

Objet : Avis d'Appel d'Offres

Invitation à soumissionner pour un Appel d'Offres Ouvert

Nom du Projet : INEFF

N° du Projet : G-012263-001

Pays : Maroc

N° d'appel d'offres : 10039458

Coopération allemande au développement
Bureau de la GIZ au Maroc

29, Rue d'Alger
10 001, Rabat, Maroc
Adresse postale : BP 433, 10 020, Rabat R.P. Maroc
T +212 537 20 45 17/18
F +212 537 20 45 19
E giz-maroc@giz.de
I www.giz.de/maroc

Mesdames, Messieurs,

La GIZ est un prestataire de services de la coopération internationale pour le développement durable intervenant au niveau mondial. Avec ses partenaires, elle met au point des solutions efficaces qui ouvrent des perspectives aux populations et améliorent durablement leurs conditions de vie. En sa qualité d'entreprise fédérale d'utilité publique, la GIZ soutient le gouvernement fédéral allemand et un grand nombre d'autres commettants et clients publics et privés dans des domaines variés, allant de la promotion de l'économie et de l'emploi à celle de la paix et de la sécurité, en passant par les thèmes liés à l'énergie et à l'environnement.

Votre référence :
Notre référence : 10039458

Deutsche Gesellschaft für
Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH

Sièges de la société :
Bonn et Eschborn, Allemagne

Friedrich-Ebert-Allee 32 + 36
53113 Bonn, Allemagne
T +49 228 44 60-0
F +49 228 44 60-17 66

Dag-Hammarskjöld-Weg 1 - 5
65760 Eschborn, Allemagne
T +49 61 96 79-0
F +49 61 96 79-11 15

E info@giz.de
I www.giz.de

Tribunal d'instance (Amtsgericht)
Bonn, Allemagne
N° d'immatriculation au registre du commerce :
HRB 18384
Tribunal d'instance (Amtsgericht)
Frankfurt-sur-le-Main, Allemagne
N° d'immatriculation au registre du commerce :
HRB 12394
N° d'identification TVA : DE 113891176
N° d'identification fiscale : 040 250 56973

Président du conseil de surveillance
Niels Annen, Secrétaire d'État

Directoire
Thorsten Schäfer-Gümbel
(Président du directoire)
Ingrid-Gabriela Hoven
(Vice-présidente du directoire)
Anna Sophie Herken

Commerzbank AG Frankfurt am Main
BIC (SWIFT): COBADEFFXXX
IBAN : DE45 5004 0000 0588 9555 00

Au Maroc, la GIZ travaille depuis 1975 à l'intersection des intérêts allemands et marocains afin d'apporter des réponses communes aux grandes transitions de notre époque. Nos solutions sont ancrées dans le cadre politique bilatéral, notamment le dialogue stratégique multidimensionnel Maroc-Allemagne, le cadre partenarial Maroc-Union européenne ainsi que les différents partenariats bilatéraux. Nos projets viennent en appui aux différentes réformes amorcées par le Royaume. La GIZ Maroc travaille en étroite collaboration avec les différentes institutions marocaines impliquées. Nous sommes engagés pour la performance économique, la responsabilité sociale, l'équilibre écologique et une vie digne bénéficie aux personnes au Maroc, en Allemagne et dans le monde, aujourd'hui et demain.

Le projet « Inclusion économique des femmes dans les secteurs du futur » (INEFF), doté d'un budget global de 11,8 millions d'euros, est cofinancé par le Ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ) et l'Union européenne (UE). Mis en œuvre par la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH, en partenariat avec le Ministère de l'Inclusion économique, de la Petite Entreprise, de l'Emploi et des Compétences (MIEPEEC), le projet couvre la période allant de septembre 2024 à janvier 2029.

INEFF vise à accélérer l'inclusion économique des femmes au Maroc en favorisant leur accès à des opportunités d'emploi salarié et d'auto-emploi dans les secteurs d'avenir. À travers une approche innovante, multi-acteurs et multi-niveaux, le projet mobilise les institutions publiques, le secteur privé et la société civile afin de contribuer à la création d'un environnement plus inclusif et favorable à une participation économique durable des femmes. Le projet adopte une approche transformatrice en matière de genre, aussi bien dans ses orientations que dans ses modalités de mise en œuvre.

L'approche du projet repose sur une logique multi-acteurs — associant administrations publiques, entreprises et organisations de la société civile — et

2
S.O

multi-niveaux, aux échelles nationales, régionale et provinciale. Elle s'articule autour de trois axes stratégiques :

Renforcement du secteur public : adaptation et amélioration de l'offre de services publics de l'emploi et de l'employabilité afin de mieux répondre aux besoins spécifiques des femmes et de favoriser leur accès aux opportunités économiques.

Accompagnement du secteur privé : appui aux entreprises, notamment dans les secteurs porteurs et émergents, pour promouvoir des pratiques et des conditions de travail plus inclusives favorisant l'accès, l'intégration et le maintien des femmes dans l'emploi.

Appui direct aux femmes et à leur environnement : renforcement des compétences techniques, entrepreneuriales et transversales des femmes ainsi que de leur potentiel d'insertion économique, tout en sensibilisant leur environnement aux normes sociales et socioculturelles susceptibles de limiter leur participation économique.

Dans le cadre de la coopération maroco-allemande, le Bureau GIZ à Rabat lance un appel d'offres sous le N° 10039458 ayant pour objet « **Conception et mise en œuvre de parcours de formation favorisant l'inclusion économique des femmes dans les secteurs du futur en lots séparés dans le cadre du projet INEFF** ».

Le présent appel d'offres est structuré en deux (2) lots géographiques indépendants. Les soumissionnaires peuvent présenter une offre pour un seul lot ou pour les deux lots.

En cas de soumission à plusieurs lots :

- Une offre technique distincte devra être présentée pour chaque lot tandis que le dossier administratif pourra être commun à l'ensemble des lots ;
- Une offre financière distincte devra être présentée pour chaque lot.

Si vous êtes intéressés par la mise en œuvre des tâches selon le dossier d'appel d'offres en annexe, veuillez nous envoyer votre offre sous **format PDF**, et **uniquement** à l'adresse mail suivante : **MA_Quotation@giz.de**, au plus tard le **lundi 02/11/2026**.

Merci de noter que le trait d'union entre le MA et Quotation est celui de dessous de ligne (tiret du bas _) et non celui sur la ligne -).

Votre offre devra nous être soumise en **deux e-mails séparés** :

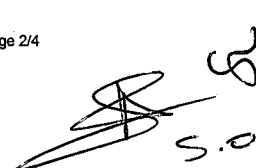
Un 1^{er} e-mail contenant votre offre technique et dossier administratif en un seul fichier PDF, intitulé en **objet** :

10039458_Offre Technique Lot(s) X,Y et Dossier Administratif_Nom de votre société.pdf

L'offre technique devra être distincte pour chaque lot soumissionné.

Le dossier administratif pourra être commun à l'ensemble des lots, et devra contenir les documents suivants :

- Statuts ;
- Certificat d'immatriculation au registre de commerce (RC modèle 7 ou modèle J), datant de moins de 3 mois ;
- Attestation de RIB ;
- Attestation d'IF (bulletin d'identification fiscale) ;
- Attestation du chiffre d'affaires annuel déclaré au cours des 3 derniers exercices clos, délivrée par la DGI ;
- Attestation des salariés déclarés au cours des trois dernières années civiles, délivrée par la CNSS ;



- Attestations de référence selon les conditions minimales requises pour chaque lot soumissionné (voir annexe : déclaration d'éligibilité et d'aptitude) ;
- Déclaration d'éligibilité et d'aptitude remplie, cachetée et signée par le soumissionnaire, pour chaque lot soumissionné.

ET

Un 2^{ème} e-mail contenant votre offre financière signée et cachetée avec l'entête de votre société, intitulé en **objet** :

10039458_Offre Financière Lot(s) X,Y_ Nom de votre société.pdf

Veuillez noter que **les offres techniques et dossiers administratifs d'une taille supérieure à 30 Mo** ne peuvent pas être reçues par e-mail. Si votre offre atteint ou dépasse cette taille, nous vous remercions de l'envoyer :

- ✓ Soit via **Filetransfer** (<https://filetransfer.giz.de>) en mentionnant le code de téléchargement dans votre e-mail de soumission. Pour des raisons de sécurité, seules les offres envoyées via **Filetransfer** seront acceptées. Les offres envoyées via d'autres outils de partage de données seront rejetées.

Ou

- ✓ Sur **deux/plusieurs e-mails différents**.

Pour ce faire nous vous prions de mentionner dans l'objet de l'e-mail le N° de consultation avec offre technique 1^{ère} partie puis sur un autre e-mail offre technique 2^{ème} partie etc.

Ex : AO N° **10039458** offre technique et dossier administratif 1^{ère} partie

Ex : AO N° **10039458** offre technique et dossier administratif 2^{ème} partie

- Toute offre ne respectant pas strictement les directives ci-dessus concernant la composition de l'offre, l'intitulé en objet des e-mails, ou envoyée à une autre adresse mail, ou envoyée sous un autre format ne sera pas acceptée.
- Le soumissionnaire doit proposer un seul CV pour chaque profil demandé conformément aux Tdrs et au schéma d'évaluation de la partie technique des offres.
- Aucune description de l'équipe d'appui (backstopping) n'est requise. Si le soumissionnaire propose une équipe d'appui dans la note méthodologique, celle-ci ne fera pas l'objet d'évaluation. Elle ne doit pas figurer dans l'offre financière. Les CV de cette équipe ne doivent être fournis que si requis au niveau des Tdrs et schéma d'évaluation de la partie technique des offres.
- Tout CV additionnel non demandé dans les TdRs constituera un motif de rejet de l'offre du soumissionnaire.
- Quand il s'agit d'un pool d'experts, le nombre minimum / maximum d'experts demandé doit être respecté (Optionnel si le pool est demandé dans les TdRs) »

Des questions techniques, de procédure ou commerciales relatives à cette consultation, sont à adresser uniquement sous forme écrite seulement à l'adresse mail suivante : **MA_Quotation@giz.de**, avec la mention obligatoire « **10039458_Demande de complément d'information** » dans la rubrique **objet** de l'e-mail, ce au plus tard le 26/10/2026.

Les offres reçues seront évaluées par la GIZ en fonction de leur contenu technique (voir tableau d'évaluation technique, en annexe) et de leur prix.

Chaque lot fera l'objet d'une évaluation technique et financière indépendante et pourra être attribué séparément. Un même soumissionnaire pourra se voir attribuer un ou plusieurs lots, sous réserve qu'il satisfasse aux exigences techniques et financières propres à chacun d'eux et qu'il démontre sa capacité à exécuter simultanément les prestations concernées.

Les soumissionnaires seront notés en premier sur la qualité de leurs offres techniques. Seuls les soumissionnaires qui recevront un pourcentage de **50%** ou plus / 100% pour leurs offres techniques seront considérés pour le dépouillement des offres financières.

Les offres financières ne seront consultées que lorsque l'évaluation technique est terminée. Les évaluateurs n'auront pas accès aux propositions financières avant la fin de l'évaluation technique.

Le soumissionnaire retenu sera notifié et les autres soumissionnaires recevront un e-mail de regret.

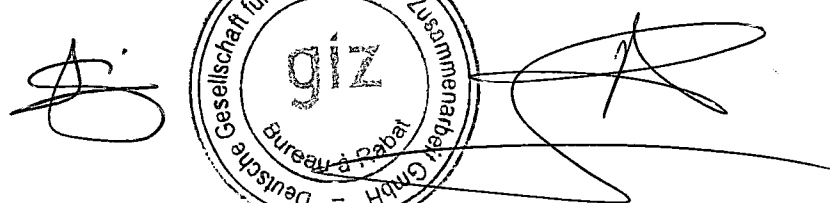
Veuillez noter que :

- (a) Cet appel d'offres n'est pas destiné aux groupements d'entreprises ;
- (b) En ce qui concerne les consultants nationaux fonctionnaires (fonction publique), le/la consultant/e doit absolument fournir l'autorisation de sa hiérarchie et la GIZ paiera seulement 50% de son taux d'honoraire ;
- (c) les dépenses afférentes à la mise au point des propositions ne constituent pas un coût direct de la soumission et à ce titre, ne sont pas remboursables ;
- (d) la GIZ-Maroc n'est pas tenue d'accepter l'une des quelconques propositions qui auront été soumises ;
- (e) l'offre doit respecter les conditions générales du contrat (en annexe). En cas d'attribution du marché, celles-ci deviendront partie intégrante du contrat. Les conditions générales du soumissionnaire ne sont pas applicables ;
- (f) Cet appel d'offres est un document à votation opérationnelle, destiné aux soumissionnaires. Les informations qu'il contient ne constituent pas un dossier de presse et pourraient, hors de leur contexte, donner lieu à des interprétations incomplètes.

Les journalistes souhaitant consacrer un article à ce projet sont invités à se rapprocher de l'équipe communication de la GIZ Maroc, qui se tient à leur disposition pour fournir les éléments de contexte ainsi que les données actualités sur la réalité du projet et du partenariat qui le porte. Contact : presse.maroc@giz.de

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos salutations distinguées.

Rabat, le 16/10/2026



Le Service « Achats et Contrats » du Bureau de la GIZ au Maroc

Annexe :

Dossier d'Appel d'Offres

1. Conventions particulières
2. Conditions générales
3. Déclaration d'éligibilité et d'aptitude
4. Termes de référence
5. Schéma d'évaluation technique

**Annexe 1 :
Conventions Particulières**

N° d'appel d'offres : **10039458**

Projet : **INEFF**

N° du projet : **G-012263-001**

1. Termes de référence

Les termes de référence de la mission (TdR), annexe 4, font partie intégrante de ce contrat.

2. Facturation et paiement

Le paiement est échu selon les dispositions de Art. 3.3.1 des conditions générales. La facture doit être soumise en bonne et due forme accompagnée des justificatifs suivants :

- L'attestation de réception des prestations signée par le chef de la mission
- Time sheet signée par le chef de la mission (les time sheets doivent refléter exactement l'activité du contractant)

Le projet s'engage à fournir une attestation d'exonération de TVA. Pour l'obtenir, le Bureau d'études fournira une facture pro forma sur le montant total en MAD et en Hors Taxe sur la Valeur Ajoutée (HTVA). L'ensemble des retenues seront appliquées conformément aux obligations légales marocaines.

Coopération allemande au développement
Bureau de la GIZ au Maroc

29, Rue d'Alger
10 001, Rabat, Maroc
Adresse postale : BP 433, 10 020, Rabat R.P. Maroc
T +212 537 20 45 17/18
F +212 537 20 45 19
E giz-maroc@giz.de
I www.giz.de/maroc

Votre référence :
Notre référence : 10039458

Deutsche Gesellschaft für
Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH

Sièges de la société :
Bonn et Eschborn, Allemagne

Friedrich-Ebert-Allee 32 + 36
53113 Bonn, Allemagne
T +49 228 44 60-0
F +49 228 44 60-17 66

Dag-Hammarskjöld-Weg 1 - 5
65760 Eschborn, Allemagne
T +49 61 96 79-0
F +49 61 96 79-11 15

E info@giz.de
I www.giz.de

Tribunal d'instance (Amtsgericht)
Bonn, Allemagne
N° d'immatriculation au registre du commerce :
HRB 18384
Tribunal d'instance (Amtsgericht)
Frankfurt-sur-le-Main, Allemagne
N° d'immatriculation au registre du commerce :
HRB 12394
N° d'identification TVA : DE 113891176
N° d'identification fiscale : 040 250 56973

Président du conseil de surveillance
Niels Annen, Secrétaire d'Etat

Directoire
Thorsten Schäfer-Gümbel
(Président du directoire)
Ingrid-Gabriela Hoven
(Vice-présidente du directoire)
Anna Sophie Herken

Commerzbank AG Frankfurt am Main
BIC (SWIFT): COBADEFFXXX
IBAN: DE45 5004 0000 0588 9555 00

Conditions générales (conditions générales locales) relatives à la fourniture de services et d'ouvrages pour le compte de la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH au Maroc

1. Règles générales applicables à la fourniture de prestations

1.1. Droit applicable et juridiction compétente

Le droit applicable au contrat est le droit du *Maroc*. Les conditions générales d'affaires ou de paiement du contractant ne sont pas applicables. La juridiction compétente est celle du Tribunal de première instance à Rabat. La GIZ peut également assigner le contractant auprès du tribunal compétent pour le domicile et/ou le siège du contractant ou le lieu de résidence habituel du contractant.

1.2 Forme

Sauf dispositions contraires des parties au contrat et à moins que des prescriptions légales ne prévoient une forme plus stricte, le contrat et les modifications ou avenants au contrat ainsi que toutes les communications importantes requièrent la forme écrite.

1.3 Qualité des prestations

Les prestations à fournir doivent être conformes à l'état et aux règles reconnus de la science et de la technique de même qu'au cahier des charges. Elles doivent être d'une excellente qualité.

1.4 Conditions d'ensemble et durabilité

1.4.1 Respect de la législation

Lors de l'exécution de ses prestations, le contractant doit respecter toutes les dispositions légales, réglementaires et administratives pertinentes, y compris les prescriptions fiscales.

1.4.2 Normes environnementales et sociales, droits humains

Le contractant réalise ses prestations dans le respect du droit environnemental national et international en vigueur, minimise les émissions de gaz à effet de serre et évite toute action susceptible d'accroître la vulnérabilité de la population et/ou des écosystèmes.

Le respect des droits humains, la protection de l'enfance, la prévention des actes de violence, d'exploitation et d'abus de quelque nature que ce soit, l'absence de toute discrimination, notamment fondée sur l'origine, l'appartenance ethnique, la religion, l'âge, l'identité de genre, l'orientation sexuelle ou le handicap, ainsi que la promotion de l'égalité de droits pour tous les genres doivent être garantis par le contractant lors de l'exécution de ses prestations conformément aux normes internationales et aux traités multilatéraux, notamment les accords internationaux relatifs aux droits humains.

Le contractant prend des mesures appropriées en vue de prévenir le harcèlement sexuel dans le cadre professionnel et s'abstient de toute incitation à la violence ou à la haine ainsi que de toute discrimination sans justification objective envers des personnes ou groupes de personnes.

1.4.3 Normes en matière de travail

Dans le cadre de l'exécution du marché, le contractant est tenu de respecter les principes et droits fondamentaux au travail énoncés dans la Déclaration de l'Organisation internationale du travail (OIT) du 18/06/1998 (liberté d'association, droit de négociation collective, élimination de toutes formes de travail forcé ou obligatoire, abolition effective du travail des enfants et élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession).

Le contractant est en particulier tenu, dans le cadre de l'exécution du marché, de respecter les directives par lesquelles les conventions fondamentales de l'OIT (conventions n° 29, n° 87, n° 98, n° 100, n° 105, n° 111, n° 138 et n° 182) ont été transposées dans le droit du Maroc. Si le *Maroc* n'a pas ratifié ou n'a pas transposé dans le droit national une ou plusieurs de ces normes fondamentales, le contractant doit respecter les directives du *Maroc* qui poursuivent la même finalité que les normes fondamentales de l'OIT.

1.4.4 Prévention des résultats négatifs non intentionnels dans le cadre de l'exécution du contrat

Le contractant est tenu de fournir ses prestations en s'efforçant, par la mise en œuvre de mesures d'atténuation clairement imputables, d'éviter ou de minimiser les résultats négatifs non intentionnels sur l'environnement, la protection du climat, l'adaptation au changement climatique, les droits humains, les contextes fragiles ou marqués par les conflits et la violence, et l'égalité de genre. En parallèle, le contractant s'engage à exploiter au maximum les potentiels de promotion de l'égalité de genre.

1.4.5 Conséquences en cas de manquements

Si le contractant manque à l'une des obligations mentionnées au point 1.4 et que la GIZ résilie le contrat pour cette raison, la résiliation sera imputable au contractant.

1.5 Intégrité

1.5.1 Conflit d'intérêts

Le contractant s'interdit d'entrer dans tout conflit d'intérêts en rapport avec le contrat. Un conflit d'intérêts peut notamment résulter d'intérêts économiques, d'affinités politiques ou d'attaches nationales, de relations familiales ou amicales ou d'autres liens ou intérêts. Le contractant s'engage en particulier :

- (a) à ne pas accepter de la part de tiers de rémunération supplémentaire en rapport avec le marché ;
- (b) sauf accord préalable de la GIZ, à ne pas accepter, pendant la durée du contrat, d'autres missions susceptibles de le mettre en situation de conflit d'intérêts en raison de la nature même de la mission ou de ses liens personnels ou professionnels avec un tiers ;
- (c) sauf autorisation écrite préalable avec signature de la GIZ, à ne pas conclure de contrats en lien avec le marché avec

des personnes physiques ou morales avec lesquelles il entretient des relations personnelles ou professionnelles.

Le contractant s'engage à informer sans délai la GIZ de tout élément constituant un conflit d'intérêts ou susceptible d'engendrer un conflit d'intérêts et à convenir avec elle de ce qu'il y a lieu de faire. Si les parties ne peuvent se mettre d'accord et que la GIZ résilie le contrat, cette résiliation sera imputable au contractant.

1.5.2 Code d'intégrité

Le contractant s'interdit, que ce soit de manière directe ou par le biais de tiers, d'offrir, de consentir, d'accepter ou de chercher à obtenir, pour lui-même ou pour des tiers, des présents ou des avantages dans le cadre de l'attribution et/ou de l'exécution du contrat. Cette disposition s'applique également aux primes de célérité.

Le contractant s'interdit de passer avec une ou plusieurs autres entreprises des ententes entravant la concurrence.

Toute forme de corruption est à proscrire. Le contractant s'engage à prendre des mesures appropriées et adaptées en vue de prévenir et de lutter contre la corruption. Il est tenu, en outre, de signaler sans délai au système de signalement de la GIZ les cas confirmés ainsi que les cas fortement suspects de corruption et/ou de délits d'atteinte aux biens, tels que la fraude, le détournement frauduleux ou l'abus de confiance, en rapport avec l'exécution du marché. Le système de signalement est accessible via le portail de signalement, le-la conseiller-ère en matière d'intégrité de la GIZ via integrity-mailbox@giz.de, ou le médiateur externe via ombudsmann@ra-is.de => www.giz.de/en • About GIZ • Compliance • Whistleblowing.

1.5.3 Conséquences en cas de manquements

Si le contractant passe outre l'une des interdictions ou obligations citées au point 1.5 et que la GIZ résilie le contrat pour cette raison, la résiliation sera imputable au contractant. Dans le cas de violation d'une des obligations résultant des dispositions stipulées au point 1.5, la GIZ peut, dans la mesure où cela est approprié, exclure le contractant pour une durée déterminée d'appels d'offres futurs.

1.6 Confidentialité

Le contractant est tenu de garder confidentielles, pendant et après la durée du contrat, toutes les données et autres informations en rapport avec le marché (documents qui lui ont été transmis ou informations échangées avec lui, par exemple), dont lui et ses collaborateurs auront eu connaissance lors de l'exécution du marché. Cette disposition s'applique également lorsque ces documents ou informations n'ont pas été expressément signalés comme secrets ou confidentiels.

Le contractant n'est pas autorisé à divulguer à des tiers des documents et résultats de travail de quelque nature que ce soit, en particulier des rapports, à moins que la GIZ ne lui ait préalablement signifié son accord par écrit. Le commettant/client de la GIZ fait également partie des tiers au sens de la présente disposition. Le contractant ne doit pas non plus utiliser ces données et informations à des fins personnelles.

1.7 Autorisation de publication par la GIZ

Toute publication sur l'activité du contractant dans le cadre du projet requiert l'autorisation préalable de la GIZ sous forme

écrite avec signature. Une description succincte du marché et du cadre d'activité du contractant à des fins de relations publiques n'est cependant pas soumise à cette procédure d'autorisation préalable. La description succincte consiste à indiquer l'objet du marché et ses principaux résultats. Le contractant doit, dans tous les cas, exprimer sous une forme appropriée qu'il effectue sa mission pour le compte de la GIZ et mentionner le commettant/client de la GIZ et, le cas échéant, d'autres financeurs.

1.8 Prise en compte de la charte graphique de la GIZ

Lors de la conception de matériels relatifs au marché destinés à des tiers (p. ex. cartes de visite, papiers à en-tête, courriels, publications, présentations), il y a lieu de tenir compte des instructions de la GIZ. La conception doit, en outre, faire l'objet d'une concertation avec la GIZ et l'institution partenaire responsable.

1.9. Droits de jouissance/documents sur les résultats de la mission

1.9.1 Principe

Sauf stipulation contraire dans les documents contractuels, le contractant concède à la GIZ l'intégralité des droits transférables de protection et de propriété sur ses résultats de travail. Si les résultats de travail sont protégés par des droits d'auteur ou par d'autres droits de protection non transférables, le contractant concède à la GIZ un droit d'usage irrévocable et exclusif, illimité quant à la durée, au contenu et au lieu, sur l'ensemble des résultats de travail ; ce droit d'usage inclut une exploitation commerciale, même hors du cadre de l'action concernée. En outre, l'auteur renonce expressément à son droit à la mention de son nom.

1.9.2 Résultats de travail

Les résultats de travail mentionnés au point 1.9.1 comprennent tous les biens corporels et incorporels créés ou acquis dans le contexte de l'exécution du contrat, en particulier les études, avant-projets, matériels de documentation, articles, informations, illustrations, dessins et croquis, calculs, plans, photographies, matériels, films négatifs, fichiers image et autres représentations figuratives. Les résultats de travail comprennent également les programmes informatiques que le contractant élabore, adapte, acquiert ou met à disposition dans le cadre de l'exécution du contrat.

1.9.3 Portée des droits d'usage

Les droits d'usage concédés à la GIZ comprennent un droit d'exploitation des résultats de travail, illimité quant à la durée, au contenu et au lieu. La GIZ est en outre autorisée à transférer à des tiers les droits d'usage qui lui ont été concédés ou à concéder à des tiers des droits d'usage simples.

1.9.4 Absence de droit de tiers

Le contractant garantit que les résultats de travail sont exempts de droits de propriété intellectuelle ou d'autres droits de tiers susceptibles de restreindre l'exploitation telle qu'elle est décrite au point 1.9.3. Le contractant libère la GIZ de toute prétention que des tiers pourraient faire valoir du fait de l'octroi ou de l'exercice des droits d'usage visés au point 3.1, et l'indemnise de tous les frais engagés pour la défense de ces droits.

1.9.5 Indemnisation

La rémunération contractuelle convenue couvre également la concession des droits d'usage.

1.10 Protection des données

Dans le cadre du marché, la GIZ traite les données à caractère personnel uniquement dans le respect du Règlement général sur la protection des données (RGPD) de l'Union européenne et d'autres dispositions applicables en matière de protection des données. Ces données sont enregistrées et traitées par la GIZ dans la mesure où cela est nécessaire pour l'exécution du contrat. Le contractant a le droit de consulter, effacer ou rectifier ces données et peut s'adresser à la GIZ (datenschutzbeauftragter@giz.de) ou aux autorités publiques compétentes pour faire respecter ses droits.

Le contractant respecte les dispositions applicables en matière de protection des données et exige leur respect de la part de ses collaborateurs.

Le contractant garantit que les données transmises à la GIZ sont traitées de manière conforme aux directives en vigueur en matière de protection des données et qu'elles sont libres de droits de tiers susceptibles de s'opposer à l'utilisation de ces données dans le cadre du contrat. Le contractant libère la GIZ de toute réclamation pour violation des règles relatives à la protection des données et lui rembourse tous les frais occasionnés dans ce contexte par des mesures de défense juridique ou du fait de sanctions imposées par des organismes publics.

Dans la mesure où le droit applicable en matière de protection des données contient des principes spécifiques s'appliquant obligatoirement à la fourniture des prestations (p. ex. le respect de la mise en œuvre d'exigences techniques destinées à assurer la protection des données dès la conception technique et par défaut), le contractant accordera une importance particulière à la mise en œuvre pratique de ces principes.

Dans la mesure où le contractant traite pour la GIZ des données à caractère personnel au sens de l'art. 28 du RGPD, ce traitement s'effectue sur la base d'un accord *ad hoc*.

1.11 Lutte contre le financement du terrorisme et respect des embargos

Le contractant ne met à la disposition de tiers figurant sur une liste de sanctions des Nations unies et/ou de l'Union européenne aucun moyen financier ni d'autres ressources économiques, ni de manière directe ni de manière indirecte.

Le contractant n'est autorisé, dans le cadre de l'exécution du contrat, à nouer et/ou à entretenir des relations contractuelles ou des relations d'affaires qu'avec des tiers fiables qui ne sont pas frappés d'une interdiction légale de nouer de telles relations.

Il respecte en outre, dans le cadre de l'exécution du contrat, les embargos et autres restrictions commerciales imposées par les Nations unies, l'Union européenne ou la République fédérale d'Allemagne.

Le contractant informe la GIZ immédiatement et de sa propre initiative de toute inscription du contractant, d'un membre de ses organes de direction, de ses organes d'administration, de ses associés et/ou de son personnel sur une liste de sanctions des Nations unies ou de l'Union européenne. La même disposition s'applique lorsque le contractant prend connaissance d'un événement conduisant à l'inscription sur une telle liste.

Le contractant informe la GIZ immédiatement et de sa propre initiative de la violation de l'une des dispositions du présent point 1.11. Les droits de la GIZ stipulés aux points 5 et 6 restent inchangés.

1.12 Respect des accords concernant le projet

Le contractant s'engage à respecter les accords de droit international conclus entre la République fédérale d'Allemagne et le pays d'intervention ainsi que, le cas échéant, la convention d'exécution signée pour le projet entre la structure de mise en œuvre du projet et la GIZ.

2. Fourniture de prestations par le contractant

2.1 Déploiement d'expert-e-s

Le contractant garantit que lui-même et, le cas échéant, les expert-e-s qu'il met en place possèdent les qualifications personnelles et professionnelles requises pour mener à bien les tâches qui leur incombent.

Le contractant s'assure que les expert-e-s auquel-le-s il fait appel respectent les dispositions pertinentes du contrat.

2.2 Mesures de protection, état de santé requis et assurances nécessaires

Il incombe au contractant de s'assurer que lui-même et les expert-e-s auquel-le-s il fait appel ont l'état de santé requis pour le pays d'intervention. Il doit notamment veiller à ce que les vaccinations nécessaires soient effectuées. Il doit contracter les assurances nécessaires avec une couverture suffisante (en particulier les assurances maladie, accident et rapatriement). À la demande de la GIZ, le contractant doit apporter la preuve qu'il a respecté ses obligations en la matière.

Toute responsabilité de la GIZ au titre des dommages matériels, de la maladie, des dommages corporels ou du décès du contractant ou de ses collaborateurs affecté-e-s au projet, ou des conséquences afférentes est exclue.

2.3 Coopération avec d'autres institutions

Le contractant et les expert-e-s qu'il déploie s'engagent à coopérer avec la représentation diplomatique allemande à l'étranger, avec les experts-e-s travaillant dans le pays d'intervention et avec les représentant-e-s de la République fédérale d'Allemagne en mission dans le pays d'intervention, de même qu'avec les représentant-e-s et expert-e-s d'organisations multilatérales ou autres, dans la mesure où cela présente un intérêt pour l'exécution des prestations.

2.4 Force majeure

Un cas dit de « force majeure » est un événement inéluctable (catastrophe naturelle, apparition de maladies ou d'épidémies, troubles civils graves, guerre ou actes de terrorisme, par exemple), qui est imprévisible malgré le discernement et l'expérience, qui ne peut être empêché ou neutralisé en déployant des moyens économiquement acceptables et la plus grande diligence et qui empêche une des parties d'exécuter les prestations contractuelles. Dans la mesure où un événement provient de la sphère de l'une des parties, il ne constitue pas un cas de force majeure.

Handwritten signature and initials

En cas de force majeure, les obligations contractuelles, dans la mesure où elles sont affectées par l'événement concerné, sont suspendues aussi longtemps que persiste l'impossibilité d'exécution due à cette situation, à condition que l'une des parties en informe l'autre sans retard fautif après la survenance de la force majeure. Dans ce cas, le contractant est tenu de prendre toutes les mesures nécessaires pour réduire autant que possible les frais causés par la force majeure et de les documenter.

Si la fourniture des prestations est définitivement impossible pour cause de force majeure ou si l'événement de force majeure dure plus de trois mois, les deux parties contractantes ont le droit de résilier le contrat sans autre préavis. Le droit de la GIZ à résilier le contrat en vertu du point 10 n'en est pas affecté.

En cas d'interruption ou de résiliation pour cause de force majeure, les prestations fournies ainsi que tous les frais prouvés, nécessaires et inévitables du contractant sont à facturer aux prix du contrat. La GIZ peut refuser de rembourser les frais conformément à la présente disposition si le contractant prouve ou documente ses dépenses et les mesures qu'il a prises pour les réduire de manière insuffisante ou s'il tarde à le faire sans motif valable. Le remboursement des frais engagés après deux mois à compter du début de l'interruption est exclu.

Si, avec l'accord de la GIZ, l'activité est poursuivie dans un lieu autre que le lieu d'intervention pour cause de force majeure, le taux d'honoraires convenu par contrat continue d'être payé. Les autres postes de rémunération continuent d'être payés à hauteur du montant convenu au contrat pendant trois mois maximum dans la mesure où les coûts ne sont pas évités ou ne sont pas évitables ou que les ressources ne sont pas utilisées à d'autres fins.

2.5 Obligations de rapports et d'information

2.5.1 Obligation de rapports

Le contractant soumet dans les délais à la GIZ les rapports dont la nature et la périodicité de remise sont précisés dans les documents contractuels, et ce dans la langue, la forme et au format prescrits. Sauf stipulation contraire du contrat, le contractant rédige les rapports en anglais et les envoie à la GIZ par voie électronique (dans un format compatible avec MS Word et au format PDF).

Les frais afférents à la rédaction des rapports doivent être intégrés aux tarifs d'honoraires des experts ; ils ne sont pas remboursés séparément.

2.5.2 Obligation pour le contractant d'informer la GIZ de l'avancement du marché

La GIZ peut à tout moment vérifier l'état d'avancement et les résultats de l'exécution du marché, ce qui inclut la comptabilité afférente au projet et les comptes spéciaux ouverts pour le projet. Le contractant est tenu de mettre à sa disposition les documents nécessaires et de lui communiquer les renseignements requis. À la demande de la GIZ, le contractant doit renseigner d'autres entités ou des personnes ou organisations mandatées par la GIZ et permettre les contrôles demandés. Dans le cas d'un tel contrôle, le contractant s'engage à coopérer de façon adéquate.

2.7 Conservation de documents se rapportant au marché

Les documents et résultats de travail, y compris les documents financiers, se rapportant au marché doivent être conservés par le contractant pendant dix ans après réception du rapport final et/ou de l'ouvrage, et être remis à la GIZ pour consultation si celle-ci le demande.

2.8 Achats de matériels et équipements

Pour les achats de matériels et équipements stipulés au contrat, le contractant doit joindre, en plus des justificatifs requis en vertu du point 3.2.1, une attestation de remise des matériels et équipements au bénéficiaire désigné dans le contrat.

Le contractant ne peut passer de marchés de fournitures qu'à des fournisseurs spécialisés, fiables et compétents, en observant les règles de la concurrence et en tenant compte des impératifs de rentabilité économique. Il doit également s'assurer du respect des critères de transparence, d'égalité de traitement et de qualification des soumissionnaires. En règle générale, trois offres comparables doivent être sollicitées. Le contractant doit respecter les « Règles de la GIZ relatives à la remise au partenaire des biens d'équipement et à leur inventaire » : [www.giz.de/en -> Doing business with GIZ -> Procurement and financing - GIZ as a public contracting authority -> Contracts for services and construction as well as development partnerships: Contract management, invoicing and accounting procedures](http://www.giz.de/en->Doing%20business%20with%20GIZ->Procurement%20and%20financing%20-%20GIZ%20as%20a%20public%20contracting%20authority->Contracts%20for%20services%20and%20construction%20as%20well%20as%20development%20partnerships%20Contract%20management%20invoicing%20and%20accounting%20procedures) et ici sous Annexes : Procurement of materials and equipment.

2.8.1. Lutte contre le financement du terrorisme et respect des embargos

Le contractant ne met à la disposition de tiers figurant sur une liste de sanctions des Nations unies et/ou de l'Union européenne aucun moyen financier ni d'autres ressources économiques, ni de manière directe ni de manière indirecte. Dans le cadre de l'exécution du contrat, le contractant n'est autorisé à nouer et/ou à entretenir des relations contractuelles ou des relations d'affaires qu'avec des tiers fiables qui ne sont pas frappés d'une interdiction légale de nouer de telles relations. La GIZ souligne expressément que ses contractants, et leurs propres fournisseurs, sont tous tenus, dans le cadre de l'exécution du contrat, d'observer et de respecter l'ensemble des embargos et autres restrictions commerciales imposés par les Nations unies, l'UE et la République fédérale d'Allemagne. Cela vaut notamment pour les sanctions actuelles de l'UE contre la Russie, la Biélorussie, la Crimée et les régions concernées de l'est de l'Ukraine¹. En conséquence, le contractant a l'obligation contractuelle de ne livrer que des marchandises qui ne tombent pas sous le coup de ces sanctions. En outre, le contractant est tenu d'apporter tout le soutien nécessaire pour permettre à la GIZ de s'assurer du respect du régime de sanctions. Le contractant informe la GIZ immédiatement et de sa propre initiative de toute inscription du contractant, d'un membre de ses organes de direction, de ses organes d'administration, de ses associés et/ou de son personnel sur une liste de sanctions des Nations

¹ [https://finance.ec.europa.eu/eu-and-world/sanctions-restrictive-measures/sanctions-](https://finance.ec.europa.eu/eu-and-world/sanctions-restrictive-measures/sanctions-adopted-following-russias-military-aggression-against-ukraine_en#sanctions)

[adopted-following-russias-military-aggression-against-ukraine_en#sanctions](https://finance.ec.europa.eu/eu-and-world/sanctions-restrictive-measures/sanctions-adopted-following-russias-military-aggression-against-ukraine_en#sanctions)

unies ou de l'Union européenne. La même disposition s'applique lorsque le contractant prend connaissance d'un événement conduisant à l'inscription sur une telle liste.

Le contractant informe la GIZ immédiatement et de sa propre initiative de la violation de l'une des dispositions du présent point.

2.8.2. Garantie du respect de embargos et autres restrictions commerciales en vigueur

Avant la conclusion éventuelle d'un contrat, la GIZ se réserve le droit de vérifier l'origine ou la provenance des marchandises qui lui sont proposées. Cette vérification vise à garantir le respect des embargos et d'autres restrictions commerciales en vigueur conformément au devoir de diligence de la GIZ. Cela concerne notamment les sanctions de l'UE actuellement en vigueur à l'encontre de la Russie, de la Biélorussie, de la Crimée et des territoires concernés de l'est de l'Ukraine² (et en premier lieu les règlements (UE) n° 833/2014 et 765/2006). En soumettant son offre, le soumissionnaire s'engage vis-à-vis de la GIZ, dans le cas où le marché est susceptible de lui être attribué – à apporter tout le soutien nécessaire pour permettre à la GIZ de s'assurer du respect du régime de sanctions. Cela comprend notamment l'obligation de remplir, à la demande de la GIZ, une « déclaration sur l'honneur relative à la détermination de l'origine ou de la provenance des marchandises proposées » et/ou de mettre à disposition les garanties d'origine exigées par la GIZ. Si le soumissionnaire ne remplit pas cette obligation ou ne la satisfait pas dans un délai raisonnable, son offre est rejetée. L'attribution du marché ne peut avoir lieu qu'à l'issue de la vérification de l'origine ou de la provenance des marchandises proposées. Si cette vérification révèle des indices ou des faits empêchant l'attribution du marché au soumissionnaire, la GIZ en informe immédiatement ce dernier. En outre, dans ce cas, la GIZ se réserve le droit d'attribuer le marché au soumissionnaire suivant dans le classement du concours sous-jacent

3. Rémunération et décomptes

3.1 Principes et éléments de la rémunération

Le prix indiqué dans le contrat représente le montant maximal exigible ; les coûts dépassant ce montant ne sont pas remboursés.

En plus du prix convenu au contrat, le contractant peut, le cas échéant, facturer la TVA au taux légal applicable.

La rémunération porte sur les postes de rémunération convenus dans le contrat. Les montants convenus correspondant à ces postes sont des montants maximaux.

Les rabais, escomptes, ristournes, allègements ou remboursements fiscaux de même que toutes les autres réductions de prix que le contractant parvient à obtenir, dans le cadre de l'exécution des prestations, sur des coûts remboursés par la GIZ doivent être mis à profit et répercutés sur la GIZ ou être défalqués du décompte.

3.1.1. Taux des honoraires

Les honoraires sont calculés sur la base de jours d'expert-e. Les jours d'expert-e sont des journées complètes durant lesquelles le contractant ou un-e ou plusieurs des expert-e-s auquel-le-s il fait appel réalisent des prestations pour la GIZ. Les journées uniquement consacrées aux voyages et déplacements ne constituent pas des jours d'expert-e.

Si le contrat le prévoit, il est également possible, dans certains cas, de calculer les honoraires sur la base d'heures d'expert-e. Les décomptes ne peuvent pas être effectués sur la base d'autres unités.

Le taux des honoraires du contractant ou des expert-e-s auquel-le-s il fait appel couvre l'ensemble des charges de personnel, charges accessoires comprises, les frais de communication, les coûts afférents à la rédaction des rapports ainsi que tous les frais généraux, le bénéfice, les intérêts, les risques, etc.

3.1.2 Frais de voyage et de mission

3.1.2.1 Frais de voyage par avion et autres frais de transport

Les frais de voyage en avion ou par d'autres moyens de transport sont remboursés à hauteur des montants convenus dans le contrat, généralement sous forme forfaitaire, et exceptionnellement contre production de justificatifs.

3.1.2.2 Indemnité journalière de subsistance

L'indemnité journalière couvre les frais de subsistance supplémentaires exposés par le contractant et/ou ses expert-e-s lors d'une mission de plus d'une journée qui se déroule en dehors de leur lieu de résidence permanent et/ou de leur siège.

3.1.2.3 Indemnité d'hébergement

L'indemnité d'hébergement couvre les frais exposés par le contractant et/ou ses expert-e-s pour leur hébergement lors d'une mission se déroulant en dehors de leur lieu de résidence permanent et/ou de leur siège social, pour autant qu'un tel hébergement soit nécessaire.

Ces indemnités sont versées dans la mesure où l'hébergement est rendu nécessaire du fait du contrat. Les nuitées correspondantes doivent être notées séparément sur le justificatif du temps travaillé.

3.1.2.4 Autres frais de voyage

Les autres frais de voyage induits par le contrat sont remboursés à hauteur du nombre et des quantités convenus dans le contrat, généralement sur une base forfaitaire, dans des cas exceptionnels contre production de justificatifs.

3.1.3 Autres frais

3.1.3.1 Sous-traitance

Dans les cas de sous-traitance, les frais effectivement exposés sont remboursés sur présentation de justificatifs à hauteur des montants convenus dans le contrat.

3.1.3.2 Poste de rémunération flexible

Si un poste de rémunération flexible est prévu dans le contrat, le contractant peut, jusqu'à concurrence de ce poste de rémunération flexible, dépasser les quantités convenues au contrat en tenant compte des prix unitaires et des bases de facturation stipulés dans le contrat. Le poste de rémunération flexible ne comprend que les coûts encourus au titre des

[Signature]
S.O

postes de rémunération énumérés, pour autant qu'ils soient convenus au contrat.

Pour solliciter la rémunération flexible, il est nécessaire, avant que les frais concernés ne soient engagés, de recueillir l'accord sous forme écrite avec signature de la GIZ.

3.2 Conditions de paiement / facturation dans le cas de contrats de service

3.2.1 Établissement des factures

En règle générale, les paiements ne sont effectués que sur présentation des justificatifs correspondants. Le contractant doit fournir l'original de tous les justificatifs demandés.

3.2.2 Justificatifs du temps travaillé

Le décompte des honoraires, des frais occasionnés par le contrat dans le pays d'intervention ainsi que des éventuelles indemnités journalières et d'hébergement en lien avec le contrat est effectué sur la base d'un justificatif du temps travaillé sur lequel le contractant reporte les jours d'expert-e effectués.

3.2.3. Décompte final et paiement pour solde de tout compte

Le contractant est tenu de soumettre sa facture finale immédiatement, en tout état de cause six semaines au plus tard après expiration de la durée d'intervention convenue dans le contrat. La facture finale peut, après achèvement des prestations, être présentée avant la fin convenue du contrat. Elle doit inclure toutes les sommes exigibles par le contractant, être vérifiable et contenir toutes les mentions nécessaires (et accompagnée de tous les justificatifs requis). Le paiement pour solde de tout compte intervient après remise d'une facture finale en bonne et due forme et après l'exécution par le contractant de l'ensemble des obligations lui incombant en vertu du contrat.

Les montants qui ont été payés en trop par la GIZ lui sont remboursés par le contractant dès facturation.

Si une avance a été versée et si, malgré une relance de la GIZ, le contractant ne présente pas sa facture finale dans un délai de 15 jours, il devra procéder au remboursement de l'avance.

3.3 Conditions de paiement / facturation dans le cas de contrats relatifs à la fourniture d'ouvrages

Dans le cas de contrats relatifs à la fourniture d'ouvrages, les dispositions prévues au point 3.2 s'appliquent dans les conditions suivantes :

3.3.1 Droit à rémunération

La facture finale doit être présentée immédiatement, en tout état de cause six semaines au plus tard après réception de l'ouvrage. Elle doit inclure toutes les sommes exigibles par le contractant, être vérifiable et contenir toutes les mentions nécessaires (et accompagnée de tous les justificatifs requis).

Le paiement de la rémunération est échu après réception des prestations et après réception de la facture finale comportant toutes les mentions nécessaires (et accompagnée de tous les justificatifs requis). La GIZ effectue le règlement au plus tard 30 jours après la date d'échéance des créances dûment justifiées.

3.3.2 Retenue de garantie

Si le versement d'acomptes a été convenu dans le contrat, une retenue de 10 % sera prélevée sur les montants facturés (TVA comprise) conformément aux termes du contrat. La retenue de garantie ne sera pas versée dans un premier temps. Elle peut être remplacée par la constitution d'une sûreté. La retenue de garantie est libérée après réception de l'ensemble de la prestation.

3.3.3 Réception

La réception est effectuée sous forme écrite avec signature.

Les droits à garantie de la GIZ au titre de défauts apparents au moment de la réception restent intacts, même si la GIZ ne s'est pas réservé, lors de la réception, le droit de les invoquer.

4. Avenants au contrat

Les parties au contrat peuvent convenir d'adaptations au contrat portant sur le contenu des prestations, leur durée d'exécution et la rémunération convenue.

Tous les changements qui exigent de modifier le cadre estimatif détaillé, le remplacement d'expert-e-s et toutes autres modifications essentielles du contrat sont convenus entre les parties par le biais d'un avenant au contrat sous forme écrite avec signature. Les changements exigeant de modifier le cadre estimatif détaillé concernent, par exemple, les modifications apportées à la durée d'exécution des prestations, l'élargissement du contenu des prestations, les ajustements des besoins en personnel et/ou les modifications de la rémunération.

5. Réparation, interruption et résiliation

5.1 Réparation

La GIZ peut exiger qu'il soit remédié à tout défaut constaté dans les prestations du contractant ; cette demande de réparation n'est pas une condition préalable à l'exercice d'autres droits.

5.2 Interruption

La GIZ peut ordonner à tout moment une interruption totale ou partielle de l'activité, pour des raisons politiques, par exemple. Dans ce cas, le contractant doit prendre toutes les mesures nécessaires pour réduire ses coûts autant que possible.

Si l'interruption dure plus de trois mois, le contractant peut résilier le contrat.

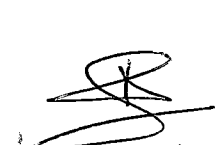
En cas d'interruption ou de résiliation, les prestations effectivement exécutées jusqu'à ce moment-là ainsi que tous les frais nécessaires et prouvés engagés par le contractant jusqu'à la fin de l'interruption sont à facturer aux prix du contrat. Tout autre droit est nul et non avenue.

5.3 Résiliation

La GIZ peut à tout moment, sans autre préavis et sans demande préalable de réparation des défauts, résilier le contrat dans sa totalité, pour certaines parties de prestations ou relativement à certains expert-e-s.

5.3.1 Résiliation pour un motif non imputable au contractant

Si la GIZ résilie le contrat pour un motif non imputable au contractant, ce dernier est en droit d'exiger la rémunération

 36
S.O

convenue, déduction faite cependant des dépenses qu'il a ou aurait pu économiser ainsi que des sommes qu'il perçoit grâce à une autre affectation des ressources concernées ou qu'il omet délibérément de percevoir. Les honoraires, de même que les salaires et les coûts salariaux indirects, sont réputés pouvoir être économisés s'ils sont dus pour des périodes qui se situent au-delà de 60 jours à compter de la réception de l'avis de résiliation.

La charge de la preuve dans le cas d'exceptions incombe au contractant.

5.3.2 Résiliation pour un motif imputable au contractant

Si la GIZ résilie le contrat pour un motif imputable au contractant, seules les prestations déjà fournies, dans la mesure où elles sont utilisables par la GIZ, sont rémunérées aux prix contractuels ou, sur la base des prix contractuels, au prorata des parties de prestations fournies par rapport à l'ensemble des prestations prévues au contrat. Les prestations non utilisables sont restituées au contractant à ses frais. Dans la mesure où la fourniture de services figure parmi les prestations contractuelles, les services prestés conformément au contrat jusqu'au moment de la résiliation sont considérés comme prestations utilisables. En aucun cas le contractant ne peut faire valoir de prétention excédant la somme contractuelle.

6. Responsabilité, pénalités contractuelles et retard

6.1 Responsabilité

Le contractant est responsable conformément aux dispositions légales. En outre, la GIZ est en droit de faire valoir des dommages occasionnés au bénéficiaire de la prestation du fait du non-respect de ses obligations contractuelles par le contractant.

6.2 Pénalités contractuelles

En cas de violation d'une des obligations résultant des dispositions stipulées aux points 1.4.2 (Normes environnementales et sociales, droits humains), 1.4.3 (Normes en matière de travail) et 1.5 (Intégrité), le contractant est tenu de payer pour chaque manquement une pénalité d'un montant de 25 000 euros. Si l'avantage en nature procuré est supérieur à ce montant de 25 000 euros, la pénalité dont le contractant est redevable s'élève au montant de l'avantage retiré. Cela n'affecte pas le droit de la GIZ de solliciter d'autres dommages-intérêts. La pénalité contractuelle sera cependant déduite de ces dommages-intérêts.

6.3 Retards dans la fourniture d'ouvrages

Si, pour un ouvrage dont la fourniture a été convenue, le contractant ne respecte pas les échéances et délais convenus et ne fournit pas non plus l'ouvrage dans le délai de grâce que lui a fixé la GIZ, celle-ci est en droit, à compter de la date d'expiration du délai de grâce et pour chaque semaine entamée de dépassement de ce délai, d'exiger une pénalité de retard équivalant à 0,5 % du montant de la rémunération, jusqu'à concurrence toutefois d'un maximum de 8 % au total du montant de la rémunération.

7. Dispositions finales

7.1 Interdiction de cession de droits par le contractant

Le contractant ne peut céder de droits résultant du contrat qu'avec l'accord préalable de la GIZ, donné sous forme écrite avec signature.

7.2 Nullité partielle

Si une des dispositions du contrat est frappée de nullité ou s'avère irréalisable, cela n'affectera pas la validité des autres dispositions, qui restent inchangées. La clause invalide ou irréalisable sera remplacée par la disposition valide et réalisable dont les effets se rapprochent le plus du but économique poursuivi par les parties au contrat avec la clause frappée de nullité ou devenue irréalisable. Cette disposition s'applique *mutatis mutandis* si le contrat présente des lacunes.

Annexe - Contrat de cofinancement avec l'UE : avenant aux Conditions générales applicables aux contrats de consultant·e·s (Conditions générales locales) dans leur version de decembre 2024

Le marché faisant l'objet du contrat entre la GIZ et le contractant repose sur un cofinancement conclu entre la GIZ et la Commission européenne.

Compte tenu de cette relation contractuelle (convention de subvention, de délégation ou de contribution pour les organisations ayant fait l'objet de l'évaluation dite des piliers - PAGoDA), la GIZ est tenue de transférer au contractant certaines obligations allant au-delà de ses propres Conditions générales et qui sont précisées en détail dans l'annexe II au contrat de cofinancement avec l'UE (ci-après dénommée Conditions générales). Elles sont disponibles sous

- Conditions générales de la convention de subvention ou de délégation pour les organisations ayant fait l'objet de l'évaluation dite des piliers - PAGoDA (en anglais - General Conditions for PA Grant or Delegation Agreement) ou
- Conditions générales de la convention de contribution (en anglais - General Conditions for Contribution Agreement)

Les Conditions générales locales doivent ainsi être complétées par les dispositions suivantes :

Point 1.8 « Prise en compte de la charte graphique de la GIZ »

En plus du point 1.8, le contractant garantit en outre que toutes ses publications et ses activités de communication et/ou de visibilité sont conformes à l'article 7 des Conditions générales de la convention de contribution et de la version actuelle du document « Communiquer et accroître la visibilité de l'UE – Orientations relatives aux actions extérieures ».

Le contractant s'engage à ne procéder à aucune publication, communication ou action de visibilité relative à la mission sans l'accord préalable du projet. En cas de diffusion non autorisée, d'erreur ou de non-conformité constatée dans les contenus publiés ou les activités de communication et/ou de visibilité, le contractant est tenu de prendre, toutes les mesures nécessaires pour y remédier, conformément aux instructions du projet.

2 3.0



**Déclaration d'éligibilité pour les passations de marchés
– Appel d'offres public**

giz

Numéro d'appel d'offres : 10039458_LOT 1

Sommaire

Numéro d'appel d'offres : 10039458_LOT 1	1
Rubrique réservée aux personnes morales	1
Performance économique et financière	2
Performance technique	2
Récapitulatif des projets de référence	3
Déclaration d'intégrité	4
Primauté des règles propres de la GIZ	5

Je déclare / Nous déclarons par la présente :

Rubrique réservée aux personnes morales

N° de registre du commerce / autre numéro d'enregistrement de l'entreprise :	
Juridiction / autorité compétente	
Un·e expert·e proposé·e est ou a été lié·e à la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH ou à l'une des organisations dont elle est issue par un contrat de travail (stage y compris). Un·e expert·e proposé·e travaille ou a travaillé comme expert·e intégré·e placé·e par le Centre pour la migration internationale et le développement (CIM). Un·e expert·e proposé·e travaille ou a travaillé comme assistant·e technique détaché·e sur la base de la loi allemande relative aux AT.	☐ NON ☐ OUI, en tant que sur la période ☐ OUI, retraité·e de la GIZ ☐ OUI, collaborateur·rice mis·e en disponibilité
Un·e expert·e proposé·e ou une entreprise avec laquelle l'expert·e est en relation a conseillé la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH en amont de la présente procédure de passation ou a participé d'une autre façon à la préparation de cette procédure.	☐ NON ☐ OUI, de la manière suivante :

**Déclaration d'éligibilité pour les passations de marchés
– Appel d'offres public**

Performance économique et financière

Chiffres clés de l'entreprise

Votre chiffre d'affaires réalisé par l'ensemble de l'entreprise au cours des trois derniers exercices clos atteint-il en moyenne **1.500.000,00 MAD** net ?

- ☐ oui
☐ non

Le nombre d'employé·e·s au 31 décembre de l'année précédente atteint-il au moins **2 personnes** ?

- ☐ oui
☐ non

Performance technique

L'aptitude technique doit être démontrée sur la base d'un maximum de 10 projets de référence. Veuillez reporter dans le tableau « Récapitulatif des projets de référence » les indications pertinentes relatives aux trois dernières années conformément aux critères requis. Les candidats ne répondant pas à ces critères minimaux seront considérés comme non aptes et écartés des étapes suivantes de la procédure.

Conditions minimales requises relativement aux références

L'évaluation de l'aptitude est effectuée uniquement sur la base de projets de référence d'un volume minimum de **800.000,00 MAD**.

Au moins 6 projets de référence dans le domaine de **la mise en œuvre des formations de courte durée au profit des femmes**, au **Maroc** au cours des 3 dernières années.

Nous déclarons par la présente :

La condition minimale concernant les projets de référence dans le domaine demandé est remplie.

Voir les projets de référence à la ou aux ligne(s) n° du tableau.

La condition minimale concernant les projets de référence dans la région demandée est remplie.

Voir les projets de référence à la ou aux ligne(s) n° du tableau.



**Déclaration d'aptitude pour les passations de marchés
d'un montant inférieur ou égal aux seuils de procédure
de l'UE – Appel d'offres public**

Récapitulatif des projets de référence (indiquer uniquement des projets de référence dont le volume minimum correspond aux « Conditions minimales requises relativement aux références »)

N°	Intitulé du projet	Committant	Période	Montant du marché en MAD	Pays	Région / pays	Expérience technique	Financement par l'APD ¹ (oui/non)	Description du projet (brève présentation du contenu de l'action)
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

¹ Indiquer « oui » pour l'APD (aide publique au développement) lorsque le projet de référence a été financé à **au moins 50 %** par des fonds issus de l'APD.

Déclaration d'aptitude pour les passations de marchés d'un montant inférieur ou égal aux seuils de procédure de l'UE – Appel d'offres public

Déclaration d'intégrité

§ 1 Déclarations de la GIZ

En sa qualité d'entreprise fédérale, la GIZ aide le gouvernement fédéral allemand à concrétiser ses objectifs en matière de coopération internationale pour le développement durable et œuvre aussi au niveau mondial dans le domaine de l'éducation internationale. Guidée par sa vision du développement durable, la GIZ tient compte d'aspects politiques, économiques, sociaux et écologiques dans toutes ses actions. Dans ce contexte, les principes d'intégrité, de participation, de transparence et de responsabilité sont pour l'entreprise les piliers essentiels d'une prévention efficace de la corruption.

La GIZ conçoit l'intégrité comme un processus vivant et en constante évolution. Allant au-delà de la lutte anti-corruption, ce processus englobe l'ancrage au sein de l'entreprise de normes, valeurs et directives, par exemple en matière de défense de l'environnement et de protection des droits humains. Le code d'intégrité de la GIZ énonce des règles de conduite claires pour les collaborateurs de l'entreprise. Leur action doit être guidée par des principes tels que l'égalité de traitement, le respect des contrats et le respect des lois, la transparence, la loyauté, la confidentialité et le travail en partenariat. Le respect de ces règles est surveillé par le comité de conformité, le conseiller en matière d'intégrité et le médiateur externe.

Si la GIZ a connaissance de comportements passibles de sanctions pénales en Allemagne et/ou à l'étranger de la part de ses collaborateurs ou d'un soumissionnaire, candidat, contractant ou sous-traitant ou si elle a des soupçons concrets à ce sujet, elle ouvrira une enquête interne et en référera au Parquet si les soupçons se confirment.

Les partenaires commerciaux, partenaires de projet, groupes cibles et le public intéressé sont invités à participer à l'élucidation de faits présumés de corruption. En cas de soupçons fondés relatifs à une violation du code d'intégrité, ils peuvent contacter le conseiller en matière d'intégrité de la GIZ ou le médiateur externe de la GIZ. Ils sont tenus d'observer la plus stricte discrétion et peuvent aussi être contactés en amont si certains points demandent des éclaircissements.

- Conseillers en matière d'intégrité de la GIZ :
Madame Carola Faller (Eschborn), tél. : +49 6196 79-3529 et
Monsieur Hans-Joachim Gante (Bonn), tél. : +49 228 4460-1557
E-mail : integrity-mailbox@giz.de
- Médiateur externe de la GIZ,
M^e Edgar Joussen, avocat, tél. : +49 30 315 18 7-0
E-mail : ombudsmann@ra-ja.de
www.giz.de/ombudsmann

L'entreprise est également soumise aux dispositions du code de bonne gouvernance de l'État fédéral pour les entreprises publiques et observe ses recommandations en matière de transparence. La GIZ publie chaque année sur son site Internet un rapport sur la gouvernance de l'entreprise, dans lequel elle divulgue entre autres les rémunérations des membres du directoire. En ce qui concerne les achats, la GIZ, en sa qualité de pouvoir adjudicateur, respecte scrupuleusement les prescriptions du droit des marchés publics en donnant la priorité aux appels d'offres publics et en veillant à une stricte séparation des opérations de planification, d'attribution des marchés et de décompte.



**Déclaration d'aptitude pour les passations de marchés
d'un montant inférieur ou égal aux seuils de procédure
de l'UE – Appel d'offres public**

La GIZ est en outre régulièrement soumise à un contrôle à la fois interne et externe. En sa qualité d'entreprise fédérale, la GIZ est contrôlée par la Cour fédérale des comptes.

§ 2 Déclarations du contractant

Le contractant déclare connaître et observer le système de valeurs et d'intégrité de la GIZ décrit plus haut. Il est tenu en particulier de respecter, dès la phase de préparation d'un contrat, les principes d'intégrité énoncés dans les Conditions générales relatives à la fourniture de services et d'ouvrages pour la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH (points 1.4, 1.5 et 1.11).

Le contractant, dans la mesure où il s'agit d'une personne morale, prendra des mesures organisationnelles afin d'instruire ses employé·e·s et ses sous-traitants des principes d'intégrité de la GIZ conformément aux points 2.1.4 et 2.4.2.1 des Conditions générales, et s'emploiera à promouvoir et contrôler le respect de ces principes. Le contractant informera ses employé·e·s et sous-traitants de ce que la GIZ a, en la personne de l'avocat M^e Edgar Joussen, mandaté pour le traitement confidentiel de cas suspects un médiateur externe qui garantit le plus strict anonymat aux personnes susceptibles d'apporter des indications utiles, en particulier sur des faits présumés de corruption.

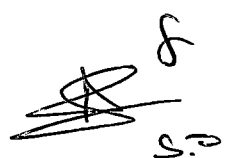
Le contractant déclare qu'il s'abstiendra, dans le cadre de l'exécution du contrat, de passer des marchés de sous-traitance avec des personnes et entités de fiabilité douteuse.

Le contractant s'abstiendra, dans le cadre d'une procédure d'adjudication en cours, d'entrer en contact avec des personnes extérieures à l'entité de la GIZ chargée de la gestion des contrats qui sont impliquées dans cette même procédure. Le contractant sollicitera les renseignements dont il a besoin concernant la procédure d'adjudication en cours exclusivement par écrit auprès de l'unité organisationnelle compétente au sein de la GIZ, la division Achats et contrats, qui coordonne également les réponses à donner aux questions d'ordre technique. Le contractant est parfaitement conscient qu'il risque sinon d'être exclu de la compétition.

Primauté des règles propres de la GIZ

Nous nous engageons à reconnaître la primauté de toutes les clauses qui seront introduites dans la procédure de passation avec les documents du marché par le pouvoir adjudicateur (GIZ) et déclarons qu'hormis les contenus de l'offre soumise, aucun autre contenu provenant, par exemple, de contrats préliminaires ou d'autres documents, et plus particulièrement de nos propres conditions générales, ne sera intégré à l'offre.

En envoyant ce document via la place virtuelle de passation des marchés de la GIZ, je certifie / nous certifions que les informations fournies ci-dessus sont exactes et complètes.

Handwritten signature and initials in the bottom right corner of the page.

**Déclaration d'éligibilité pour les passations de marchés
– Appel d'offres public**



Numéro d'appel d'offres : 10039458_LOT 2

Sommaire

Numéro d'appel d'offres : 10039458_LOT 2	1
Rubrique réservée aux personnes morales	1
Performance économique et financière	2
Performance technique	2
Récapitulatif des projets de référence	3
Déclaration d'intégrité	4
Primauté des règles propres de la GIZ	5

Je déclare / Nous déclarons par la présente :

Rubrique réservée aux personnes morales

N° de registre du commerce / autre numéro d'enregistrement de l'entreprise :	
Juridiction / autorité compétente	
Un·e expert·e proposé·e est ou a été lié·e à la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH ou à l'une des organisations dont elle est issue par un contrat de travail (stage y compris). Un·e expert·e proposé·e travaille ou a travaillé comme expert·e intégré·e placé·e par le Centre pour la migration internationale et le développement (CIM). Un·e expert·e proposé·e travaille ou a travaillé comme assistant·e technique détaché·e sur la base de la loi allemande relative aux AT.	☐ NON ☐ OUI, en tant que _____ sur la période _____ ☐ OUI, retraité·e de la GIZ ☐ OUI, collaborateur·rice mis·e en disponibilité
Un·e expert·e proposé·e ou une entreprise avec laquelle l'expert·e est en relation a conseillé la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH en amont de la présente procédure de passation ou a participé d'une autre façon à la préparation de cette procédure.	☐ NON ☐ OUI, de la manière suivante :

**Déclaration d'éligibilité pour les passations de marchés
– Appel d'offres public**

Performance économique et financière

Chiffres clés de l'entreprise

Votre chiffre d'affaires réalisé par l'ensemble de l'entreprise au cours des trois derniers exercices clos atteint-il en moyenne **1.500.000,00 MAD** net ?

- ☐ oui
☐ non

Le nombre d'employé·e·s au 31 décembre de l'année précédente atteint-il au moins **2 personnes** ?

- ☐ oui
☐ non

Performance technique

L'aptitude technique doit être démontrée sur la base d'un maximum de 10 projets de référence. Veuillez reporter dans le tableau « Récapitulatif des projets de référence » les indications pertinentes relatives aux trois dernières années conformément aux critères requis. Les candidats ne répondant pas à ces critères minimaux seront considérés comme non aptes et écartés des étapes suivantes de la procédure.

Conditions minimales requises relativement aux références

L'évaluation de l'aptitude est effectuée uniquement sur la base de projets de référence d'un volume minimum de **800.000,00 MAD**.

Au moins 6 projets de référence dans le domaine de **la mise en œuvre des formations de courte durée au profit des femmes**, au **Maroc** au cours des 3 dernières années.

Nous déclarons par la présente :

La condition minimale concernant les projets de référence dans le domaine demandé est remplie.

Voir les projets de référence à la ou aux ligne(s) n° du tableau.

La condition minimale concernant les projets de référence dans la région demandée est remplie.

Voir les projets de référence à la ou aux ligne(s) n° du tableau.

**Déclaration d'aptitude pour les passations de marchés
d'un montant inférieur ou égal aux seuils de procédure
de l'UE – Appel d'offres public**

Récapitulatif des projets de référence (indiquer uniquement des projets de référence dont le volume minimum correspond aux « Conditions minimales requises relativement aux références »)

N°	Intitulé du projet	Committant	Période	Montant du marché en MAD	Pays	Région / pays	Expérience technique	Financement par l'APD ¹ (oui/non)	Description du projet (brève présentation du contenu de l'action)
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

¹ Indiquer « oui » pour l'APD (aide publique au développement) lorsque le projet de référence a été financé à **au moins 50 %** par des fonds issus de l'APD.

Déclaration d'aptitude pour les passations de marchés d'un montant inférieur ou égal aux seuils de procédure de l'UE – Appel d'offres public

Déclaration d'intégrité

§ 1 Déclarations de la GIZ

En sa qualité d'entreprise fédérale, la GIZ aide le gouvernement fédéral allemand à concrétiser ses objectifs en matière de coopération internationale pour le développement durable et œuvre aussi au niveau mondial dans le domaine de l'éducation internationale. Guidée par sa vision du développement durable, la GIZ tient compte d'aspects politiques, économiques, sociaux et écologiques dans toutes ses actions. Dans ce contexte, les principes d'intégrité, de participation, de transparence et de responsabilité sont pour l'entreprise les piliers essentiels d'une prévention efficace de la corruption.

La GIZ conçoit l'intégrité comme un processus vivant et en constante évolution. Allant au-delà de la lutte anti-corruption, ce processus englobe l'ancrage au sein de l'entreprise de normes, valeurs et directives, par exemple en matière de défense de l'environnement et de protection des droits humains. Le code d'intégrité de la GIZ énonce des règles de conduite claires pour les collaborateurs de l'entreprise. Leur action doit être guidée par des principes tels que l'égalité de traitement, le respect des contrats et le respect des lois, la transparence, la loyauté, la confidentialité et le travail en partenariat. Le respect de ces règles est surveillé par le comité de conformité, le conseiller en matière d'intégrité et le médiateur externe.

Si la GIZ a connaissance de comportements passibles de sanctions pénales en Allemagne et/ou à l'étranger de la part de ses collaborateurs ou d'un soumissionnaire, candidat, contractant ou sous-traitant ou si elle a des soupçons concrets à ce sujet, elle ouvrira une enquête interne et en référera au Parquet si les soupçons se confirment.

Les partenaires commerciaux, partenaires de projet, groupes cibles et le public intéressé sont invités à participer à l'élucidation de faits présumés de corruption. En cas de soupçons fondés relatifs à une violation du code d'intégrité, ils peuvent contacter le conseiller en matière d'intégrité de la GIZ ou le médiateur externe de la GIZ. Ils sont tenus d'observer la plus stricte discrétion et peuvent aussi être contactés en amont si certains points demandent des éclaircissements.

- Conseillers en matière d'intégrité de la GIZ :
Madame Carola Faller (Eschborn), tél. : +49 6196 79-3529 et
Monsieur Hans-Joachim Gante (Bonn), tél. : +49 228 4460-1557
E-mail : integrity-mailbox@giz.de
- Médiateur externe de la GIZ,
M^e Edgar Joussen, avocat, tél. : +49 30 315 18 7-0
E-mail : ombudsmann@ra-is.de
www.giz.de/ombudsmann

L'entreprise est également soumise aux dispositions du code de bonne gouvernance de l'État fédéral pour les entreprises publiques et observe ses recommandations en matière de transparence. La GIZ publie chaque année sur son site Internet un rapport sur la gouvernance de l'entreprise, dans lequel elle divulgue entre autres les rémunérations des membres du directoire. En ce qui concerne les achats, la GIZ, en sa qualité de pouvoir adjudicateur, respecte scrupuleusement les prescriptions du droit des marchés publics en donnant la priorité aux appels d'offres publics et en veillant à une stricte séparation des opérations de planification, d'attribution des marchés et de décompte.

**Déclaration d'aptitude pour les passations de marchés
d'un montant inférieur ou égal aux seuils de procédure
de l'UE – Appel d'offres public**

La GIZ est en outre régulièrement soumise à un contrôle à la fois interne et externe. En sa qualité d'entreprise fédérale, la GIZ est contrôlée par la Cour fédérale des comptes.

§ 2 Déclarations du contractant

Le contractant déclare connaître et observer le système de valeurs et d'intégrité de la GIZ décrit plus haut. Il est tenu en particulier de respecter, dès la phase de préparation d'un contrat, les principes d'intégrité énoncés dans les Conditions générales relatives à la fourniture de services et d'ouvrages pour la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH (points 1.4, 1.5 et 1.11).

Le contractant, dans la mesure où il s'agit d'une personne morale, prendra des mesures organisationnelles afin d'instruire ses employé·e·s et ses sous-traitants des principes d'intégrité de la GIZ conformément aux points 2.1.4 et 2.4.2.1 des Conditions générales, et s'emploiera à promouvoir et contrôler le respect de ces principes. Le contractant informera ses employé·e·s et sous-traitants de ce que la GIZ a, en la personne de l'avocat M^e Edgar Joussen, mandaté pour le traitement confidentiel de cas suspects un médiateur externe qui garantit le plus strict anonymat aux personnes susceptibles d'apporter des indications utiles, en particulier sur des faits présumés de corruption.

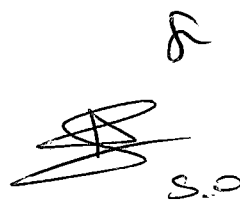
Le contractant déclare qu'il s'abstiendra, dans le cadre de l'exécution du contrat, de passer des marchés de sous-traitance avec des personnes et entités de fiabilité douteuse.

Le contractant s'abstiendra, dans le cadre d'une procédure d'adjudication en cours, d'entrer en contact avec des personnes extérieures à l'entité de la GIZ chargée de la gestion des contrats qui sont impliquées dans cette même procédure. Le contractant sollicitera les renseignements dont il a besoin concernant la procédure d'adjudication en cours exclusivement par écrit auprès de l'unité organisationnelle compétente au sein de la GIZ, la division Achats et contrats, qui coordonne également les réponses à donner aux questions d'ordre technique. Le contractant est parfaitement conscient qu'il risque sinon d'être exclu de la compétition.

Primauté des règles propres de la GIZ

Nous nous engageons à reconnaître la primauté de toutes les clauses qui seront introduites dans la procédure de passation avec les documents du marché par le pouvoir adjudicateur (GIZ) et déclarons qu'hormis les contenus de l'offre soumise, aucun autre contenu provenant, par exemple, de contrats préliminaires ou d'autres documents, et plus particulièrement de nos propres conditions générales, ne sera intégré à l'offre.

En envoyant ce document via la place virtuelle de passation des marchés de la GIZ, je certifie / nous certifions que les informations fournies ci-dessus sont exactes et complètes.

Handwritten signature and initials in the bottom right corner of the page.

Termes de référence (TdR) pour les achats de prestations de services d'une valeur inférieure au seuil de l'UE

CONFIDENTIAL

Conception et mise en œuvre de parcours de formation favorisant l'inclusion économique des femmes dans les secteurs du futur en lots séparés dans le cadre du projet INEFF	Numéro du projet / unité de gestion : G-012263-001 Numéro d'appel d'offres : 10039458
---	--

0. Liste des sigles et abréviations	3
CHAPITRE 1 – CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE LA MISSION	4
1.1. Contexte	4
1.2. Présentation des lots	4
1.3. Modalités de soumission	5
1.4. Justification de la mission	5
1.5. Complémentarité des deux lots	6
CHAPITRE 2 – MISSION DU CONTRACTANT, RÉSULTATS ATTENDUS ET APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE	7
2.1. Objet de la mission	7
2.2. Objectif général	7
2.3. Objectifs spécifiques	7
2.4. Principes directeurs de la mission	7
2.5. Description des lots	8
2.6. Résultats attendus	8
CHAPITRE 3 – LOT 1 : RÉGION BÉNI MELLAL-KHÉNIFRA	8
3.1. Objet du lot	8
3.2. Objectifs spécifiques du lot	9
3.3. Public cible	9
3.4. Couverture géographique	9
3.5. Prestations attendues	9
3.6. Résultats attendus	10
3.7. Parcours de formation prévus – Lot 1	10
3.8. Architecture des parcours de formation	11
3.9. Déroulement des formations	11
3.10. Réalisations attendues des bénéficiaires	11
CHAPITRE 4 – LOT 2 : RÉGION CASABLANCA-SETTAT	12
4.1. Objet du lot	12
4.2. Objectif général :	12
4.3. Objectifs spécifiques	12
4.4. Résultats attendus	13
4.5. Principes d'intervention	14
4.6. Aperçu général de la mission	14
4.7. Organisation des formations :	14
4.8. Préparation des parcours de formation	15

4.9. Mise en œuvre des formations :	15
4.10. Organisation logistique des formations :	15
4.11. Coordination avec la GIZ.....	16
4.12. Modules de formation :	17
4.13. Mise en application des acquis.....	18
4.14. Flexibilité pédagogique et innovation.....	18
CHAPITRE 5 – CONCEPT DES RESSOURCES HUMAINES	19
5.1. Principes généraux	19
5.2. Ressources humaines – Lot 1 : Région Béni Mellal–Khénifra.....	19
5.3. Ressources humaines – Lot 2 : Région Casablanca–Settat	20
5.4. Modalités d'évaluation des pools d'experts.....	20
CHAPITRE 6 – CONCEPT TECHNIQUE ET METHODOLOGIQUE	21
1. Conception.....	21
2. Concept de ressources humaines.....	23
Direction de l'équipe : Expert(e) 1 en ingénierie de formation et insertion professionnelle	24
3. Consignes de calcul.....	35
4. Consignes relatives au format de l'offre	38
5. Exigences relatives au format de l'offre.....	39
6. Présentation du dossier de candidature :	39
a. Dossier administratif (commun pour les deux lots)	39
b. Offre technique	39
c. Evaluation des offres	40
d. Modèle de présentation de l'offre financière :	40
7. Confidentialité	41
8. Exigences en matière de protection des données	41
9. Annexes 1 : Grille des frais de la GIZ.....	42
10. Annexes 2 : Métiers objet des formation Lot 1 : Région Béni Mellal Khénifra	42

0. Liste des sigles et abréviations

Conditions générales	Conditions générales relatives à la fourniture de services et d'ouvrages pour la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH
JE	jour(s) d'expert-e
TdR	termes de référence
INEFF	Inclusion Economique des femmes dans les secteurs de futur
ANAPEC	Agence Nationale de Promotion de l'Emploi et des Compétences
MIEPEEC	ministère de l'Inclusion économique, de la Petite Entreprise, de l'Emploi et des Compétences
UE	Union européenne
BMZ	Ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement
TPE	Très Petite Entreprise
BMK	Béni Mellal Khéniféa
CS	Casablanca Settat

CHAPITRE 1 – CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE LA MISSION

1.1. Contexte

Le projet « **Inclusion Économique des Femmes dans les Secteurs du Futur** » (INEFF) est cofinancé par le **Ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ)** et l'**Union européenne**. Il ambitionne d'accélérer l'inclusion économique des femmes au Maroc en favorisant leur accès à des opportunités d'emploi salarié et d'auto-emploi dans les secteurs d'avenir. À travers une approche innovante et multi-acteurs, le projet mobilise les institutions publiques, le secteur privé et la société civile afin de créer un environnement plus inclusif, propice à l'autonomisation économique durable des femmes. Ce projet se veut transformateur, tant dans ses approches que dans ses modalités de mise en œuvre. L'approche du projet repose sur une logique multi-acteurs (administrations publiques, entreprises, société civile) et multi-niveaux (national, régional et provincial), et se structure autour de trois axes stratégiques :

1. **Renforcement du secteur public** : adaptation de l'offre de services publics de l'emploi et de l'employabilité pour répondre aux besoins spécifiques des femmes.
2. **Accompagnement du secteur privé** : appui aux entreprises, notamment dans les secteurs porteurs et émergents, pour promouvoir des pratiques inclusives favorisant l'intégration professionnelle des femmes.
3. **Appui direct aux femmes et à leur environnement** : renforcement des compétences et du potentiel des femmes, tout en sensibilisant leur entourage sur les normes socio-culturelles limitant leur participation économique.

Dans ce cadre, le projet intervient notamment dans les régions Béni Mellal–Khénifra et Casablanca–Settat, qui présentent des contextes socio-économiques complémentaires et des besoins spécifiques en matière d'inclusion économique des femmes. Afin de répondre à ces besoins de manière adaptée, le présent appel d'offres est structuré en deux lots géographiques indépendants, correspondant aux deux régions d'intervention du projet.

Chaque lot poursuit les objectifs stratégiques du projet INEFF tout en proposant des dispositifs de formation adaptés aux caractéristiques économiques, aux besoins des bénéficiaires et aux priorités de développement propres à chaque territoire.

1.2. Présentation des lots

Le présent marché est structuré en deux (2) lots indépendants :

Lot 1 – Région Béni Mellal–Khénifra

Ce lot porte sur la conception et la mise en œuvre de parcours de formation qualifiants destinés à renforcer l'employabilité et l'autonomisation économique des femmes dans les métiers d'avenir. Il cible prioritairement les femmes en recherche d'emploi ou en reconversion professionnelle et couvre les cinq provinces de la région : Béni Mellal, Azilal, Fquih Ben Salah, Khénifra et Khouribga. Les parcours sont orientés vers les secteurs émergents, les métiers du futur et l'insertion professionnelle.

Lot 2 – Région Casablanca–Settat

Ce lot concerne la conception et la mise en œuvre d'un dispositif de renforcement des capacités destiné aux femmes entrepreneures, dirigeantes de TPE et membres de coopératives. Il vise à développer leurs compétences en e-commerce, commercialisation digitale et intelligence artificielle afin d'améliorer durablement la compétitivité de leurs activités, d'accroître leurs revenus et d'améliorer leurs conditions de travail. Les formations seront mises en œuvre dans les différentes provinces et préfectures de la région Casablanca–Settat.

1.3. Modalités de soumission

Le présent appel d'offres est structuré en deux (2) lots géographiques indépendants. Les soumissionnaires peuvent présenter une offre pour un seul lot ou pour les deux lots. En cas de soumission à plusieurs lots :

- Une offre technique distincte devra être présentée pour chaque lot ;
- Le dossier administratif pourra être commun à l'ensemble des lots.
- Une offre financière distincte devra être présentée pour chaque lot ;

Chaque lot fera l'objet d'une évaluation technique et financière indépendante et pourra être attribué séparément. Un même soumissionnaire pourra se voir attribuer un ou plusieurs lots, sous réserve qu'il satisfasse aux exigences techniques et financières propres à chacun d'eux et qu'il démontre sa capacité à exécuter simultanément les prestations concernées. Cette organisation est cohérente avec les principes de gestion des appels d'offres en lots présentés dans le DAO de référence.

1.4. Justification de la mission

Le projet INEFF vise à lever les principaux obstacles qui limitent la participation économique des femmes en développant des solutions adaptées aux réalités des territoires, aux besoins du marché du travail et aux opportunités offertes par les secteurs d'avenir. Dans cette perspective, les dispositifs de renforcement des capacités constituent un levier stratégique pour améliorer durablement l'employabilité, l'entrepreneuriat et l'autonomisation économique des femmes. Toutefois, les besoins des bénéficiaires diffèrent sensiblement selon les régions d'intervention. Alors que certaines régions nécessitent principalement un renforcement des compétences favorisant l'accès à l'emploi dans les métiers d'avenir, d'autres requièrent un accompagnement davantage orienté vers la transformation numérique des activités économiques existantes et le développement de l'entrepreneuriat féminin.

Afin de répondre efficacement à ces besoins différenciés, le présent appel d'offres est structuré en deux lots géographiques indépendants, chacun reposant sur des objectifs, des bénéficiaires et des parcours de formation adaptés à son contexte territorial, tout en poursuivant une finalité commune : renforcer durablement l'inclusion économique des femmes à travers une approche sensible au genre et transformatrice.

Le présent appel d'offres est destiné aux bureaux d'études, cabinets de conseil ou organismes de formation disposant d'une expertise confirmée dans la conception et la mise en œuvre de dispositifs de formation, de renforcement des capacités, d'accompagnement à l'insertion professionnelle et à l'entrepreneuriat.

1.4.1. Justification spécifique – Lot 1 : Région Béni Mellal–Khénifra

Dans la région Béni Mellal–Khénifra, les femmes demeurent confrontées à de nombreux obstacles limitant leur accès à un emploi durable et aux métiers des secteurs d'avenir. Parmi ces contraintes figurent notamment l'insuffisance d'offres de formation qualifiante adaptées aux besoins des entreprises, une faible connaissance des métiers émergents, un accès limité aux réseaux professionnels, des difficultés de mobilité ainsi que la persistance de normes sociales influençant les choix professionnels des femmes.

Dans ce contexte, la mise en œuvre de parcours de formation qualifiants constitue un levier stratégique pour renforcer les compétences techniques, numériques et comportementales des bénéficiaires, améliorer leur employabilité et favoriser leur insertion dans les secteurs porteurs de la région. Ces parcours contribueront également à développer leur autonomie économique, leur confiance en elles et leur capacité à accéder à des opportunités professionnelles durables, en cohérence avec les objectifs du projet INEFF.

1.4.2. Justification spécifique – Lot 2 : Région Casablanca–Settat

La région Casablanca–Settat concentre une part importante du tissu entrepreneurial national et constitue un territoire stratégique pour le développement des très petites entreprises (TPE), des

coopératives et de l'entrepreneuriat féminin. Malgré ce potentiel, de nombreuses femmes entrepreneures rencontrent encore des difficultés à tirer pleinement parti des opportunités offertes par la transformation numérique, le commerce électronique et l'intelligence artificielle.

Les principales contraintes concernent notamment une présence limitée sur les plateformes numériques, une faible maîtrise des outils de commercialisation digitale, des difficultés à accéder à de nouveaux marchés ainsi qu'une utilisation encore insuffisante des technologies numériques permettant d'améliorer la productivité, l'organisation du travail et la compétitivité des entreprises.

La présente mission vise ainsi à accompagner les femmes entrepreneures, les dirigeantes de TPE et les membres de coopératives dans le développement de leurs activités économiques grâce à l'utilisation du e-commerce, du marketing digital et de l'intelligence artificielle comme leviers de productivité, d'innovation, d'amélioration des conditions de travail et d'augmentation durable des revenus. Elle s'inscrit pleinement dans la dynamique de transformation numérique portée par le projet INEFF et dans la vision de transformation de la DPETPE à l'horizon 2030.

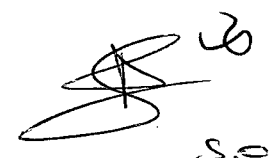
1.5. Complémentarité des deux lots

Les deux lots poursuivent une ambition commune consistant à renforcer l'inclusion économique durable des femmes, tout en répondant à des besoins distincts et complémentaires.

- **Le Lot 1** est principalement orienté vers le développement de l'employabilité des femmes à travers des parcours qualifiants dans les métiers d'avenir et l'accompagnement vers l'insertion professionnelle ou l'entrepreneuriat.
- **Le Lot 2** vise à renforcer la compétitivité des activités économiques existantes portées par des femmes entrepreneures, en mobilisant les outils du e-commerce, du marketing digital et de l'intelligence artificielle afin de favoriser leur croissance, leur résilience et leur accès à de nouveaux marchés.

Les deux dispositifs s'inscrivent dans une approche transformatrice du genre, privilégient des méthodes pédagogiques actives et orientées vers les résultats, et contribuent à la réalisation des objectifs du projet INEFF en matière d'autonomisation économique des femmes.

Élément de comparaison	Lot 1 – Région Béni Mellal–Khénifra	Lot 2 – Région Casablanca–Settat
Objectif principal	Renforcer l'employabilité des femmes et favoriser leur insertion professionnelle dans les métiers d'avenir.	Renforcer la compétitivité et le développement des activités économiques des femmes grâce au e-commerce, au marketing digital et à l'intelligence artificielle.
Public cible	Femmes en recherche d'emploi, en reconversion professionnelle ou souhaitant développer une activité génératrice de revenus.	Femmes entrepreneures, dirigeantes de très petites entreprises (TPE), membres de coopératives et porteuses de projets.
Approche	Parcours de formation qualifiants orientés vers l'acquisition de compétences techniques, numériques et comportementales favorisant l'insertion professionnelle.	Parcours de renforcement des capacités orientés vers la transformation digitale des activités économiques, l'amélioration de la productivité, l'augmentation des revenus et l'accès à de nouveaux marchés.
Principaux domaines de formation	Métiers d'avenir, entrepreneuriat, éducation financière, employabilité, soft skills et égalité de genre.	E-commerce, commercialisation digitale, intelligence artificielle, leadership, soft skills et égalité de genre.
Finalité	Faciliter l'accès à l'emploi salarié ou à l'entrepreneuriat dans les secteurs d'avenir.	Développer et moderniser les activités économiques existantes en mobilisant les outils numériques et l'intelligence artificielle.



Couverture géographique	Région Béni Mellal–Khénifra (Béni Mellal, Azilal, Fquih Ben Salah, Khénifra et Khouribga).	Région Casablanca–Settat (Casablanca, Mohammedia, Bouskoura, Berrechid, Benslimane, Nouaceur, Settat, Sidi Bennour et El Jadida).
Résultats attendus	Renforcement des compétences, amélioration de l'employabilité, insertion professionnelle et développement de projets entrepreneuriaux.	Développement de boutiques en ligne, amélioration de la visibilité numérique, utilisation opérationnelle de l'intelligence artificielle, augmentation des revenus et amélioration des conditions de travail.

CHAPITRE 2 – MISSION DU CONTRACTANT, RÉSULTATS ATTENDUS ET APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE

2.1. Objet de la mission

La présente mission a pour objet de recruter un ou plusieurs prestataires spécialisés pour concevoir, organiser et mettre en œuvre des parcours de formation destinés à renforcer l'inclusion économique des femmes dans les régions Béni Mellal–Khénifra et Casablanca–Settat, dans le cadre du projet (INEFF).

La mission vise à développer les compétences techniques, numériques, entrepreneuriales et comportementales des bénéficiaires, en adoptant une approche pédagogique participative, orientée vers les résultats et fondée sur une approche sensible au genre et transformatrice.

Le présent marché est structuré en deux (2) lots géographiques indépendants, correspondant à des besoins distincts mais complémentaires.

2.2. Objectif général

L'objectif général de la mission est de contribuer à l'amélioration durable de l'inclusion économique des femmes en renforçant leurs compétences, leur employabilité, leur capacité entrepreneuriale et leur accès aux opportunités offertes par les secteurs du futur, conformément aux objectifs du projet INEFF.

Les dispositifs de formation devront permettre aux bénéficiaires d'acquérir des compétences directement mobilisables dans leur parcours professionnel ou entrepreneurial et produire des résultats concrets favorisant leur autonomisation économique.

2.3. Objectifs spécifiques

La mission poursuit notamment les objectifs spécifiques suivants :

- Renforcer les compétences techniques, numériques et comportementales des bénéficiaires ;
- Promouvoir l'utilisation des technologies numériques et des solutions innovantes adaptées aux besoins des femmes ;
- Favoriser l'accès à l'emploi, à l'auto-emploi ou au développement d'activités économiques pérennes ;
- Améliorer la compétitivité des entreprises, TPE et coopératives dirigées par des femmes ;
- Développer l'utilisation du e-commerce, de la commercialisation digitale et de l'intelligence artificielle lorsque cela est pertinent ;
- Intégrer de manière transversale les principes de l'égalité de genre et de l'approche transformatrice du genre ;
- Contribuer au renforcement de l'autonomisation économique des femmes et à l'amélioration de leurs conditions de travail.

2.4. Principes directeurs de la mission

La conception et la mise en œuvre des parcours de formation devront respecter les principes suivants :

- Une approche centrée sur les bénéficiaires et leurs besoins ;
- Une pédagogie active privilégiant l'apprentissage par la pratique ;
- Une orientation vers des résultats concrets et directement applicables ;
- L'intégration transversale de l'approche sensible au genre et de l'approche transformatrice du genre ;
- La prise en compte des réalités socio-économiques propres à chaque territoire ;
- L'utilisation d'outils numériques et de méthodes pédagogiques innovantes ;
- Un accompagnement favorisant la mise en pratique des acquis ;
- Une démarche de suivi, d'amélioration continue et de capitalisation des expériences.

2.5. Description des lots

Le présent marché est composé de deux (2) lots indépendants.

Lot 1 – Région Béni Mellal–Khénifra

Le Lot 1 porte sur la conception et la mise en œuvre de parcours de formation qualifiants dans les métiers d'avenir destinés à renforcer l'employabilité et l'autonomisation économique des femmes. Les prestations comprendront notamment la conception des parcours, l'animation des formations, l'accompagnement des bénéficiaires, l'évaluation des acquis, le suivi des participantes et la production des livrables prévus dans les présents Termes de Référence.

Lot 2 – Région Casablanca–Settat

Le Lot 2 porte sur la conception et la mise en œuvre d'un parcours de renforcement des capacités destiné aux femmes entrepreneures, dirigeantes de TPE, membres de coopératives et porteuses de projets.

Le parcours sera centré sur le développement des compétences en e-commerce, commercialisation digitale et intelligence artificielle, afin de renforcer la compétitivité des activités économiques des bénéficiaires, d'améliorer leur productivité, d'accroître leurs revenus et de favoriser leur accès à de nouveaux marchés.

2.6. Résultats attendus

À l'issue de la mission, les résultats suivants devront être atteints :

- Les parcours de formation auront été conçus et mis en œuvre conformément aux exigences des présents Termes de Référence ;
- Les bénéficiaires auront acquis des compétences directement mobilisables dans leur parcours professionnel ou entrepreneurial ;
- Les livrables pédagogiques et techniques auront été produits et validés ;
- Les dispositifs de suivi et d'évaluation auront permis de mesurer les résultats obtenus ;
- Les bénéficiaires auront développé des réalisations concrètes adaptées aux objectifs de leur lot ;
- Les actions conduites auront contribué à l'autonomisation économique des femmes et à la réduction des obstacles limitant leur participation à la vie économique.

CHAPITRE 3 – LOT 1 : RÉGION BÉNI MELLAL–KHÉNIFRA

3.1. Objet du lot

Le présent lot porte sur la conception, l'organisation, la mise en œuvre et le suivi d'un dispositif intégré de parcours de formation qualifiants visant à renforcer l'employabilité et l'autonomisation économique des femmes dans les secteurs d'avenir au niveau de la région Béni Mellal–Khénifra. Les prestations seront réalisées dans le cadre du projet (INEFF), en étroite collaboration avec la GIZ, la Direction Régionale de l'ANAPEC Béni Mellal Khénifra ainsi que les partenaires institutionnels et territoriaux concernés.

Le dispositif de formation devra permettre aux bénéficiaires d'acquérir des compétences directement mobilisables dans les secteurs porteurs de la région, tout en favorisant leur insertion professionnelle, leur accès à l'entrepreneuriat et leur autonomisation économique durable.

3.2. Objectifs spécifiques du lot

Le prestataire devra contribuer à l'atteinte des objectifs spécifiques suivants :

- Renforcer les compétences techniques des bénéficiaires dans les métiers d'avenir identifiés au niveau régional ;
- Développer les compétences numériques, entrepreneuriales et comportementales nécessaires à leur insertion professionnelle ;
- Rapprocher les compétences des bénéficiaires des besoins des entreprises et des secteurs économiques porteurs ;
- Promouvoir l'entrepreneuriat féminin et le développement d'activités génératrices de revenus ;
- Intégrer de manière transversale les principes de l'égalité de genre et de l'approche transformatrice du genre ;
- Accompagner les bénéficiaires vers l'emploi salarié, l'auto-emploi ou la création d'entreprise.

3.3. Public cible

Le présent lot cible principalement :

- Les femmes en recherche d'emploi ;
- Les femmes souhaitant intégrer les métiers des secteurs d'avenir ;
- Les femmes porteuses de projets entrepreneuriaux ;
- Les femmes souhaitant développer une activité génératrice de revenus.

Les bénéficiaires seront identifiées et sélectionnées en coordination avec la GIZ, l'anapec et les partenaires territoriaux.

3.4. Couverture géographique

Les prestations seront mises en œuvre dans l'ensemble de la région Béni Mellal-Khénifra, comprenant les cinq provinces suivantes :

- Béni Mellal ;
- Azilal ;
- Fquih Ben Salah ;
- Khénifra ;
- Khouribga.

La répartition des groupes de formation entre les provinces sera précisée par la GIZ en concertation avec l'ANAPEC, en fonction des besoins identifiés et des objectifs du projet.

3.5. Prestations attendues

Le prestataire sera chargé d'assurer l'ensemble des prestations nécessaires à la bonne exécution du lot, notamment :

Phase 1 – Lancement de la mission

- Réunion de lancement avec la GIZ et la Direction régionale ANAPEC Béni Mellal Khénifra
- Planification détaillée des activités ;
- Validation du calendrier de mise en œuvre ;
- Préparation de la note méthodologique.

Phase 2 – Identification et mobilisation des bénéficiaires

Le prestataire contribuera, en coordination avec la GIZ et l'ANAPEC, à :

- L'information des bénéficiaires ;
- L'organisation des campagnes de mobilisation ;
- La participation au processus de sélection ;
- La préparation des listes définitives.

Phase 3 – Ingénierie pédagogique

Le prestataire assurera notamment :

- L'adaptation des parcours de formation ;
- L'élaboration des supports pédagogiques ;
- La préparation des exercices pratiques ;
- Le développement des outils d'évaluation ;
- L'intégration de l'approche sensible au genre dans les contenus.

Tous les supports devront être validés par la GIZ et Direction régionale ANAPEC BMK avant leur utilisation.

Phase 4 – Mise en œuvre des formations

Le prestataire assurera :

- L'animation des différents parcours de formation ;
- La mobilisation des experts ;
- L'encadrement des bénéficiaires ;
- L'évaluation continue des acquis ;
- L'accompagnement vers la réalisation des livrables attendus.

Les formations devront privilégier les approches participatives, les mises en situation, les études de cas et les exercices pratiques.

Phase 5 – Accompagnement des bénéficiaires

Le prestataire assurera un accompagnement individualisé permettant de faciliter :

- L'insertion professionnelle ;
- La poursuite des parcours d'accompagnement ;
- Le développement des projets entrepreneuriaux ;
- L'orientation vers les dispositifs d'appui existants.

Phase 6 – Suivi, capitalisation et clôture

Le prestataire sera chargé :

- Du suivi des bénéficiaires ;
- De la préparation des rapports ;
- De la capitalisation des bonnes pratiques ;
- De la documentation des résultats obtenus ;
- De la formulation de recommandations pour la pérennisation des acquis.

3.6. Résultats attendus

À l'issue de la mission, le prestataire devra avoir contribué notamment à :

- La réalisation de l'ensemble des parcours de formation prévus ;
- L'acquisition de compétences qualifiantes par les bénéficiaires ;
- Le développement de projets professionnels ou entrepreneuriaux ;
- Le renforcement de l'employabilité des bénéficiaires ;
- La promotion de l'égalité de genre dans les parcours de formation ;
- La production de l'ensemble des livrables prévus dans les présents Termes de Référence.

3.7. Parcours de formation prévus – Lot 1

Dans le cadre du présent lot, le prestataire sera chargé de concevoir, adapter et mettre en œuvre les parcours de formation qualifiants présentés ci-dessous.

Le contenu détaillé des parcours devra être adapté aux besoins des bénéficiaires, aux évolutions des secteurs concernés ainsi qu'aux attentes des entreprises partenaires, tout en respectant les objectifs fixés par les présents Termes de Référence

N°	Parcours de formation	Secteur
1	Chargée de Marketing Digital assistée par l'Intelligence Artificielle / Community Manager	Digital

Handwritten signature and initials

2	Assistante Digitale et Gestionnaire des Outils Collaboratifs	Digital
3	Analyste de Données et Business Intelligence Junior	Data
4	Technicienne en Modélisation et Design 3D	Industrie créative
5	Designer Graphique et Créatrice de Contenus Visuels	Industrie créative
6	Créatrice de Contenus Multimédias et Photographie Digitale	Industrie créative
7	Développeuse Junior de Jeux Vidéo et Expériences Interactives	Gaming
8	Technicienne en Automatisation Intelligente et Robotique	Industrie 4.0
9	Technicienne en Agriculture Intelligente et AgriTech	Agriculture
10	Technicienne en Transformation Agroalimentaire et Contrôle Qualité	Agroalimentaire
11	Conseillère en Tourisme Intelligent et Valorisation des Territoires	Tourisme
12	Conseillère en Performance Énergétique et Transition Verte	Économie verte
13	Technicienne en Économie Circulaire et Valorisation des Ressources	Économie circulaire

3.8. Architecture des parcours de formation

Tous les parcours devront être développés selon une architecture harmonisée garantissant une qualité pédagogique homogène.

Chaque parcours devra comprendre :

- Un module technique spécifique au métier ;
- Un module transversal d'entrepreneuriat ;
- Un module d'éducation financière ;
- Un module consacré aux compétences comportementales (soft skills) ;
- Un module relatif à l'égalité de genre et à l'approche transformatrice du genre ;
- Des exercices pratiques et des mises en situation ;
- Des évaluations des acquis ;
- Une préparation à l'insertion professionnelle ou au développement d'une activité entrepreneuriale.

Les contenus devront être adaptés au niveau des bénéficiaires et tenir compte des évolutions technologiques et des besoins du marché du travail.

3.9. Déroulement des formations

Le prestataire proposera un calendrier détaillé permettant une mise en œuvre efficiente des différents parcours.

Les formations pourront être organisées simultanément dans plusieurs provinces de la région afin d'optimiser les délais d'exécution, sous réserve de mobiliser les ressources humaines nécessaires et de garantir une qualité homogène des prestations sur l'ensemble du territoire.

Le prestataire précisera dans son offre technique l'organisation retenue pour assurer le déploiement simultané des différents parcours.

3.10. Réalisations attendues des bénéficiaires

Au terme des parcours de formation, chaque bénéficiaire devra disposer, selon la nature du métier suivi, de réalisations concrètes démontrant l'acquisition des compétences visées.

Ces réalisations pourront notamment comprendre :

- Un portfolio professionnel ;
- Des productions techniques ;
- Des projets individuels ou collectifs ;
- Des démonstrations pratiques ;
- Des travaux appliqués ;
- Un plan d'action professionnel ou entrepreneurial ;
- Un CV actualisé et un profil professionnel numérique lorsque cela est pertinent.

Le prestataire proposera, pour chaque parcours, les livrables spécifiques permettant de mesurer l'atteinte des objectifs pédagogiques.

CHAPITRE 4 – LOT 2 : RÉGION CASABLANCA–SETTAT

4.1. Objet du lot

Le contractant sera chargé de concevoir, organiser, mettre en œuvre et assurer le suivi d'un dispositif intégré de formations de courte durée destiné aux femmes cheffes de (très) petites entreprises (TPE), aux entrepreneures, et aux cheffes de coopératives féminines dans la région Casablanca-Settat.

La mission vise à renforcer durablement leurs capacités entrepreneuriales, commerciales et numériques afin d'améliorer la performance économique de leurs activités, de favoriser leur accès aux marchés et d'accroître leur autonomie économique à travers l'utilisation du commerce électronique, de la commercialisation digitale et des outils d'intelligence artificielle.

Le contractant devra proposer une approche pédagogique innovante, participative et orientée vers les résultats, permettant aux participantes d'acquérir des compétences directement applicables à leurs activités économiques et de produire, tout au long de la formation, des livrables concrets répondant à leurs besoins.

Au-delà du transfert de connaissances, la mission devra contribuer à accompagner les participantes dans la transformation digitale progressive de leurs entreprises ou coopératives, en mettant l'accent sur l'amélioration de leur compétitivité, l'augmentation de leurs revenus, l'élargissement de leurs marchés et l'amélioration de leurs conditions de travail.

L'ensemble des activités sera mis en œuvre conformément aux principes d'inclusion, d'égalité de genre et de participation promus par le projet INEFF, en adoptant une approche transformatrice du genre favorisant le renforcement du pouvoir économique des femmes et la réduction des barrières structurelles limitant leur développement entrepreneurial.

Le prestataire travaillera en étroite coordination avec la GIZ, la Direction Régionale de l'ANAPEC Casablanca-Settat ainsi que l'ensemble des partenaires concernés dans la région Casablanca-Settat.

4.2. Objectif général :

La mission vise à renforcer durablement les compétences numériques des participantes en utilisant le commerce électronique, le marketing digital et l'intelligence artificielle comme leviers de productivité, d'innovation, de développement des activités économiques et d'amélioration des conditions de travail.

4.3. Objectifs spécifiques

À l'issue de la mission, le prestataire devra contribuer à atteindre les objectifs spécifiques suivants

OS1. Développer les compétences numériques des participantes

Permettre aux participantes de maîtriser les principaux outils de commercialisation digitale, de communication numérique et de commerce électronique afin de développer efficacement leurs activités économiques.

OS2. Intégrer l'intelligence artificielle dans les activités économiques

Renforcer la capacité des participantes à utiliser des outils d'intelligence artificielle pour améliorer leur productivité, développer leurs stratégies commerciales, produire des contenus marketing, automatiser certaines tâches et optimiser leur prise de décision.

OS3. Renforcer les performances économiques des entreprises et coopératives

Accompagner les participantes dans l'élaboration de solutions concrètes permettant d'améliorer leur chiffre d'affaires, de diversifier leurs marchés, d'accroître leur visibilité et de développer leur clientèle grâce aux outils numériques.

OS4. Développer les compétences entrepreneuriales

Renforcer les capacités des participantes en matière de gestion, de planification commerciale, de développement d'activités, de relation client, de négociation et de gestion financière afin de consolider la pérennité de leurs entreprises.

OS5. Renforcer les compétences comportementales

Développer les compétences transversales favorisant le leadership, la communication, la prise de décision, le travail collaboratif, la gestion du changement, la négociation et la résolution de problèmes.

OS6. Promouvoir une approche transformatrice du genre

Renforcer les connaissances et les capacités des participantes et leur cercle social sur les principes de l'égalité de genre, du leadership féminin, de l'autonomisation économique et des pratiques entrepreneuriales inclusives, afin qu'elles deviennent des actrices du changement au sein de leurs entreprises, coopératives et communautés.

4.4. Résultats attendus

À la fin de la mission, les résultats suivants devront être atteints :

R1 : Les parcours de formation auront été conçus, adaptés aux besoins des participantes et validés par la GIZ avant leur déploiement.

R2 : Les quatorze groupes de formation auront été réalisés conformément au calendrier validé, au profit de 350 femmes (ayant complété le parcours et produit leurs livrables) réparties dans les différentes provinces et préfectures de la région Casablanca-Settat.

R3 : Les participantes auront acquis des compétences pratiques leur permettant d'utiliser efficacement les outils numériques, les plateformes de commerce électronique et les solutions d'intelligence artificielle dans le développement de leurs activités économiques.

R4 : Chaque participante disposera, à l'issue de la formation, d'un plan d'action individuel de transformation digitale définissant les actions prioritaires à mettre en œuvre pour développer son activité.

R5 : Chaque participante aura développé au moins un support ou outil directement exploitable dans son activité, par exemple :

- Une page Facebook Business optimisée ;
- Une boutique sur une marketplace ou une plateforme de commerce électronique ;
- Un catalogue numérique ;
- Une stratégie de communication digitale ;
- Un calendrier éditorial ;
- Une campagne publicitaire ;
- Une bibliothèque de contenus générés avec l'IA ;
- Une stratégie de fidélisation clientèle.

R6 : Les participantes et leurs cercle social auront renforcé leur compréhension des enjeux liés à l'égalité de genre, au leadership féminin et à l'autonomisation économique, et seront capables d'intégrer ces principes dans leurs pratiques entrepreneuriales.

R7 : Les entreprises et coopératives bénéficiaires disposeront d'une meilleure capacité à :

- Accroître leurs ventes ;
- Améliorer leur visibilité ;
- Développer de nouveaux marchés ;
- Améliorer leur productivité ;

- Optimiser leur organisation interne ;
- Améliorer progressivement leurs conditions de travail grâce aux outils numériques.

4.5. Principes d'intervention

Le prestataire devra mettre en œuvre la mission conformément aux principes suivants :

- Approche centrée sur les résultats et les impacts économiques ;
- Pédagogie active privilégiant les mises en situation, études de cas, simulations et ateliers pratiques ;
- Apprentissage par la pratique (*learning by doing*) ;
- Accompagnement individualisé des participantes ;
- Adaptation des contenus aux secteurs d'activité des bénéficiaires ;
- Utilisation d'outils numériques accessibles et facilement mobilisables après la formation ;
- Intégration transversale de l'approche sensible au genre et de l'approche transformatrice du genre ;
- Promotion de l'innovation, de la digitalisation et de l'intelligence artificielle comme leviers de compétitivité ;
- Prise en compte des besoins spécifiques des femmes entrepreneures afin de garantir une participation inclusive et un environnement d'apprentissage favorable.
- Utiliser l'intelligence artificielle comme levier transversal d'amélioration de la productivité, de l'organisation du travail, de la création de contenus, de l'automatisation des tâches et du développement des activités économiques.

4.6. Aperçu général de la mission

La présente mission consiste à concevoir, organiser, mettre en œuvre et assurer le suivi d'un dispositif intégré de renforcement des capacités destiné aux femmes cheffes de (très) petites entreprises (TPE), aux entrepreneures et aux cheffes de coopératives dans la région Casablanca-Settat.

Le dispositif a pour finalité de permettre aux participantes de développer durablement leurs activités économiques grâce à une meilleure maîtrise du commerce électronique, de la commercialisation digitale, des outils numériques et de l'intelligence artificielle.

Au-delà de l'acquisition de connaissances, la mission devra produire des résultats directement mesurables sur le développement des activités économiques des participantes, notamment en matière d'augmentation des revenus, d'amélioration de la visibilité commerciale, d'accès à de nouveaux marchés et d'amélioration des conditions de travail.

L'ensemble de la mission devra être mis en œuvre conformément aux principes de l'approche transformatrice du genre promue par le projet INEFF, en veillant à créer un environnement d'apprentissage inclusif, participatif et favorable au renforcement du pouvoir économique des femmes.

4.7. Organisation des formations :

Le prestataire assurera la préparation, l'organisation et l'animation de **quatorze (14) groupes de formation** répartis dans les différentes provinces et préfectures de la région Casablanca-Settat.

Chaque groupe sera composé d'environ **25 participantes**, soit un total prévisionnel de **350 femmes bénéficiaires**.

La répartition prévisionnelle est la suivante :

Ville	Nombre de groupes
Casablanca	6
Mohammédia	1
Berrechid	1
Benslimane	1

[Signature]
S.O

Nouaceur	1
Settat	1
Sidi Bennour	1
El Jadida	2

La GIZ pourra ajuster cette répartition en fonction des besoins identifiés sur le terrain, en concertation avec l'ANAPEC et les partenaires de mise en œuvre.

4.8. Préparation des parcours de formation

Avant le démarrage des formations, le prestataire devra réaliser une phase préparatoire comprenant notamment :

- L'analyse des besoins des bénéficiaires ;
- L'adaptation des contenus pédagogiques aux différents profils des participantes ;
- La préparation des guides des formateurs ;
- L'élaboration des supports pédagogiques ;
- La préparation des exercices pratiques ;
- La conception des études de cas inspirées de situations réelles rencontrées par les TPE et les coopératives ;
- La préparation des démonstrations sur les plateformes numériques ;
- La préparation des outils d'évaluation.

Tous les supports devront être validés par la GIZ et ANAPEC avant le démarrage des formations.

4.9. Mise en œuvre des formations :

Le prestataire assurera l'animation des différents modules de formation en privilégiant une approche participative reposant sur :

- Des démonstrations en direct ;
- Des ateliers pratiques ;
- Des travaux individuels ;
- Des travaux de groupe ;
- Des simulations ;
- Des études de cas ;
- Des exercices directement appliqués aux entreprises et coopératives des participantes ;
- Des séances de questions-réponses ;
- Des échanges de bonnes pratiques entre participantes.

Chaque participante devra travailler tout au long de la formation sur son propre projet ou sur sa propre entreprise afin de repartir avec des outils immédiatement opérationnels.

Les volumes horaires indiqués dans les présents TdR sont exprimés en journées de formation. À titre de référence, une (1) journée de formation correspond à un volume de huit (8) heures effectives de formation (une heure de formation est égal à 60 minutes). Le soumissionnaire est invité à proposer, dans son offre technique, une répartition détaillée des séquences pédagogiques et des activités d'apprentissage, tout en respectant le volume horaire global prévu pour chaque module et les objectifs pédagogiques définis dans les présents TdR.

4.10. Organisation logistique des formations :

Le prestataire assure, en coordination avec l'ANAPEC et la GIZ, la mise à disposition des salles de formation auprès des partenaires locaux ainsi que la coordination logistique générale des sessions. À ce titre, il est de la responsabilité du prestataire d'identifier et de rechercher prioritairement des salles de formation mises à disposition gratuitement par les institutions publiques, les collectivités territoriales ou tout autre partenaire local, afin de favoriser l'ancrage territorial de l'action et de renforcer le cadre partenarial avec les acteurs locaux.

Le prestataire précisera, dans son offre technique, les équipements pédagogiques et les moyens techniques nécessaires à la bonne réalisation des formations, notamment le matériel informatique, la connexion Internet, les équipements de démonstration ainsi que tout autre matériel spécifique requis. Il veillera également à communiquer en amont toute exigence technique indispensable au bon déroulement des activités.

Les responsabilités logistiques détaillées de chacune des parties seront précisées et validées lors de la phase de démarrage de la mission.

4.11. Coordination avec la GIZ

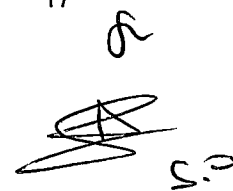
Le contractant travaillera en étroite collaboration avec l'équipe du projet INEFF, la Direction Régionale de l'ANAPEC Casablanca-Settat ainsi qu'avec tout autre partenaire désigné par la GIZ. Il participera aux réunions de coordination organisées dans le cadre de la mission, présentera l'état d'avancement des activités et prendra en compte les observations formulées par la GIZ et ANAPEC afin d'assurer une mise en œuvre conforme aux objectifs de la mission.

Phase	Étapes	Prestations attendues	Livrables
Phase 1 : Cadrage et préparation	Réunion de lancement avec la GIZ ANAPEC et les partenaires	Compréhension de la mission, validation de la méthodologie, planification des activités	Compte rendu de réunion de lancement
	Élaboration de la méthodologie	Développement de l'approche pédagogique, organisation de la mission, calendrier, approche de coaching, suivi-évaluation	Note méthodologique validée par le Comité technique de la mission (GIZ – ANAPEC - éventuels partenaires)
	Conception pédagogique	Élaboration des modules, supports, exercices pratiques, études de cas, outils d'évaluation, guides des formateurs	Kit pédagogique complet (supports de formation, guides, exercices, outils d'évaluation, questionnaires pré/post-test)
Phase 2 : Mise en œuvre des formations	Animation des formations	Réalisation des 14 groupes de formation conformément au planning validé y compris les formations destinées au cercle social	Formations réalisées
	Évaluations des apprentissages	Pré-tests, post-tests, évaluations de satisfaction	Résultats des évaluations consolidés
	Documentation des formations	Collecte des listes de présence, photos (si autorisées), documentation des activités	Rapport de formation par groupe avec annexes
Phase 3 : Suivi, capitalisation et clôture	Analyse des résultats	Analyse des données quantitatives et qualitatives, mesure des résultats obtenus	Tableau de bord consolidé des indicateurs
	Capitalisation	Documentation des bonnes pratiques, études de cas, témoignages, leçons apprises et recommandations	Note de capitalisation / fiches de bonnes pratiques Elaborer un « Kit de réplication » permettant à l'ANAPEC de redéployer les formations
	Clôture de la mission	Synthèse des activités réalisées, résultats atteints, difficultés rencontrées, recommandations	Rapport final de mission

L'ensemble des livrables produits dans le cadre de la présente mission, notamment les supports de formation, guides pédagogiques, grilles de diagnostic, questionnaires, kits pédagogiques, études de cas, exercices pratiques, contenus développés à l'aide de l'intelligence artificielle, outils numériques, modèles, canevas, bases documentaires et tout autre document élaboré dans le cadre de la mission, sera la propriété conjointe de la GIZ et de l'ANAPEC. Ces livrables pourront être librement utilisés, reproduits, adaptés, traduits, actualisés et diffusés par la GIZ et l'ANAPEC à des fins de formation, de capitalisation ou de réplique, sans limitation territoriale ni temporelle. Le prestataire remettra l'ensemble des livrables dans des formats ouverts et modifiables permettant leur réutilisation et leur adaptation ultérieure. À ce titre, les supports et outils devront être transmis non seulement au format PDF, mais également dans leurs formats sources éditables (notamment Word, PowerPoint, Excel, Canva, ou tout autre format natif utilisé), ainsi que tout élément graphique, visuel ou numérique nécessaire à leur mise à jour.

4.12. Modules de formation :

Module	Objectif	Principaux contenus	Approche pédagogique
Module 1 : E-commerce	Permettre aux participantes de commercialiser leurs produits et services via les plateformes numériques	Principes du e-commerce - Choix des plateformes Marketplaces - Création d'une boutique en ligne - Gestion des commandes - Paiement en ligne - Livraison - Service après-vente	Démonstrations Exercices pratiques Création ou amélioration d'une boutique digitale
Module 2 : Intelligence artificielle au service des entreprises	Permettre aux participantes d'intégrer les outils d'intelligence artificielle dans le développement de leurs activités économiques	Introduction à l'IA générative - Prompt engineering Création de contenus - Création de visuels Analyse des marchés - Assistance à la relation client - Automatisation - Outils collaboratifs - Outils : ChatGPT, Gemini, Copilot, Canva AI, Microsoft Designer, Notebook LM ou toute autre solution pertinente proposée par le prestataire	Démonstrations en direct Exercices pratiques Études de cas Mise en application sur les activités des participantes
Module 3 : Entrepreneuriat, Data-Driven	Passer d'une gestion intuitive à une gestion prédictive et automatisée, en intégrant l'IA dans la chaîne de valeur	Le Lean Canvas orienté IA - Optimisation des processus grâce à l'IA - Apprendre à collecter, analyser et exploiter les données clients pour prise des décisions - Utiliser l'IA pour l'analyse prédictive de trésorerie et l'optimisation des marges	Études de cas Exercices pratiques Travaux individuels et collectifs
Module 4 : Leadership, Soft Skills et développement personnel	Développer les compétences comportementales indispensables au développement des activités économiques.	Leadership - Communication professionnelle - Négociation Gestion du temps - Travail en équipe - Gestion des conflits - Résolution de problèmes - Confiance en soi - Prise de décision	Jeux de rôle Simulations - Exercices individuels et collectifs
Module 5 : Égalité de genre et approche transformatrice	Renforcer la compréhension des enjeux liés à l'égalité de genre et développer le pouvoir d'agir des participantes dans	Concepts fondamentaux de l'égalité de genre - Approche sensible au genre et approche transformatrice du genre - Obstacles à l'autonomisation économique des femmes - Leadership féminin et prise de décision - Conciliation entre vie	Ateliers participatifs avec le cercle social Études de cas Travaux de groupe Partage d'expériences



	leur parcours entrepreneurial.	professionnelle et vie familiale - Prévention des discriminations et des violences basées sur le genre Bénéfices économiques de l'égalité de genre pour les entreprises et les coopératives - Élaboration de plans d'action favorisant des pratiques entrepreneuriales inclusives	
--	--------------------------------	---	--

4.13. Mise en application des acquis

Afin de favoriser le transfert des compétences acquises vers les activités économiques des participantes, le prestataire veillera à intégrer, dans chacun des modules de formation, des exercices pratiques, des études de cas, des simulations et des travaux appliqués en lien direct avec les entreprises, coopératives ou projets des bénéficiaires.

Concernant le module consacré à l'intelligence artificielle, l'objectif poursuivi est une appropriation opérationnelle des outils par les participantes. À l'issue de la formation, chaque participante devra être capable d'utiliser de manière autonome plusieurs outils d'intelligence artificielle dans son activité quotidienne et repartir avec une bibliothèque de prompts personnalisés, un ou plusieurs flux de travail intégrant l'intelligence artificielle ainsi que des cas d'usage directement applicables à son entreprise ou à sa coopérative.

Les activités pédagogiques devront permettre aux participantes de développer progressivement des outils et supports directement exploitables dans leurs activités, notamment des stratégies de commercialisation, des contenus numériques, des outils de communication, des plans d'action ou toute autre ressource pertinente.

Le prestataire privilégiera une approche orientée vers la résolution de problèmes concrets rencontrés par les participantes et proposera des solutions adaptées aux différents contextes entrepreneuriaux.

4.14. Flexibilité pédagogique et innovation

Le programme de formation présenté dans les présents TdR définit les objectifs pédagogiques, les compétences attendues ainsi que les thématiques minimales devant être couvertes dans le cadre de la mission.

Toutefois, afin de favoriser l'innovation pédagogique et de mobiliser les meilleures expertises, les soumissionnaires sont invités à proposer une approche méthodologique enrichie ainsi que des contenus complémentaires permettant de renforcer l'atteinte des objectifs de la mission.

À ce titre, les soumissionnaires pourront proposer des modules additionnels, des outils numériques innovants, des méthodes d'animation participatives, des approches pédagogiques différenciées, des études de cas contextualisées, des outils d'intelligence artificielle, des solutions de coaching ou tout autre dispositif susceptible d'améliorer l'impact des formations sur le développement économique des participantes.

Toute proposition complémentaire devra démontrer clairement sa valeur ajoutée, sa faisabilité ainsi que sa contribution à l'amélioration des résultats attendus de la mission.

Les contenus proposés devront rester pleinement cohérents avec les objectifs du projet INEFF, promouvoir une approche orientée vers les résultats et respecter les principes de l'approche sensible au genre et de l'approche transformatrice du genre.

Le prestataire veillera également à assurer une veille continue sur les évolutions technologiques, notamment en matière de commerce électronique, de marketing digital et d'intelligence artificielle, afin d'intégrer, lorsque cela est pertinent, les outils, pratiques et innovations les plus récents dans les parcours de formation.

Handwritten signature and initials

CHAPITRE 5 – CONCEPT DES RESSOURCES HUMAINES

5.1. Principes généraux

Le soumissionnaire devra mobiliser, pour le ou les lots auxquels il soumissionne, une équipe pluridisciplinaire disposant des qualifications, de l'expérience et de la disponibilité nécessaires à la bonne exécution des prestations.

Les experts proposés devront présenter des compétences complémentaires couvrant l'ensemble des domaines d'intervention prévus dans les présents Termes de Référence.

En cas de soumission à plusieurs lots, le soumissionnaire devra démontrer sa capacité à mobiliser simultanément les ressources humaines nécessaires à l'exécution des prestations relevant de chacun des lots. Les experts proposés pour un lot ne pourront être considérés comme disponibles pour un autre lot que si le soumissionnaire démontre clairement la compatibilité des plannings et garantit la qualité des prestations.

Les experts devront maîtriser le contexte marocain ainsi que les approches de formation des adultes, de renforcement des capacités et d'accompagnement des bénéficiaires.

5.2. Ressources humaines – Lot 1 : Région Béni Mellal–Khénifra

Le prestataire devra mobiliser, au minimum, les profils présentés dans le tableau ci-dessous.

N°	Expert	Domaine d'expertise	Parcours couverts	Nb de parcours	JH
1	Chef(fe) d'équipe – Expert(e) 1 en ingénierie de formation et insertion professionnelle	Coordination générale, assurance qualité, supervision technique, coordination avec la GIZ, l'ANAPEC et les partenaires, reporting	Coordination de l'ensemble des parcours	13	58
2	Expert(e) 2 en Transformation Digitale, Marketing Digital et IA Générative	Marketing digital, communication numérique, outils collaboratifs, IA générative	2 parcours	2	33
3	Expert(e) 3 en Data Analytics, Business Intelligence et Technologies Numériques	Data Analytics, BI, visualisation, modélisation numérique	2 parcours	2	38
4	Expert(e) 4 en Création Numérique, Design Graphique et Production Multimédia	Design graphique, photographie, vidéo, création de contenus	2 parcours	2	34
5	Expert(e) 5 en Développement Informatique et Industrie 4.0	Développement logiciel, robotique, automatisation	2 parcours	2	33
6	Expert(e) 6 en Agriculture Durable et Transformation Agroalimentaire	Agriculture intelligente et agroalimentaire	2 parcours	2	37
7	Expert(e) 7 en Tourisme Durable et Valorisation des Territoires	Tourisme intelligent	1 parcours	1	21
8	Expert(e) 8 en Performance Énergétique, Transition Verte et Économie Circulaire	Transition verte et économie circulaire	2 parcours	2	37
9	Expert(e) 9 en Entrepreneuriat Féminin, Gestion d'Entreprise et Éducation Financière	Modules transversaux	13 parcours	13	55

10	Expert(e) 10 en Employabilité, Soft Skills, Leadership Féminin et Égalité de Genre	Modules transversaux	13 parcours	13	55
Total				401 JH	

Les tâches détaillées ainsi que les qualifications minimales exigées pour chacun des experts figurent dans les sections suivantes du présent chapitre.

5.3. Ressources humaines – Lot 2 : Région Casablanca–Settat

Compte tenu du nombre de groupes de formation, de leur déploiement territorial et de la nécessité de pouvoir organiser plusieurs sessions simultanément, le prestataire devra mobiliser des pools d'experts pour les principales thématiques de formation.

N°	Expert	Domaine d'expertise	Modules couverts	Nb de modules	Nb d'experts	JH
1	Chef(fe) d'équipe – Expert(e) 1 en ingénierie de formation et insertion professionnelle	Coordination générale, assurance qualité, supervision technique, coordination avec la GIZ, l'ANAPC et les partenaires, suivi des livrables et reporting	Coordination de l'ensemble de la mission	5	1	64
2	Pool d'expert(e)s 1 en e-commerce et commercialisation digitale	Commerce électronique, marketplaces, boutiques en ligne, paiements électroniques, gestion des commandes	Module 1	1	2 à 6	88
3	Pool d'expert(e)s 2 en intelligence artificielle appliquée aux entreprises	IA générative, automatisation, création de contenus, productivité, outils collaboratifs	Module 2	1	2 à 6	46
4	Pool d'expert(e)s 3 en entrepreneuriat, gestion d'entreprise et développement commercial	Business Model Canvas, gestion financière, stratégie commerciale, prospection, négociation	Module 3	1	2 à 6	77
5	Pool d'expert(e)s 4 en leadership, Soft Skills et développement personnel	Leadership, communication, négociation, confiance en soi, gestion du temps, résolution de problèmes	Module 4	1	2 à 6	48
6	Pool d'expert(e)s 5 en égalité de genre et approche transformatrice	Égalité de genre, autonomisation économique, leadership féminin, inclusion, approche transformatrice	Module 5	1	2 à 6	32
Total				355 JH		

Durée de la mission pour chaque lot du 15/11/2026 au 15/11/2027

5.4. Modalités d'évaluation des pools d'experts

Chaque curriculum vitae devra permettre d'identifier clairement le poste auquel correspond l'expert-e proposé-e. Les CV des expert-e-s mobilisé-e-s au titre du backstopping devront être présentés séparément et être clairement identifiés comme tels, sans possibilité de confusion avec les expert-e-s clés de la mission

Compte tenu du nombre de sessions à réaliser, de leur déploiement territorial, de la diversité des thématiques couvertes et de la nécessité de garantir la continuité de la mission, le prestataire devra mobiliser, pour chaque domaine de formation concerné, un pool d'expert·e·s directement chargé·e·s de l'animation des sessions. Ces expert·e·s ne seront donc pas considéré·e·s comme des profils de backstopping.

Par dérogation au nombre d'expert·e·s prévu au sein de chaque pool, **un (1) seul CV par pool d'expert·e·s devra être joint à l'offre technique**. Ce CV correspondra à l'**expert·e de référence désigné·e par le soumissionnaire** et fera l'objet d'une évaluation qualitative et d'une notation conformément aux critères de la grille d'évaluation. La capacité du soumissionnaire à mobiliser le pool d'expert·e·s requis sera appréciée sur la base de ce CV de référence.

Le soumissionnaire ne devra pas dépasser le nombre de CV expressément demandé dans les présents Termes de Référence. Les CV des autres expert·e·s appelé·e·s à intervenir dans le cadre de la mission devront être transmis par le prestataire retenu avant leur mobilisation, afin de permettre au projet de vérifier leur conformité aux exigences minimales de formation et d'expérience définies dans les présents Termes de Référence. Leur mobilisation sera soumise à la validation préalable du projet.

CHAPITRE 6 – CONCEPT TECHNIQUE ET METHODOLOGIQUE

1. Conception

Le soumissionnaire doit démontrer, dans son offre, sa capacité à assurer la mise en œuvre de la mission dans le respect des délais, des résultats attendus et du niveau de qualité exigé pour chaque lot auquel il postule.

À ce titre, chaque lot devra faire l'objet d'un concept technique et méthodologique spécifique, adapté à ses objectifs, à son périmètre d'intervention, aux activités prévues et aux résultats attendus.

Le soumissionnaire devra également préciser, pour chaque lot concerné, la manière dont il prévoit de mobiliser et de gérer les ressources nécessaires, d'anticiper et de maîtriser les risques, ainsi que d'assurer une coordination fluide et efficace avec la GIZ, et les principales parties prenantes.

Conception technique et méthodologique :

Stratégie (Point 1.1 du schéma d'évaluation de la partie technique des offres) :

La stratégie constitue l'élément central de la conception technique et méthodologique.

- Le soumissionnaire est tenu d'analyser les jalons spécifiques à chaque lot ou lots faisant l'objet de sa soumission, et de les interpréter de manière critique (point 1.1.1 du schéma d'évaluation).
- Il doit ensuite exposer clairement la stratégie envisagée pour atteindre les jalons, résultats et objectifs de chacun des lots auxquels il soumet une offre. Cette stratégie devra être justifiée en lien avec les contextes territoriaux et les profils ciblés (point 1.1.2 du schéma d'évaluation).

Coopération (Point 1.2 du schéma d'évaluation de la partie technique des offres) :

- Le soumissionnaire doit présenter les acteurs importants pour la prestation objet de l'appel d'offres (partenaires et autres) et décrire leurs interactions (point 1.2.1 du schéma d'évaluation). Il doit élaborer un concept visant le développement et la mise en œuvre de la coopération avec ces acteurs (point 1.2.2 du schéma d'évaluation). Il y a lieu à cet égard de tenir compte des coopérations engagées par le projet déjà cité.

Structure de pilotage (Point 1.3 du schéma d'évaluation de la partie technique des offres) :

- Pour chaque lot proposé, le soumissionnaire devra détailler l'approche de pilotage qu'il prévoit de mettre en œuvre avec les partenaires concernés (GIZ, ANAPEC) pendant toute la durée d'exécution du ou des lot(s) objet(s) de sa soumission (point 1.3.1 du schéma d'évaluation).
- Il contribuera activement au suivi axé sur les résultats, en expliquant comment il assurera ce suivi dans chaque lot ciblé, en respectant les outils et exigences de la GIZ, ainsi qu'en identifiant les éventuelles difficultés à anticiper et surmonter (point 1.3.2 du schéma d'évaluation).

Processus (Point 1.4 du schéma d'évaluation de la partie technique des offres) :

- Le soumissionnaire devra présenter pour le ou les lots concernés, le plan de mise en œuvre détaillé, incluant les étapes clés, les jalons et le calendrier de réalisation (point 1.4.1).
- Il expliquera également comment les contributions des partenaires – en particulier les ajustements demandés par l'ANAPEC – seront intégrées dans le processus, afin d'assurer une exécution adaptée aux besoins de terrain (point 1.4.2 du schéma d'évaluation).

Apprentissage et innovation (1.5 du schéma d'évaluation de la partie technique des offres) :

- Le soumissionnaire doit décrire son approche en matière de gestion des connaissances et préciser comment il contribuera à la capitalisation, à la documentation et au partage des enseignements tirés de la mise en œuvre de la mission. La proposition devra notamment présenter les mécanismes, outils et méthodes envisagés pour favoriser l'apprentissage continu, la diffusion des bonnes pratiques et le transfert de connaissances au profit du projet, des partenaires et de la GIZ (point 1.5.1 du schéma d'évaluation).
- Le soumissionnaire doit présenter sa vision et les mesures qu'il propose pour favoriser la réplication, l'adaptation ou l'intégration des approches, outils, méthodes et résultats développés dans le cadre de la mission. Il devra expliquer comment les acquis de l'intervention pourront être valorisés, étendus ou institutionnalisés afin d'accroître leur impact, leur durabilité et leur potentiel de mise à l'échelle, tant au niveau territorial qu'institutionnel (point 1.5.2 du schéma d'évaluation).

Système de gestion de projet du contractant (Point 1.6 du schéma d'évaluation de la partie technique des offres) :

- Dans le cadre du ou des lots soumis, le soumissionnaire devra décrire le dispositif de coordination interne qu'il mettra en place pour interagir efficacement avec le projet GIZ, ainsi que la répartition des responsabilités entre les membres de son équipe (point 1.6.1 du schéma d'évaluation).
- Il fournira également un planning d'affectation des ressources humaines et logistiques, précisant la disponibilité de ses équipes en fonction du calendrier proposé pour chaque lot (point 1.6.2 du schéma d'évaluation).
- Par ailleurs, le soumissionnaire doit décrire son concept d'appui spécialisé (« backstopping ») et joindre à la fiche de poste de chaque consultant-e technique un court CV probant (point 1.6.3 du schéma d'évaluation).

Les prestations suivantes font partie de la gamme de backstopping standard et doivent être incluses dans le taux des honoraires pour le personnel proposé, au même titre que les charges sociales, conformément aux Conditions générales relatives à la fourniture de services et d'ouvrages pour la GIZ (Conditions générales) :

- Pilotage, axé sur les processus, de la contribution du contractant sur le plan technique et conceptuel,
- Pilotage des activités en vue de s'adapter à l'évolution des conditions d'ensemble,
- Contrôle des prestations,

- Gestion administrative du projet,
- Établissement des rapports,
- Soutien sectoriel apporté à l'équipe sur place par les collaborateurs·rice·s du contractant,
- Partage des expériences du contractant et mise en valeur sur place.

Le **backstopping** est exclu de l'offre financière. Il ne doit faire l'objet d'aucun chiffrage dans les prix proposés et ne pourra être facturé à aucun moment dans le cadre de l'exécution de cet appel d'offre.

Autres exigences (1.7 du schéma d'évaluation de la partie technique des offres) :

Le soumissionnaire devra démontrer, dans son offre technique, comment les principes transversaux du projet seront intégrés tout au long de la mise en œuvre de la mission. À cet effet, il décrira les approches, les méthodes et les mesures qu'il prévoit de mettre en œuvre afin de garantir une prestation de qualité, inclusive et durable.

L'offre technique devra notamment expliciter la manière dont le soumissionnaire intégrera une approche transformatrice du genre favorisant l'inclusion économique des femmes, assurera un environnement d'apprentissage inclusif, accessible et exempt de toute forme de discrimination, et utilisera des méthodes pédagogiques participatives, adaptées aux profils des bénéficiaires et orientées vers le développement de compétences techniques, comportementales et entrepreneuriales.

2. Concept de ressources humaines

Lot 1 Région Béni Mellal Khénifra :

Le soumissionnaire doit proposer des personnels pour les postes mentionnés ci-après et décrits en termes de tâches et de qualifications et joindre les curriculum vitae correspondants.

Chaque curriculum vitae devra permettre d'identifier clairement le poste auquel correspond l'expert·e proposé·e. Les CV des expert·e·s mobilisé·e·s au titre du backstopping devront être présentés séparément et être clairement identifiés comme tels, sans possibilité de confusion avec les expert·e·s clés de la mission.

Les qualifications énumérées ci-après correspondent aux exigences permettant d'atteindre le total maximal de points dans le cadre de l'évaluation technique.

Direction de l'équipe : Expert(e) 1 en ingénierie de formation et insertion professionnelle

Tâches de la direction de l'équipe

Le/La Chef(fe) d'équipe assurera la responsabilité globale de la mission et garantira la qualité technique, méthodologique et organisationnelle de l'ensemble des prestations réalisées. À ce titre, il/elle sera chargé(e) de :

- Assurer la responsabilité générale de la mise en œuvre de la mission, de la qualité des livrables et du respect des délais contractuels.
- Assurer l'interface principale entre la GIZ, l'ANAPEC, les partenaires institutionnels et l'ensemble des parties prenantes de la mission.
- Planifier, coordonner et superviser les interventions de l'ensemble des expert(e)s mobilisé(e)s.
- Assurer la cohérence pédagogique des parcours de formation proposés.
- Superviser la mise en œuvre de l'approche transformatrice du genre et veiller à son intégration dans toutes les étapes de la mission.
- Veiller au respect des exigences de qualité, des procédures de la GIZ et des engagements contractuels.
- Assurer le suivi de l'avancement de la mission, la gestion des risques et la résolution des difficultés rencontrées.
- Organiser et animer les réunions de coordination avec le projet INEFF, l'ANAPEC et les partenaires.
- Superviser la préparation des rapports, des livrables et du rapport final de la mission.
- Assurer la capitalisation des bonnes pratiques et formuler des recommandations pour la pérennisation des résultats.

Qualifications requises pour la direction de l'équipe

- **Formation (2.1.1) :** Diplôme universitaire (diplôme d'études supérieures / master) en ingénierie de la formation, sciences de l'éducation, gestion de projets, développement économique, économie, management ou ressources humaines ;
- **Expérience professionnelle générale (2.1.3) :** 10 années d'expérience professionnelle dans les domaines de la formation professionnelle, du développement des compétences, de l'employabilité ou de l'insertion professionnelle
- **Expérience professionnelle spécifique (2.1.4) :** 7 années d'expérience dans la conception, la coordination ou la mise en œuvre de dispositifs de formation et d'accompagnement vers l'emploi ou l'entrepreneuriat (7 points sur 10), dont une expérience confirmée dans des projets financés par des partenaires techniques et financiers (3 points sur 10).
- **Expérience de direction / de management (2.1.5) :** 7 années d'expérience en qualité de Chef(fe) d'équipe, Coordinateur(trice) de projet ou Responsable de mission dans des projets de développement ou de formation de grande envergure.
- **Expérience régionale (2.1.6) :** 5 années d'expérience dans la mise en œuvre de projets au Maroc, dont une expérience souhaitable dans la région de Béni Mellal-Khénifra ou dans des contextes territoriaux similaires.
- **Expérience de la coopération au développement (2.1.7) :** 5 années d'expérience dans des projets financés par des organismes de coopération internationale (GIZ, Union européenne, Banque mondiale, AFD, ONU, etc.).
- **Divers (2.1.8) :** Formation attestée à Capacity WORKS (6 points sur 10) - Une certification en ingénierie de formation constitue un atout (4 points sur 10)

Expert(e) 2 : Expert(e) en Transformation Digitale, Marketing Digital et Intelligence Artificielle Générative

Tâches de l'expert(e) clé 2

Handwritten signature and initials in the bottom right corner of the page.

- Conception et adaptation des contenus pédagogiques des parcours de formation relevant de son domaine d'expertise.
- Préparation et animation des formations relatives aux métiers de **Chargée de Marketing Digital assistée par l'Intelligence Artificielle / Community Manager et Assistante Digitale et Gestionnaire des Outils Collaboratifs**.
- Élaboration des supports pédagogiques, exercices pratiques, études de cas et outils d'évaluation adaptés aux bénéficiaires.
- Encadrement et accompagnement des bénéficiaires durant les formations théoriques et pratiques.
- Contribution à l'intégration des outils numériques et de l'intelligence artificielle générative dans les contenus pédagogiques afin de renforcer les compétences professionnelles des bénéficiaires.
- Contribution à l'évaluation des acquis des bénéficiaires et à l'amélioration continue des contenus de formation.
- Contribution à la préparation des rapports techniques et des livrables relevant de son domaine d'intervention.

Qualifications de l'expert-e clé 2

Formation (2.2.1) : Diplôme universitaire (diplôme d'études supérieures / Master) en marketing digital, transformation numérique, communication digitale, informatique ou systèmes d'information.

Expérience professionnelle générale (2.2.3) : 7 années d'expérience professionnelle dans les domaines du marketing digital, de la transformation numérique, de la communication digitale ou de l'accompagnement à la digitalisation.

Expérience professionnelle spécifique (2.2.4) : 7 années d'expérience dans la conception et l'animation de formations en marketing digital, intelligence artificielle générative, gestion des réseaux sociaux, création de contenus numériques ou outils collaboratifs.

Expert(e) 3 : Expert(e) en Data Analytics, Business Intelligence et Technologies Numériques

Tâches de l'expert(e) clé 3 :

- Concevoir et adapter les contenus pédagogiques des formations relevant de son domaine d'expertise.
- Préparer et animer les formations relatives aux métiers d'**Analyste de Données et Business Intelligence Junior (Data Analyst Junior)** et de **Technicienne en Modélisation et Design 3D**.
- Élaborer les supports pédagogiques, les études de cas, les exercices pratiques et les outils d'évaluation adaptés aux bénéficiaires.
- Assurer l'encadrement technique des bénéficiaires durant les sessions de formation théoriques et pratiques.
- Contribuer à l'évaluation des acquis des bénéficiaires et à l'amélioration continue des contenus pédagogiques.
- Contribuer à la préparation des rapports techniques et des livrables relevant de son domaine d'intervention.

Qualifications de l'expert(e) clé 3 :

Formation (2.3.1) : Diplôme universitaire (diplôme d'études supérieures / Master) en informatique, data science, intelligence artificielle, systèmes d'information ou génie informatique.

Expérience professionnelle générale (2.3.3) : 7 années d'expérience professionnelle dans les domaines de la data analyse, de la business intelligence, des systèmes d'information ou des technologies numériques.

Expérience professionnelle spécifique (2.3.4) : 7 années d'expérience dans la conception et l'animation de formations en analyse de données, business intelligence, visualisation de données, modélisation numérique ou technologies numériques, avec au moins **2 références** de missions similaires réalisées au cours des 3 dernières années.

Expert(e) 4 : Expert(e) en Création Numérique, Design Graphique et Production Multimédia

Tâches de l'expert(e) clé 4

- Concevoir et adapter les contenus pédagogiques des formations relevant de son domaine d'expertise.
- Préparer et animer les formations relatives aux métiers de **Designer Graphique et Créatrice de Contenus Visuels** et de **Créatrice de Contenus Multimédias et Photographie Digitale**.
- Élaborer les supports pédagogiques, les études de cas, les exercices pratiques et les outils d'évaluation adaptés aux bénéficiaires.
- Assurer l'encadrement technique des bénéficiaires durant les sessions de formation théoriques et pratiques.
- Contribuer à l'évaluation des acquis des bénéficiaires et à l'amélioration continue des contenus pédagogiques.
- Contribuer à la préparation des rapports techniques et des livrables relevant de son domaine d'intervention.

Qualifications de l'expert(e) clé 4

Formation (2.4.1) : Diplôme universitaire (diplôme d'études supérieures / Master) en design graphique, communication visuelle, multimédia, audiovisuel ou arts numériques.

Expérience professionnelle générale (2.4.3) : 7 années d'expérience professionnelle dans les domaines du design graphique, de la création de contenus numériques, de la communication visuelle, de la photographie ou de la production multimédia.

Expérience professionnelle spécifique (2.4.4) : 7 années d'expérience dans la conception et l'animation de formations en design graphique, création de contenus visuels, photographie professionnelle, production multimédia ou communication digitale.

Expert(e) 5 : Expert(e) en Développement Informatique et Industrie 4.0

Tâches de l'expert(e) clé 5

- Concevoir et adapter les contenus pédagogiques des formations relevant de son domaine d'expertise.
- Préparer et animer les formations relatives aux métiers de **Développeuse Junior de Jeux Vidéo et Expériences Interactives** et de **Technicienne en Automatisation Intelligente et Robotique**.
- Élaborer les supports pédagogiques, les études de cas, les exercices pratiques et les outils d'évaluation adaptés aux bénéficiaires.
- Assurer l'encadrement technique des bénéficiaires durant les sessions de formation théoriques et pratiques.
- Contribuer à l'évaluation des acquis des bénéficiaires et à l'amélioration continue des contenus pédagogiques.
- Contribuer à la préparation des rapports techniques et des livrables relevant de son domaine d'intervention.

Qualifications de l'expert(e) clé 5

Formation (2.5.1) : Diplôme universitaire (diplôme d'études supérieures / Master) en informatique, génie logiciel, développement informatique, robotique ou automatisation, électronique.

Expérience professionnelle générale (2.5.3) : 7 années d'expérience professionnelle dans les domaines du développement informatique, de la programmation, de la robotique, de l'automatisation ou de l'industrie 4.0.

Expérience professionnelle spécifique (2.5.4) : 7 années d'expérience dans la conception et l'animation de formations en développement informatique, programmation, développement de jeux vidéo, robotique, automatisation ou industrie 4.0.

Expert(e) 6 : Expert(e) en Agriculture Durable et Transformation Agroalimentaire

Tâches de l'expert(e) clé 6

- Concevoir et adapter les contenus pédagogiques des formations relevant de son domaine d'expertise.
- Préparer et animer les formations relatives aux métiers de **Technicienne en Agriculture Intelligente et AgriTech** et de **Technicienne en Transformation Agroalimentaire et Contrôle Qualité**.
- Élaborer les supports pédagogiques, les études de cas, les exercices pratiques et les outils d'évaluation adaptés aux bénéficiaires.
- Assurer l'encadrement technique des bénéficiaires durant les sessions de formation théoriques et pratiques.
- Contribuer à l'évaluation des acquis des bénéficiaires et à l'amélioration continue des contenus pédagogiques.
- Contribuer à la préparation des rapports techniques et des livrables relevant de son domaine d'intervention.

Qualifications de l'expert(e) clé 6

Formation (2.6.1) : diplôme universitaire (diplôme d'études supérieures / Master) en agronomie, agriculture, technologies agricoles, agroalimentaire ou qualité.

Expérience professionnelle générale (2.6.3) : 7 années d'expérience professionnelle dans les domaines de l'agriculture durable, de l'agriculture intelligente, de l'AgriTech, de la transformation agroalimentaire ou du contrôle qualité.

Expérience professionnelle spécifique (2.6.4) : 7 années d'expérience dans la conception et l'animation de formations en agriculture intelligente, technologies agricoles, transformation agroalimentaire, contrôle qualité ou valorisation des produits agricoles.

Expert(e) 7 : Expert(e) en Tourisme Durable et Valorisation des Territoires :

Tâches de l'expert(e) clé 7

- Concevoir et adapter les contenus pédagogiques des formations relevant de son domaine d'expertise.
- Préparer et animer les formations relatives au métier de **Conseillère en Tourisme Intelligent et Valorisation des Territoires**.
- Élaborer les supports pédagogiques, les études de cas, les exercices pratiques et les outils d'évaluation adaptés aux bénéficiaires.
- Assurer l'encadrement technique des bénéficiaires durant les sessions de formation théoriques et pratiques.
- Intégrer les principes du tourisme durable, de la valorisation des territoires, de l'expérience client, de la digitalisation des services touristiques et du développement territorial dans les contenus de formation.
- Contribuer à l'évaluation des acquis des bénéficiaires et à la préparation des rapports techniques et des livrables relevant de son domaine d'intervention.

Qualifications de l'expert(e) clé 7

Formation (2.7.1) : Diplôme universitaire (diplôme d'études supérieures / Master) en tourisme, management touristique, développement territorial, patrimoine, géographie ou développement local.

Expérience professionnelle générale (2.7.3) : 7 années d'expérience professionnelle dans les domaines du tourisme, du tourisme durable, du développement territorial, de la valorisation des territoires ou du développement local.

Expérience professionnelle spécifique (2.7.4) : 7 années d'expérience dans la conception et l'animation de formations en tourisme durable, valorisation des territoires, développement touristique, expérience client ou tourisme intelligent.

Expert(e) 8 : Expert(e) en Performance Énergétique, Transition Verte et Économie Circulaire

Tâches de l'expert(e) clé 8

- Concevoir et adapter les contenus pédagogiques des formations relevant de son domaine d'expertise.
- Préparer et animer les formations relatives aux métiers de **Conseillère en Performance Énergétique et Transition Verte** et de **Technicienne en Économie Circulaire et Valorisation des Ressources**.
- Élaborer les supports pédagogiques, les études de cas, les exercices pratiques et les outils d'évaluation adaptés aux bénéficiaires.
- Assurer l'encadrement technique des bénéficiaires durant les sessions de formation théoriques et pratiques.
- Intégrer les principes de la transition énergétique, de l'efficacité énergétique, de l'économie circulaire, de la gestion durable des ressources, de la valorisation des déchets et des pratiques écoresponsables dans les contenus de formation.
- Contribuer à l'évaluation des acquis des bénéficiaires et à la préparation des rapports techniques et des livrables relevant de son domaine d'intervention.

Qualifications de l'expert(e) clé 8

Formation (2.8.1) : Diplôme universitaire (diplôme d'études supérieures / Master) ou diplôme d'ingénieur en efficacité énergétique, génie énergétique, génie des procédés, environnement, développement durable, énergies renouvelables ou économie circulaire.

Expérience professionnelle générale (2.8.3) : 7 années d'expérience professionnelle dans les domaines de l'efficacité énergétique, de la transition verte, des énergies renouvelables, du développement durable ou de l'économie circulaire.

Expérience professionnelle spécifique (2.8.4) : 7 années d'expérience dans la conception et l'animation de formations en performance énergétique, transition verte, efficacité énergétique, économie circulaire, valorisation des ressources ou gestion durable des déchets.

Expert(e) 9 : Expert(e) en Entrepreneuriat Féminin, Gestion d'Entreprise et Éducation Financière

Tâches de l'expert(e) clé 9

- Concevoir et adapter les contenus pédagogiques des modules transversaux relevant de son domaine d'expertise.
- Préparer et animer les formations en entrepreneuriat féminin, gestion d'entreprise et éducation financière au profit des bénéficiaires des treize (13) parcours de formation.
- Élaborer les supports pédagogiques, les études de cas, les exercices pratiques et les outils d'évaluation adaptés aux bénéficiaires.
- Accompagner les bénéficiaires dans la structuration de leurs projets entrepreneuriaux, le développement de leur modèle économique et le renforcement de leurs compétences en gestion.
- Contribuer au renforcement de la culture entrepreneuriale, de l'autonomisation économique des femmes et de l'accès aux opportunités de financement.
- Contribuer à l'évaluation des acquis des bénéficiaires et à la préparation des rapports techniques et des livrables relevant de son domaine d'intervention.

Qualifications de l'expert(e) clé 9

Formation (2.9.1) : Diplôme universitaire (diplôme d'études supérieures / Master) en entrepreneuriat, gestion, management, économie ou finance.

Expérience professionnelle générale (2.9.3) : 7 années d'expérience professionnelle dans les domaines de l'entrepreneuriat, de la gestion d'entreprise, de l'accompagnement entrepreneurial ou du développement économique.

Expérience professionnelle spécifique (2.9.4) : 7 années d'expérience dans la conception et l'animation de formations en entrepreneuriat, gestion d'entreprise, éducation financière, accompagnement entrepreneurial ou développement de TPME.

Expert(e) clé 10 : Expert(e) en Employabilité, Soft Skills, Leadership Féminin et Égalité de Genre

Tâches de l'expert(e) clé 10

- Concevoir et adapter les contenus pédagogiques des modules transversaux relevant de son domaine d'expertise.
- Préparer et animer les formations en employabilité, compétences comportementales, leadership féminin et égalité de genre au profit des bénéficiaires des treize (13) parcours de formation.
- Élaborer les supports pédagogiques, les études de cas, les exercices pratiques et les outils d'évaluation adaptés aux bénéficiaires.
- Renforcer les compétences des bénéficiaires en communication professionnelle, leadership, travail en équipe, gestion du temps, techniques de recherche d'emploi et préparation aux entretiens de recrutement.
- Sensibiliser les bénéficiaires aux principes de l'égalité de genre, de l'inclusion, de l'autonomisation économique des femmes et de la prévention des discriminations dans le milieu professionnel.
- Contribuer à l'évaluation des acquis des bénéficiaires et à la préparation des rapports techniques et des livrables relevant de son domaine d'intervention.

Qualifications de l'expert(e) clé 10

Formation (2.10.1) : Diplôme universitaire (diplôme d'études supérieures / Master) en ressources humaines, psychologie, sciences de l'éducation, développement social ou sociologie.

Expérience professionnelle générale (2.10.3) : 7 années d'expérience professionnelle dans les domaines de l'employabilité, du développement des compétences, des ressources humaines, de l'accompagnement professionnel ou du développement humain.

Expérience professionnelle spécifique (2.10.4) : 7 années d'expérience dans la conception et l'animation de formations en employabilité, soft skills, leadership, coaching professionnel, accompagnement à l'insertion ou égalité de genre.

Compétences relationnelles des membres de l'équipe

Outre leurs qualifications techniques, les membres de l'équipe doivent aussi posséder les qualités suivantes :

- Capacité à travailler en équipe
- Sens de l'initiative
- Aptitude à communiquer
- Compétences socioculturelles
- Démarche orientée vers les partenaires et les clients et efficacité dans l'action
- Esprit interdisciplinaire

Lot 2 Région Casablanca Settat :

Le soumissionnaire doit proposer des personnels pour les postes mentionnés ci-après et décrits en termes de tâches et de qualifications et joindre les curriculums vitæ correspondants

Afin d'assurer une mise en œuvre efficiente de la mission et de respecter les délais d'exécution, le soumissionnaire devra mobiliser un **pool d'experts** pour chacune des thématiques de formation. Ce dispositif devra permettre l'animation simultanée de plusieurs groupes de formation dans les différentes provinces et préfectures de la région Casablanca-Settat. Le soumissionnaire précisera dans son offre technique la composition de chaque pool, la répartition des experts, les modalités de leur mobilisation ainsi que le planning de déploiement garantissant la réalisation des quatorze (14) groupes de formation dans les délais impartis.

Profil	Nombre d'experts à mobiliser
Chef(fe) de mission - Expert(e) en ingénierie de formation et insertion professionnelle	1
Pool d'expert.es 1 en e-commerce et commercialisation digitale	Pool de 2 à 6 experts
Pool d'expert.es 2 en intelligence artificielle appliquée aux entreprises	Pool de 2 à 6 experts
Pool d'expert.es 3 en entrepreneuriat, gestion d'entreprise et développement commercial	Pool de 2 à 6 experts
Pool d'expert.es 4 en leadership, Soft Skills et développement personnel	Pool de 2 à 6 experts
Pool d'expert.es 5 en égalité de genre et approche transformatrice	Pool de 2 à 6 experts

Les qualifications énumérées ci-après correspondent aux exigences permettant d'atteindre le total maximal de points dans le cadre de l'évaluation technique.

Direction de l'équipe : Expert(e) en ingénierie de formation et insertion professionnelle

Tâches de la direction de l'équipe

Le/La Chef(fe) d'équipe assurera la responsabilité globale de la mission et garantira la qualité technique, méthodologique et organisationnelle de l'ensemble des prestations réalisées. À ce titre, il/elle sera chargé(e) de :

- Assurer la responsabilité générale de la mise en œuvre de la mission, de la qualité des livrables et du respect des délais contractuels.
- Assurer l'interface principale entre la GIZ, l'ANAPEC, les partenaires institutionnels et l'ensemble des parties prenantes de la mission.
- Planifier, coordonner et superviser les interventions de l'ensemble des expert(e)s mobilisé(e)s.
- Assurer la cohérence pédagogique des parcours de formation proposés.
- Superviser la mise en œuvre de l'approche transformatrice du genre et veiller à son intégration dans toutes les étapes de la mission.
- Veiller au respect des exigences de qualité, des procédures de la GIZ et des engagements contractuels.
- Assurer le suivi de l'avancement de la mission, la gestion des risques et la résolution des difficultés rencontrées.
- Organiser et animer les réunions de coordination avec le projet INEFF, l'ANAPEC et les partenaires.
- Superviser la préparation des rapports, des livrables et du rapport final de la mission.
- Assurer la capitalisation des bonnes pratiques et formuler des recommandations pour la pérennisation des résultats.

Qualifications requises pour la direction de l'équipe

- **Formation (2.1.1) :** Diplôme universitaire (diplôme d'études supérieures / master) en ingénierie de la formation, sciences de l'éducation, gestion de projets, développement économique, économie, management ou ressources humaines ;
- **Langue (2.1.2) :** Français (niveau C2) et arabe (niveau C2)
- **Expérience professionnelle générale (2.1.3) :** 10 années d'expérience professionnelle dans les domaines de la formation professionnelle, du développement des compétences, de l'employabilité ou de l'insertion professionnelle
- **Expérience professionnelle spécifique (2.1.4) :** 7 années d'expérience dans la conception, la coordination ou la mise en œuvre de dispositifs de formation et d'accompagnement vers l'emploi ou l'entrepreneuriat (7 points sur 10), dont une expérience confirmée dans des projets financés par des partenaires techniques et financiers (3 points sur 10).

- **Expérience de direction / de management (2.1.5) :** 5 années d'expérience en qualité de Chef(fe) d'équipe, Coordinateur(trice) de projet ou Responsable de mission dans des projets de développement ou de formation de grande envergure.
- **Expérience régionale (2.1.6) :** 5 années d'expérience dans la mise en œuvre de projets au Maroc, dont une expérience souhaitable dans la région de Casablanca Settat ou dans des contextes territoriaux similaires.
- **Expérience de la coopération au développement (2.1.7) :** 5 années d'expérience dans des projets financés par des organismes de coopération internationale (GIZ, Union européenne, Banque mondiale, AFD, ONU, etc.).
- **Divers (2.1.8) :** Formation attestée à Capacity WORKS (6 points sur 10) - Une certification en ingénierie de formation constitue un atout (4 points sur 10)

Pool d'expert.es 1 : en mission de courte durée pour la formation en e-commerce et commercialisation digitale composé de 2 à 6 expert.es (5 jours par groupe)

Tâches relevant du pool d'expert.es en mission de courte durée

- Conception et adaptation des contenus pédagogiques relatifs au commerce électronique, au marketing digital et à la commercialisation numérique.
- Préparation et animation des modules de formation portant sur le marketing digital, le branding, le storytelling, les réseaux sociaux professionnels, le référencement local et les stratégies de commercialisation digitale.
- Élaboration des supports pédagogiques, exercices pratiques, études de cas et outils d'évaluation adaptés aux profils des bénéficiaires.
- Accompagnement des bénéficiaires dans le développement de leur stratégie de communication digitale et de commercialisation en ligne.
- Contribution à l'intégration des outils numériques favorisant la visibilité, l'acquisition de clients et le développement commercial.
- Contribution à l'évaluation des acquis des bénéficiaires et à l'amélioration continue des contenus de formation.
- Contribution à la préparation des rapports techniques et des livrables relevant de son domaine d'intervention.

Qualifications requises pour le pool d'expert.es en mission de courte durée

Formation (2.2.1) : Diplôme universitaire (diplôme d'études supérieures / master) en marketing digital, commerce, communication digitale, transformation numérique, ou management.

Langue (2.2.2) : Français (niveau C2) et arabe (niveau C2)

Expérience professionnelle générale (2.2.3) : 7 années d'expérience professionnelle dans les domaines du marketing digital, du commerce électronique, de la communication digitale ou de la transformation numérique.

Expérience professionnelle spécifique (2.2.4) : 7 années d'expérience dans la conception et l'animation de formations en marketing digital, e-commerce, communication digitale ou accompagnement à la digitalisation des entreprises, TPE, coopératives ou entrepreneurs.

Pool d'expert.es 2 : en mission de courte durée pour la formation en intelligence artificielle appliquée aux entreprises composé de 2 à 6 expert.es (2 jours par groupe)

Tâches relevant du pool d'expert.es en mission de courte durée

- Conception et adaptation des contenus pédagogiques relatifs à l'utilisation de l'intelligence artificielle au service des activités économiques.
- Préparation et animation des modules de formation portant sur les outils d'intelligence artificielle générative, la création de contenus, l'automatisation, la veille stratégique et l'amélioration de la productivité.
- Élaboration de supports pédagogiques, démonstrations, études de cas et exercices pratiques adaptés aux activités des bénéficiaires.

- Accompagnement des participantes dans l'identification et l'intégration des solutions d'IA adaptées à leurs besoins.
- Veille technologique afin d'intégrer les outils d'intelligence artificielle les plus pertinents et accessibles.
- Contribution à l'évaluation des acquis et à l'amélioration continue des contenus pédagogiques.
- Contribution à la préparation des rapports techniques et des livrables relevant de son domaine d'intervention.

Qualifications requises pour le pool d'expert.es en mission de courte durée

Formation (2.3.1) : Diplôme universitaire (diplôme d'études supérieures / master) en informatique, intelligence artificielle, data science, systèmes d'information ou transformation numérique.

Langue (2.3.2) : Français (niveau C2) et arabe (niveau C2)

Expérience professionnelle générale (2.3.3) : 7 années d'expérience professionnelle dans les domaines de la transformation numérique, des technologies de l'information, de l'intelligence artificielle ou de l'innovation numérique.

Expérience professionnelle spécifique (2.3.4) : 7 années d'expérience dans la conception et l'animation de formations sur l'intelligence artificielle générative, les outils numériques collaboratifs, l'automatisation ou l'accompagnement des entreprises dans leur transformation numérique.

Pool d'expert.es 3 : en mission de courte durée pour la formation en entrepreneuriat et développement commercial composé de 2 à 6 expert.es (4 jours par groupe)

Tâches relevant du pool d'expert.es en mission de courte durée

- Conception et adaptation des contenus pédagogiques relatifs à l'entrepreneuriat, à la gestion d'entreprise et au développement commercial.
- Préparation et animation des modules portant sur les modèles économiques, la gestion financière simplifiée, la stratégie commerciale, la prospection et la fidélisation.
- Élaboration des supports pédagogiques, exercices pratiques, études de cas et outils d'évaluation.
- Accompagnement des bénéficiaires dans l'élaboration de leur plan de développement commercial.
- Appui à l'identification d'opportunités de développement et à la structuration des projets entrepreneuriaux.
- Contribution à l'évaluation des acquis et à l'amélioration continue des contenus.
- Contribution à la préparation des rapports techniques et des livrables relevant de son domaine d'intervention.

Qualifications requises pour le pool d'expert.es en mission de courte durée

Formation (2.4.1) : Diplôme universitaire (diplôme d'études supérieures / master) en entrepreneuriat, gestion, management, économie ou commerce.

Langue (2.4.2) : Français (niveau C2) et arabe (niveau C2)

Expérience professionnelle générale (2.4.3) : 7 années d'expérience professionnelle dans le développement des entreprises, l'entrepreneuriat, le conseil aux entreprises ou le développement économique.

Expérience professionnelle spécifique (2.4.4) : 7 années d'expérience dans la conception et l'animation de formations en entrepreneuriat, gestion d'entreprise, développement commercial ou accompagnement des TPE, coopératives et entrepreneurs.

Pool d'expert.es 4 : en mission de courte durée pour la formation en leadership et compétences comportementales (Soft Skills) composé de 2 à 6 expert.es (2 jours par groupe)

Tâches relevant du pool d'expert.es en mission de courte durée

- Conception et adaptation des contenus pédagogiques relatifs au développement des compétences comportementales.
- Préparation et animation des modules portant sur le leadership, la communication, la négociation, la confiance en soi, la gestion du temps, la résolution de problèmes et le travail en équipe.
- Élaboration de supports pédagogiques, mises en situation, jeux de rôle et outils d'évaluation.
- Accompagnement des bénéficiaires dans le renforcement de leurs compétences personnelles et professionnelles.
- Contribution à l'évaluation des acquis et à l'amélioration continue des contenus pédagogiques.
- Contribution à la préparation des rapports techniques et des livrables relevant de son domaine d'intervention.

Qualifications requises pour le pool d'expert.es en mission de courte durée

Formation (2.5.1) : Diplôme universitaire (diplôme d'études supérieures / master) en psychologie, sciences de l'éducation, management, ressources humaines ou développement personnel.

Langue (2.5.2) : Français (niveau C2) et arabe (niveau C2)

Expérience professionnelle générale (2.5.3) : 7 années d'expérience professionnelle dans le développement des compétences, la formation des adultes, les ressources humaines ou l'accompagnement professionnel.

Expérience professionnelle spécifique (2.5.4) : 7 années d'expérience dans la conception et l'animation de formations en leadership, compétences comportementales (Soft Skills), communication ou développement personnel.

Pool d'expert.es 5 : en mission de courte durée pour la formation en égalité de genre et approche transformatrice composé de 2 à 6 expert.es (1 jours par groupe)

Tâches relevant du pool d'expert.es en mission de courte durée

- Conception et adaptation des contenus pédagogiques relatifs à l'égalité de genre et à l'approche transformatrice du genre.
- Préparation et animation des modules portant sur l'autonomisation économique des femmes, le leadership féminin, la prévention des discriminations et la promotion d'environnements de travail inclusifs, la répartition des tâches ménagères.
- Élaboration des supports pédagogiques, études de cas, exercices pratiques et outils d'évaluation.
- Veille à l'intégration transversale de l'approche sensible au genre dans l'ensemble des parcours de formation.
- Accompagnement des bénéficiaires dans l'élaboration de plans d'action favorisant des pratiques entrepreneuriales inclusives.
- Contribution à l'évaluation des acquis et à l'amélioration continue des contenus pédagogiques.
- Contribution à la préparation des rapports techniques et des livrables relevant de son domaine d'intervention.

Qualifications requises pour le pool d'expert.es en mission de courte durée

Formation (2.6.1) : Diplôme universitaire (diplôme d'études supérieures / master) en études de genre, sociologie, sciences sociales, droit ou développement international.

Langue (2.6.2) : Français (niveau C2) et arabe (niveau C2)

Expérience professionnelle générale (2.6.3) : 7 années d'expérience professionnelle dans les domaines de l'égalité de genre, de l'inclusion sociale, du développement ou de l'autonomisation économique.

Expérience professionnelle spécifique (2.6.4) : 7 années d'expérience dans la conception et l'animation de formations sur l'égalité de genre, l'approche transformatrice du genre et l'autonomisation économique des femmes.

Compétences relationnelles des membres de l'équipe

Outre leurs qualifications techniques, les membres de l'équipe doivent aussi posséder les qualités suivantes :

- Capacité à travailler en équipe
- Sens de l'initiative
- Aptitude à communiquer
- Compétences socioculturelles
- Démarche orientée vers les partenaires et les clients et efficacité dans l'action
- Esprit interdisciplinaire

3. Consignes de calcul

Affectation du personnel et frais de voyage et de déplacement

Les frais d'hébergement seront remboursés sous forme d'indemnité d'hébergement comme indiqué dans le cadre estimatif détaillé ci-après.

Tous les voyages et déplacements doivent faire l'objet d'une concertation préalable avec la personne responsable du projet.

Aspects de durabilité en matière de voyages

La GIZ est tenue de réduire les émissions de gaz à effet de serre (émissions de CO₂) provoquées par les voyages. Lors de l'élaboration de votre offre, veuillez tenir compte des possibilités de parvenir à cette réduction, p. ex. en choisissant la classe de réservation causant le moins d'émissions (classe économique) ou en optant pour les moyens de transport, les compagnies aériennes et les itinéraires présentant la meilleure efficacité en termes de CO₂. Pour les trajets courts, il convient de privilégier le train (2^e classe) ou l'e-mobilité.

Les émissions de CO₂ causées par les voyages en avion doivent être compensées. À cet égard, la GIZ prescrit un budget via lequel les coûts de la compensation des émissions de CO₂ peuvent faire l'objet d'un décompte établi sur la base de justificatifs.

Le marché des certificats d'émissions de CO₂ rassemble une multitude de prestataires qui proposent différents critères d'impact sur le climat. La fondation Alliance pour le développement et le climat (site en allemand et en anglais) a publié une liste de normes (en allemand) dont la GIZ recommande l'application.

Frais de voyage :

Le soumissionnaire est tenu de calculer les frais de voyage des experts désignés qu'il a proposés sur la base des lieux d'exécution et d'énumérer les dépenses séparément par indemnité journalière, frais de logement, et autres frais de voyage.

- Les déplacements sont prévus pour des réunions avec l'équipe du projet. Ces derniers sont pris en charge par la GIZ. Les frais de déplacement sont remboursés seulement si les locaux du prestataire se trouve à plus de 40 km des lieux de mise en œuvre de la mission.

Le prestataire est invité à calculer le prix de son offre sur la base des exigences de ce présent document. Au niveau du contrat, le prestataire n'est pas obligé de consommer complètement les JH/voyages/budget/ateliers.

- Le prestataire peut calculer un budget selon la grille tarifaire en vigueur :

Le contractant calculera les frais de voyage comme suit :

Catégories	Lot 1	Lot 2
Per diem 234	30	30
Per diem 351	150	150

Nuitées 400 ou 1200 dh	165	165
Transport avec véhicule personnel	15000 km	15000 km

Ces déplacements s'effectueront vers les provinces concernées de **la région Béni Mellal Khénifra pour le lot 1 et de Casablanca Settat pour le lot 2**, par les experts selon leur affectation, pour des tâches où la présence physique est nécessaire, telles que les comités de sélection des bénéficiaires, les réunions de montage et négociations de partenariats et éventuelles explorations d'infrastructures potentielles pour les formations, l'organisation effective des sessions de formations.

Les coûts liés au transport des bénéficiaires pour la formation (aller-retour entre leur lieu de résidence et le lieu de la formation), pour les deux lots, lorsqu'ils ne sont pas pris en charge par les partenaires, ne doivent pas excéder les montants prévus. Ces coûts seront remboursés sur présentation des justificatifs correspondants :

Catégories	Estimation maximale
Transport des bénéficiaires lot 1 (325 participantes)	100.000 DH
Transport des bénéficiaires lot 2 (350 participantes)	100.000 DH

Cadre estimatif détaillé lot 1:

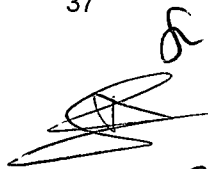
En ce qui concerne les consultants nationaux fonctionnaires de la fonction publique, le/la consultant/e doit absolument fournir l'autorisation de sa hiérarchie et la GIZ paiera seulement 50% de son taux d'honoraire

Jours d'honoraires	Nombre d'expert-e-s	Nombre de jours par expert-e	Total	Observations
Expert 1	1	58	58	
Expert 2	1	33	33	
Expert 3	1	38	38	
Expert 4	1	34	34	
Expert 5	1	33	33	
Expert 6	1	37	37	
Expert 7	1	21	21	
Expert 8	1	37	37	
Expert 9	1	55	55	
Expert 10	1	55	55	
Frais de voyage et de déplacement	Quantité en Dirham	Nombre de jours par expert-e	Total en Dirham	Observations
Indemnités journalières pour le pays d'intervention	234	30		234,00 dh perdiem journalier de frais de repas pour les jours de voyage (234,00 dh pour le jour de l'aller & 234,00 dh pour le jour du retour).

Indemnités journalières pour le pays d'intervention	351	150		351,00 dh perdiem journalier de frais de repas pour les jours de mission avec deux nuitées d'hébergements, (une nuitée la veille et une nuitée le jour même).
Indemnité d'hébergement pour le pays d'intervention (Sans présentation de justificatif)	400	165		Pour les nuitées il faut choisir soit le forfait d'hébergement de 400,00 dh sans présentation de justificatif, soit choisir le taux de 1200,00 dh max avec présentation de la facture d'hôtel
Indemnité d'hébergement pour le pays d'intervention (sous présentation de justificatif)	Ou choisir 1200			
Transport	Quantité	PU	Total	Observations
Frais de déplacement (train, voiture particulière) • Voiture	15000 KM	2 DH/KM		
Transport des bénéficiaires	1	100.000dh		Les coûts de transport seront remboursés sur présentation de justificatifs

Cadre estimatif détaillé lot 2:

Jours d'honoraires	Nombre d'expert-e-s	Nombre de jours par expert-e	Total	Observations
Expert 1	1	64	64	
Pool d'expert 1	1	88	88	
Pool d'expert 2	1	46	46	
Pool d'expert 3	1	77	77	
Pool d'expert 4	1	48	48	
Pool d'expert 5	1	32	32	
Frais de voyage et de déplacement	Quantité en Dirham	Nombre de jours par expert-e	Total en Dirham	Observations
Indemnités journalières pour le pays d'intervention	234	30		234,00 dh perdiem journalier de frais de repas pour les jours de voyage (234,00 dh pour le jour de l'aller & 234,00 dh pour le jour du retour).
Indemnités journalières pour le pays d'intervention	351	150		351,00 dh perdiem journalier de frais de repas pour les jours de mission avec deux nuitées d'hébergements, (une nuitée la veille et une nuitée le jour même).


S.O

Indemnité d'hébergement pour le pays d'intervention (Sans présentation de justificatif)	400			Pour les nuitées il faut choisir soit le forfait d'hébergement de 400,00 dh sans présentation de justificatif, soit choisir le taux de 1200,00 dh max avec présentation de la facture d'hôtel
Indemnité d'hébergement pour le pays d'intervention (sous présentation de justificatif)	Ou choisir 1200	165		Pour les nuitées il faut choisir soit le forfait d'hébergement de 400,00 dh sans présentation de justificatif, soit choisir le taux de 1200,00 dh max avec présentation de la facture d'hôtel
Transport	Quantité	PU	Total	Observations
Frais de déplacement (train, voiture particulière) • • Voiture	15000 KM	2 DH/KM		
Transport des bénéficiaires	1	100.000dh		Les coûts de transport seront remboursés sur présentation de justificatifs

4. Consignes relatives au format de l'offre

Les soumissionnaires peuvent présenter **une offre pour un seul lot ou pour les deux lots. Chaque lot fera l'objet d'une évaluation technique et financière distincte et pourra être attribué séparément.** Le soumissionnaire devra présenter une offre technique et une offre financière clairement identifiables pour chaque lot auquel il soumissionne.

Lorsqu'un soumissionnaire présente une offre pour les deux lots, il devra démontrer qu'il dispose des ressources humaines, techniques et organisationnelles suffisantes pour assurer leur exécution conformément aux calendriers prévus, notamment lorsque les périodes de mise en œuvre se chevauchent.

La structure de l'offre du soumissionnaire doit correspondre à celle des TdR. Notamment le plan détaillé de la conception doit correspondre à la structure des critères pondérés (et non dotés d'un facteur de pondération 0) du schéma d'évaluation. L'offre doit être facile à lire (police de taille 11 ou supérieure) et être rédigée de manière intelligible. Elle est à établir en langue française. L'offre dans son ensemble ne doit pas excéder 40 pages (CV non inclus). Si le nombre maximum de pages prescrit est dépassé, le contenu des pages en surnombre ne sera pas pris en compte dans l'évaluation.

Les CV des personnes proposées sont à présenter au format précisé dans les conditions de candidature (ou format similaire). Chaque CV ne doit pas dépasser 4 pages. Tout CV doit indiquer, pour chaque projet mentionné, le poste que la personne proposée a occupé, les fonctions qu'elle a exercées et la durée de son engagement. Les CV doivent aussi être rédigés en langue française.

Veuillez calculer précisément votre offre de prix sur la base des paramètres indiqués au point 5 « Consignes de calcul ». Le contrat qui sera conclu n'ouvre pas droit à l'utilisation de l'ensemble des journées, voyages, ateliers ou budgets. Le nombre de journées, voyages, ateliers et le montant des budgets sont convenus à titre de plafonds. Les prescriptions relatives à la fixation des prix figurent dans le bordereau de prix.

5. Exigences relatives au format de l'offre

Le plan de l'offre du soumissionnaire doit reprendre celui des TdR. L'offre doit être lisible (avec une taille de police de 11 et plus) et être rédigée de manière intelligible. Elle est à établir en langue française.

La partie Conception technique et méthodologique de l'offre ne doit pas dépasser 10 pages (hors page de garde, liste des abréviations, table des matières, brève introduction et sans CV).

Les CV du personnel proposé doivent être soumis selon le format spécifié dans les conditions générales de dépôt. Les CV ne doivent pas dépasser 4 pages. Les CV doivent indiquer clairement le poste et l'emploi que la personne proposée a occupés dans le projet de référence et pour combien de temps. Les CV doivent aussi être soumis en français. Si l'une des longueurs maximales de page est dépassée, le contenu apparaissant après le point de démarcation ne sera pas pris en compte dans l'évaluation.

Veuillez calculer votre offre financière (de prix) en vous basant exactement sur les exigences d'établissement des coûts susmentionnées. Dans le contrat, le contractant n'a pas la prétention d'épuiser complètement les jours/voyages/ateliers/budgets. Le nombre de jours/voyages/ateliers et le montant du budget doivent être convenus dans le contrat comme étant des montants "jusqu'à concurrence de".

6. Présentation du dossier de candidature :

Les soumissionnaires peuvent présenter une offre pour :

- Le Lot 1 – Région Béni Mellal–Khénifra ;
- Le Lot 2 – Région Casablanca–Settat ;
- ou les deux lots.

Si le soumissionnaire souhaite soumissionner pour les deux lots, Le soumissionnaire doit déposer un dossier administratif complet, incluant la déclaration d'éligibilité relative à chaque lot pour lequel il soumissionne

En cas de soumission aux deux lots, le soumissionnaire devra présenter les éléments techniques et financiers de manière clairement distincte pour chacun des lots.

Le dossier de candidature doit comprendre (en 2 mails séparés) : (1) une offre technique et dossier administratif ainsi que (2) une offre financière. L'offre technique ne peut contenir aucune information de prix.

a. Dossier administratif (commun pour les deux lots)

- Statuts juridiques
- Registre de commerce modèle J datant de moins de trois mois
- Attestation de Chiffre d'Affaires des 3 dernières années
- Attestation de RIB
- Attestation d'IF
- Attestation des salariés déclarés au 31 décembre de l'année précédente « Réf : 212-3-45 » délivrée par la CNSS ;
- Attestations de référence selon les conditions minimales requises pour chaque lot soumissionné (voir déclaration d'éligibilité et d'aptitude) ;

b. Offre technique

Offre technique Lot 1 BMK, le cas échéant ;

Offre technique Lot 2 Casablanca–Settat, le cas échéant.

L'offre technique comprend les éléments ci-dessous :

- Curriculum Vitae actualisés ;
- Une note méthodologique détaillant la compréhension de la mission ;
- Un chronogramme pour l'exécution de la mission ;

c. Evaluation des offres

L'évaluation des offres sera faite selon la pondération suivante : 70% pour l'offre technique et 30% pour l'offre financière.

d. Modèle de présentation de l'offre financière :

Le prestataire devra présenter son offre financière sous forme d'un devis portant l'entête, le pied de page indiquant les références légales en vigueur, signé, daté et cacheté. Le tableau ci-après sert d'exemple.

Lot 1 :

Désignations	Coût Unitaire (1)	Nombre de jour (2)	Total HT (1)x (2)
Honoraires journaliers			
Expert 1	Montant en HT	58	
Expert 2	Montant en HT	33	
Expert 3	Montant en HT	38	
Expert 4	Montant en HT	34	
Expert 5	Montant en HT	33	
Expert 6	Montant en HT	37	
Expert 7	Montant en HT	21	
Expert 8	Montant en HT	37	
Expert 9	Montant en HT	55	
Expert 10	Montant en HT	55	
Sous-total (1) HT			
TVA EN %			
Frais de déplacements			
Perdiem Repas 1	351,00 DH	150	
Perdiem Repas 2 (Jour de l'aller & jour du retour)	234,00 DH	30	
Indemnité kilométrique de transport / km parcouru	2,00 DH/km parcouru le cas où il y'a utilisation de véhicule personnel avec obligation de présentation de feuille de route ou carnet de bord	15000	
Hébergement soit choisir le forfait par nuitée sans présentation de facture OU Hébergement avec présentation de facture	400,00 DH / nuitée OU 1200,00 DH/ nuitée	165	
Transport des bénéficiaires (Remboursement sur présentation de justificatifs)	1	100.000 dh	
Sous-total (2)			
Montant total HT (1+2)			
Montant en toutes lettres :			

Lot 2 :

Désignations	Coût Unitaire (1)	Nombre de jour (2)	Total HT (1)x (2)
Honoraires journaliers			
Expert.e 1	Montant en HT	64	
Pool d'expert. e 1	Montant en HT	88	
Pool d'expert. e 2	Montant en HT	46	
Pool d'expert. e 3	Montant en HT	77	
Pool d'expert. e 4	Montant en HT	48	
Pool d'expert. e 5	Montant en HT	32	
Sous-total (1) HT			
TVA EN %			
Frais de déplacements			
Perdiem Repas 1	351,00 DH	150	
Perdiem Repas 2 (Jour de l'aller & jour du retour)	234,00 DH	30	
Indemnité kilométrique de transport / km parcouru	2,00 DH/km parcouru le cas où il y'a utilisation de véhicule personnel avec obligation de présentation de feuille de route ou carnet de bord	15000	
- Hébergement soit choisir le forfait par nuitée sans présentation de facture OU - Hébergement avec présentation de facture	400,00 DH / nuitée OU 1200 DH / nuitée	165	
Transport des bénéficiaires (Remboursement sur présentation de justificatifs)	1	100.000 dh	
Sous-total (2)			
Montant total HT (1+2)			
Montant en toutes lettres :			

7. Confidentialité

Les consultants sont tenus de respecter la stricte confidentialité vis-à-vis des tiers, pour toutes informations relatives à la mission ou collectées à son occasion (aucune reproduction/diffusion de tous ou parties des rapports de mission n'est admise sans autorisation écrite préalable de la GIZ). Tout manquement au respect de cette clause entraînera une interruption immédiate de la mission. Cette stricte confidentialité reste de règle, sans limitation, après la fin de mission.

8. Exigences en matière de protection des données

Un avis de confidentialité n'est pas seulement une obligation légale du RGPD ; Cela garantit également la transparence.

Il explique clairement aux personnes concernées pourquoi leurs données sont traitées, la base légale du traitement, les catégories de données concernées, et si des transferts vers des tiers ou des pays tiers ont lieu. Cela rend le traitement des données compréhensible et instaure la confiance.

[Signature]
S.O

Le traitement des données personnelles est légal si :

- La personne concernée a donné son consentement par écrit,
- Un contrat doit être exécuté ou une mesure précontractuelle doit être exécutée,
- Une obligation légale ou statutaire doit être remplie,
- Des intérêts vitaux doivent être protégés
- Une tâche doit être accomplie dans l'intérêt public,
- Elle est nécessaire sur la base d'un équilibre des intérêts.

9. Annexes 1 : Grille des frais de la GIZ

Les taux de perdiem acceptables par la GIZ lors des déplacements dans le cadre de mission GIZ et qu'il faut inclure dans l'offre financière sont comme suit :

- 234,00 dh perdiem journalier de frais de repas pour les jours de voyage (234,00 dh pour le jour de l'aller & 234,00 dh pour le jour du retour).
- 351,00 dh perdiem journalier de frais de repas pour les jours de mission avec deux nuitées d'hébergements, (une nuitée la veille et une nuitée le jour même).
- Pour les nuitées il faut choisir soit le forfait d'hébergement de 400,00 dh sans présentation de justificatif, soit choisir le taux de 1200,00 dh max avec présentation de la facture d'hôtel.
- Pour les frais de transport, c'est 2 dh / km parcouru sur présentation de feuille de route (carnet de bord + tickets d'autoroute) ou remboursement contre présentation de justificatif (ticket de train, Autocar, Tram & bon de Taxi avec cachet).

Pour la taxe sur la valeur ajoutée TVA, merci de noter que :

- L'ensemble de nos paiements se font sur la base du montant HT, sachant que le Bureau de la GIZ dispose d'un délai de 4 semaines à partir de la date de dépôt du dossier de facturation complet pour lancer le traitement du paiement.
- Concernant le remboursement du montant de la TVA de la facture, merci de préparer votre facture pro-forma en trois exemplaires avec les lignes explicites des montants Total HT + montant et taux de la TVA + montant Total TTC.
- Ayant la facture pro-forma, nous procédons à la demande d'exonération de la TVA auprès de notre partenaire, traitement qui nécessite en minimum un délai de 30 jours à partir de la date de dépôt de la demande d'exonération.

Dès réception de l'attestation d'exonération de la TVA de la Direction des Impôts, la GIZ s'engage à remettre cette dernière au prestataire dans les plus brefs délais.

10. Annexes 2 : Métiers objet des formation Lot 1 : Région Béni Mellal Khénifra

*Chargée de Marketing Digital assistée par l'Intelligence Artificielle /
Community Manager*

Description générale :

Objectif

→ Développer les compétences nécessaires pour concevoir et mettre en œuvre une stratégie de communication digitale, gérer les réseaux sociaux d'une organisation et utiliser les outils d'intelligence artificielle afin d'améliorer la visibilité, la promotion et la commercialisation des produits ou services.

Description

→ Cette formation permet aux bénéficiaires d'acquérir les compétences fondamentales en marketing digital, community management et création de contenus numériques. Elle intègre l'utilisation des outils d'intelligence artificielle générative afin d'optimiser la production de contenus, la gestion des campagnes digitales et l'analyse des performances. La formation privilégie une approche pratique permettant aux participantes de répondre aux besoins des entreprises, coopératives et porteurs de projets de la région.

Contenu pédagogique :

Modules

- Fondamentaux du marketing digital et de la communication numérique (2 JH)
- Gestion des réseaux sociaux et Community Management (2 JH)
- Création de contenus digitaux (visuels, vidéos courtes, rédaction web) (2 JH)
- Utilisation des outils d'Intelligence Artificielle pour le marketing digital (2 JH)
- Référencement, publicité digitale et analyse des performances (2 JH)
- Projet pratique : élaboration d'une campagne digitale complète (2 JH)

Durée de formation :

→ **12 JH**

Ressources pédagogiques et logistiques :

Formateur.ice(s)

- Expert en marketing digital, communication digitale ou e-commerce.
- Expert disposant d'une expérience pratique dans l'utilisation des outils d'intelligence artificielle appliqués au marketing.

Moyens logistiques nécessaires

- Salle de formation équipée - Ordinateurs avec connexion Internet - Vidéoprojecteur.
- Supports pédagogiques et accès aux plateformes numériques.

Modalités de mise en œuvre :

Public cible :

- Femmes diplômées demandeuses d'emploi - Porteuses de projets - Membres de coopératives
- Femmes souhaitant développer une activité de prestation digitale.

Groupe

→ **25 participantes.**

Modalités de mise en œuvre

- Formation en présentiel privilégiant les ateliers pratiques.
- Études de cas inspirées d'entreprises et de coopératives de la région.
- Réalisation d'un projet de communication digitale.
- Évaluation continue des acquis et projet final.

Analyste de Données et Business Intelligence Junior (Data Analyst Junior)

Description générale :

Objectif

→ Développer les compétences nécessaires pour collecter, traiter, analyser et visualiser des données afin d'appuyer la prise de décision dans les entreprises, les administrations, les coopératives et les organisations.

Description

→ Cette formation permet aux participantes d'acquérir les bases de l'analyse de données, de la création de tableaux de bord interactifs et de l'interprétation des indicateurs de performance.

Contenu pédagogique :

Modules

- Introduction à l'analyse de données et à la Business Intelligence (2 JH)
- Collecte, préparation et nettoyage des données avec Excel et autres outils numériques (3 JH)
- Analyse, visualisation des données et création de tableaux de bord (Power BI ou outil équivalent) (3 JH)
- Introduction à l'Intelligence Artificielle appliquée à l'analyse de données et à l'automatisation des tâches (3 JH)
- Réalisation d'un projet pratique d'analyse de données basé sur un cas réel (3 JH)

Durée de formation

→ 14 JH

Ressources pédagogiques et logistiques :

Formateur.ice(s)

→ Expert en analyse de données, statistiques, informatique décisionnelle ou Business Intelligence, disposant d'une bonne maîtrise des outils d'analyse et de visualisation des données.

Moyens logistiques nécessaires :

- Salle de formation équipée - Ordinateurs individuels avec les logiciels nécessaires (Excel, Power BI ou équivalent) - Connexion Internet haut débit - Vidéoprojecteur.
- Supports pédagogiques et jeux de données pour les travaux pratiques.

Modalités de mise en œuvre :

Public cible :

→ Femmes diplômées ou ayant un niveau de qualification leur permettant de suivre une formation numérique - Femmes demandeuses d'emploi souhaitant développer des compétences en analyse de données - Porteuses de projets ou entrepreneures souhaitant utiliser les données pour améliorer la gestion de leur activité.

Groupe :

→ 25 participantes.

Modalités de mise en œuvre

→ Formation en présentiel privilégiant les ateliers pratiques, les exercices d'application, les études de cas et les travaux sur des jeux de données réels. Chaque participante réalisera un mini-projet de création d'un tableau de bord permettant de restituer et d'analyser des indicateurs de performance.

Assistante Digitale et Gestionnaire des Outils Collaboratifs

Description générale :

Objectif :

→ Développer les compétences en bureautique avancée, gestion documentaire, outils collaboratifs et assistance digitale afin d'améliorer l'efficacité administrative et la transformation numérique des organisations.

Description :

→ La formation prépare les bénéficiaires à maîtriser les principaux outils bureautiques et collaboratifs, la gestion électronique des documents, l'organisation administrative et les solutions numériques, y compris les outils d'intelligence artificielle destinés à accroître la productivité.

Contenu pédagogique :

Modules

- Fondamentaux de la bureautique avancée et de l'environnement numérique (2 JH)
- Gestion documentaire et outils collaboratifs (2 JH)
- Communication professionnelle et organisation administrative (2 JH)
- Intelligence artificielle appliquée à l'assistanat et à la productivité (2 JH)
- Projet pratique d'assistance digitale (2 JH)

Durée de la formation :

→ **10 JH**

Ressources pédagogiques et logistiques :

Formateur.ice(s) :

→ Expert en bureautique, transformation digitale ou gestion administrative avec expérience en formation.

Moyens logistiques :

→ Salle équipée, ordinateurs, connexion Internet, vidéoprojecteur, logiciels bureautiques et supports pédagogiques.

Modalités de mise en œuvre :

Public cible :

→ Femmes demandeuses d'emploi, diplômées, assistantes administratives, porteuses de projets et membres de coopératives.

Groupe :

→ 25 participantes.

Modalités :

→ Présentiel, ateliers pratiques, études de cas, mises en situation et exercices appliqués.

Technicienne en Modélisation et Design 3D

Description générale :

Objectif :

→ Développer les compétences en modélisation et conception 2D/3D pour répondre aux besoins des secteurs de l'architecture, de l'industrie et de la fabrication numérique.

Description :

→ Formation pratique permettant de maîtriser les logiciels de CAO/DAO, la modélisation 3D, la lecture de plans et la réalisation de projets de conception.

Contenu pédagogique :

Modules :

- Introduction à la CAO/DAO et aux logiciels 2D/3D (2 JH)
- Modélisation et conception d'objets (4 JH)
- Rendu, visualisation et préparation des fichiers (2 JH)
- Outils numériques et IA appliqués au design (2 JH)
- Projet pratique de conception 3D (3 JH)

Durée de formation :

→ **13 JH**

Ressources pédagogiques et logistiques :

Formateur :

→ Expert CAO/DAO et modélisation 3D.

Moyens :

→ Salle équipée, ordinateurs, logiciels spécialisés, vidéoprojecteur, connexion Internet.

Modalités de mise en œuvre :

Public cible :

→ Femmes demandeuses d'emploi, diplômées ou porteuses de projets.

Groupe :

→ **25 participantes.**

Modalités :

→ Présentiel, ateliers pratiques et projet final.

Designer Graphique et Créatrice de Contenus Visuels

Description générale :

Objectif :

→ Développer les compétences nécessaires pour concevoir des supports de communication visuelle destinés aux entreprises, coopératives et organisations, en utilisant les outils de design graphique et les solutions d'intelligence artificielle.

Description :

→ Cette formation permet aux bénéficiaires de maîtriser les principes du design graphique, de la création d'identités visuelles, de la production de contenus pour le web et les réseaux sociaux, ainsi que les outils numériques de création.

Contenu pédagogique :

Modules :

- Fondamentaux du design graphique et de la communication visuelle (2 JH)
- Création de supports imprimés et digitaux (2 JH)
- Outils de conception graphique (Adobe/Canva ou équivalent) (2 JH)
 - IA appliquée à la création visuelle et production de contenus (2 JH)
- Projet pratique de création d'une identité visuelle (2 JH)

Durée de la formation :

→ **10 JH**

Ressources pédagogiques et logistiques :

Formateur(s) :

→ Expert en design graphique et communication visuelle.

Moyens logistiques nécessaires :

→ Salle équipée, ordinateurs, logiciels de création graphique, vidéoprojecteur, connexion Internet et supports pédagogiques.

Modalités de mise en œuvre :

Public cible :

→ Femmes demandeuses d'emploi, diplômées, entrepreneures et membres de coopératives.

Groupe :

→ 25 participantes.

Modalités :

→ Formation en présentiel basée sur des ateliers pratiques, des études de cas et la réalisation d'un portfolio de créations.

Créatrice de Contenus Multimédias pour le marketing digital

Description générale :

Objectif :

→ Développer les compétences pour produire des contenus photo et vidéo destinés au web et aux réseaux sociaux.

Description :

→ Formation pratique couvrant la photographie, la vidéo, le montage, le storytelling visuel et les outils numériques, y compris l'IA appliquée à la création de contenus.

Contenu pédagogique :

Modules :

- Marketing digital et e-commerce (3 JH)
- Photographie et cadrage (2 JH)
- Prise de vue vidéo et storytelling (2 JH)
- Montage vidéo (2 JH)
- Création de contenus digitaux et IA (2 JH)
- Projet pratique multimédia (2 JH)

Durée de la formation :

→ **13 JH**

Ressources pédagogiques et logistiques :

Formateur.ice(s) :

→ Expert en audiovisuel et communication digitale.

Moyens :

→ Salle équipée, appareils photo ou smartphones, ordinateurs, logiciels de montage, connexion Internet, vidéoprojecteur.

Modalités de mise en œuvre :

Public cible :

→ Femmes demandeuses d'emploi, diplômées, entrepreneures et membres de coopératives.

Groupe :

→ **25 participantes.**

Modalités :

→ Présentiel, ateliers pratiques et projet final.

Développeuse Junior de Jeux Vidéo et Expériences Interactives

Description générale :

Objectif :

→ Développer les compétences de base en conception et développement de jeux vidéo et d'expériences interactives.

Description :

→ Formation pratique couvrant le game design, les moteurs de jeux, la programmation de base, la création d'assets et la réalisation d'un prototype.

Contenu pédagogique :

Modules :

- Introduction au Game design (2 JH)
- Initiation à un moteur de jeu (Unity ou équivalent) (2 JH)
- Programmation et interactions de base (2 JH)
- Création d'assets et IA appliquée au développement (2 JH)
- Projet pratique : prototype de jeu (2 JH)

Durée de la formation :

→ 10 JH

Ressources pédagogiques et logistiques :

Formateur.ice(s) :

→ Expert en développement de jeux vidéo ou développement logiciel.

Moyens :

→ Salle équipée, ordinateurs performants, logiciels de développement, connexion Internet et vidéoprojecteur.

Modalités de mise en œuvre :

Public cible :

→ Femmes diplômées ou passionnées par le numérique et les métiers créatifs.

Groupe :

→ 25 participantes.

Modalités :

→ Présentiel, ateliers pratiques et réalisation d'un prototype fonctionnel.

Technicienne en Automatisation Intelligente et Robotique

Description générale :

Objectif :

→ Développer les compétences nécessaires pour comprendre, programmer et exploiter des systèmes automatisés et des solutions robotiques dans les secteurs industriels et de services.

Description :

→ Cette formation initie les bénéficiaires aux principes de l'automatisation, des automates programmables, de la robotique et des technologies de l'Industrie 4.0. Elle privilégie une approche pratique permettant de découvrir les applications concrètes dans les entreprises.

Contenu pédagogique :

Modules :

- Fondamentaux de l'automatisation et de la robotique (2 JH)
- Initiation aux automates programmables et capteurs (2 JH)
- Programmation de base et supervision des systèmes automatisés (3 JH)
- Industrie 4.0, intelligence artificielle et maintenance prédictive (2 JH)
- Projet pratique sur un système automatisé ou robotisé (3 JH)

Durée de la formation :

→ 12 JH

Ressources pédagogiques et logistiques :

Formateur.ice(s) :

→ Expert en automatisation industrielle, robotique ou électromécanique avec expérience en formation professionnelle.

Moyens logistiques nécessaires :

→ Salle équipée, ordinateurs, kits pédagogiques d'automatisation/robotique, automates programmables ou simulateurs, vidéoprojecteur et connexion Internet.

Modalités de mise en œuvre :

Public cible :

→ Femmes diplômées ou demandeuses d'emploi intéressées par les métiers de l'industrie, de la maintenance et des technologies intelligentes.

Groupe :

→ 25 participantes.

Modalités :

→ Formation en présentiel combinant ateliers pratiques, démonstrations, simulations et réalisation d'un mini-projet.

Technicienne en Agriculture Intelligente et AgriTech

Description générale :

Objectif :

→ Développer les compétences nécessaires pour utiliser les technologies numériques et les pratiques innovantes afin d'améliorer la productivité et la durabilité des exploitations agricoles.

Description :

→ Formation dédiée aux technologies AgriTech, à l'agriculture intelligente, à la gestion durable des ressources et à l'utilisation d'outils numériques pour le suivi des cultures.

Contenu pédagogique :

Modules :

- Fondamentaux de l'agriculture intelligente (2 JH)
- Technologies AgriTech et outils numériques (3 JH)
- Gestion de l'eau et suivi des cultures (2 JH)
- IA et valorisation des données agricoles (2 JH)
- Projet pratique sur une exploitation agricole (3 JH)

Durée de la formation :

→ **12 JH**

Ressources pédagogiques et logistiques :

Formateur.ice(s) :

→ Expert en agronomie ou agriculture intelligente.

Moyens :

→ Salle équipée, vidéoprojecteur, connexion Internet, supports pédagogiques et accès à un site de démonstration.

Modalités de mise en œuvre :

Public cible :

→ Membres de coopératives, porteuses de projets agricoles et demandeuses d'emploi.

Groupe :

→ 25 participantes.

Modalités :

→ Présentiel, démonstrations, visites de terrain et travaux pratiques.

Technicienne en Transformation Agroalimentaire et Contrôle Qualité

Description générale :

Objectif :

→ Développer les compétences nécessaires pour assurer la transformation, le conditionnement et le contrôle qualité des produits agroalimentaires conformément aux normes d'hygiène, de sécurité sanitaire et de qualité.

Description :

→ Cette formation permet aux bénéficiaires de maîtriser les procédés de transformation agroalimentaire, les techniques de conservation, le contrôle qualité et les bonnes pratiques de fabrication afin de répondre aux exigences du marché.

Contenu pédagogique :

Modules :

- Fondamentaux de la transformation agroalimentaire (2 JH)
- Techniques de transformation, conditionnement et conservation (3 JH)
- Hygiène, sécurité sanitaire et contrôle qualité (3 JH)
- Traçabilité, normes et outils numériques appliqués au secteur (3 JH)
- Projet pratique de transformation et contrôle qualité (3 JH)

Durée de la formation :

→ 14 JH

Ressources pédagogiques et logistiques :

Formateur.ice(s) :

→ Expert en transformation agroalimentaire, qualité ou génie des procédés avec expérience en formation professionnelle.

Moyens logistiques nécessaires :

→ Salle équipée, matériel de démonstration, équipements de transformation, vidéoprojecteur, connexion Internet, supports pédagogiques et accès à une unité de transformation lorsque cela est possible.

Modalités de mise en œuvre :

Public cible :

→ Femmes membres de coopératives, porteuses de projets, demandeuses d'emploi et diplômées souhaitant évoluer dans le secteur agroalimentaire.

Groupe :

→ 25 participantes.

Modalités :

→ Formation en présentiel combinant apports théoriques, ateliers pratiques, démonstrations et études de cas.

Conseillère en Tourisme Intelligent et Valorisation des Territoires

Description générale :

Objectif :

→ Développer les compétences nécessaires pour promouvoir les destinations touristiques, valoriser le patrimoine local et utiliser les outils numériques afin d'améliorer l'expérience des visiteurs et renforcer l'attractivité des territoires.

Description :

→ Cette formation permet aux bénéficiaires d'acquérir des compétences en accueil touristique, médiation culturelle, marketing digital, création de circuits et utilisation des technologies numériques au service du tourisme durable.

Contenu pédagogique :

Modules :

- Fondamentaux du tourisme durable et de la valorisation territoriale (2 JH)
- Accueil, communication et accompagnement des visiteurs (2 JH)
- Marketing digital, réseaux sociaux et promotion des destinations (4 JH)
- Outils numériques, cartographie et IA appliqués au tourisme (3 JH)
- Projet pratique : conception d'un circuit touristique et d'un plan de promotion (3 JH)

Durée de la formation :

→ **14 JH**

Ressources pédagogiques et logistiques :

Formateur.ice(s) :

→ Expert en tourisme, développement territorial ou marketing touristique avec expérience en formation professionnelle.

Moyens logistiques nécessaires :

→ Salle équipée, vidéoprojecteur, connexion Internet, supports pédagogiques et organisation d'une visite de terrain ou d'un circuit de démonstration.

Modalités de mise en œuvre :

Public cible :

→ Femmes demandeuses d'emploi, diplômées, porteuses de projets, membres de coopératives et actrices du tourisme local.

Groupe :

→ 25 participantes.

Modalités :

→ Formation en présentiel alternant apports théoriques, ateliers pratiques, études de cas et visites de terrain.

Conseillère en Performance Énergétique et Transition Verte

Description générale :

Objectif

→ Développer les compétences nécessaires pour accompagner les entreprises, les collectivités, les coopératives et les organisations dans l'amélioration de leur performance énergétique et la réduction de leur consommation d'énergie.

Description

Cette formation permet aux bénéficiaires d'acquérir les fondamentaux de l'efficacité énergétique, des énergies renouvelables, de la gestion rationnelle des ressources et des outils numériques de suivi énergétique.

Contenu pédagogique :

Modules

- Fondamentaux de la performance énergétique et de la transition verte **(2 JH)**
- Optimisation de la consommation énergétique des bâtiments et des activités **(3 JH)**
- Initiation aux énergies renouvelables et aux solutions bas carbone **(3 JH)**
- Outils numériques, indicateurs de performance et intelligence artificielle appliqués à la gestion énergétique **(3 JH)**
- Projet pratique : réalisation d'un diagnostic énergétique simplifié et élaboration d'un plan d'amélioration **(3 JH)**

Durée de la formation

→ **14 JH**

Ressources pédagogiques et logistiques :

Formateur.ice(s)

→ Expert en efficacité énergétique, génie énergétique, environnement ou transition écologique, disposant d'une expérience confirmée en accompagnement des entreprises et en formation professionnelle.

Moyens logistiques nécessaires

→ Salle de formation équipée – Vidéoprojecteur - Ordinateurs et connexion Internet - Supports pédagogiques - Instruments de mesure ou équipements de démonstration, selon les besoins de la formation - Études de cas et outils numériques d'analyse énergétique.

Modalités de mise en œuvre :

Public cible

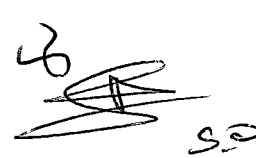
→ Femmes demandeuses d'emploi. - Femmes diplômées de l'enseignement supérieur ou de la formation professionnelle - Porteuses de projets et entrepreneures souhaitant développer une activité dans les métiers de la transition verte.

Groupe

→ **25 participantes**

Modalités de mise en œuvre

→ Formation en présentiel combinant des apports théoriques, des ateliers pratiques, des études de cas, des démonstrations et la réalisation d'un mini-diagnostic énergétique.



Technicienne en Économie Circulaire et Valorisation des Ressources

Description générale :

Objectif :

→ Développer les compétences nécessaires pour mettre en œuvre des solutions innovantes de réduction, de réemploi, de recyclage et de valorisation des déchets, tout en contribuant à une gestion durable des ressources.

Description :

Cette formation vise à doter les bénéficiaires des connaissances et des compétences pratiques pour transformer les déchets en ressources valorisables, promouvoir des pratiques de consommation et de production durables et accompagner les initiatives locales en matière de gestion des déchets.

Contenu pédagogique :

Modules :

- Introduction à l'économie circulaire, au développement durable et aux emplois verts **(2 JH)**
 - Gestion, tri, collecte et valorisation des déchets ménagers, agricoles et industriels **(3 JH)**
 - Techniques de recyclage, réemploi et écoconception des produits **(3 JH)**
 - Outils numériques, innovation et intelligence artificielle appliqués à la gestion des ressources **(2 JH)**
 - Projet pratique : élaboration d'une solution de valorisation des déchets ou d'un projet d'économie circulaire **(2 JH)**
- Durée de la formation :
- **12 JH**

Ressources pédagogiques et logistiques

Formateur(s)

→ Expert en économie circulaire, gestion des déchets, environnement ou développement durable, disposant d'une expérience confirmée en accompagnement de projets et en formation professionnelle.

Moyens logistiques nécessaires

→ Salle de formation - Ordinateurs et connexion Internet. - Supports pédagogiques - Matériel de démonstration relatif au tri, au recyclage et à la valorisation des déchets - Organisation de visites de terrain auprès d'initiatives ou d'entreprises intervenant dans le domaine de l'économie circulaire.

Modalités de mise en œuvre

Public cible

→ Femmes demandeuses d'emploi - Femmes diplômées de la formation professionnelle ou de l'enseignement supérieur - Porteuses de projets souhaitant développer une activité dans les métiers verts.

Groupe

→ **25 participantes**

Modalités de mise en œuvre

→ Formation en présentiel alternant apports théoriques, ateliers pratiques, études de cas, visites de terrain et réalisation d'un projet collectif portant sur une solution de valorisation des ressources adaptée au contexte de la région Béni Mellal-Khénifra.

Schéma d'évaluation de la partie technique des offres pour les marchés d'une valeur inférieure au seuil de l'UE

UO		Intitulé du projet	Inclusion Economique des Femmes dans les secteurs de futur (INEFF)	Date	
Responsable du marché				N° d'AO	10039458
Évaluateur-riche					Soumissionnaires 1 à
Version					5 / 10

Lot 1

Lot 1			Saisir le soumissionnaire 1		Saisir le soumissionnaire 2		Saisir le soumissionnaire 3		Saisir le soumissionnaire 4		Saisir le soumissionnaire 5	
	(1) Critère	(2) Pondération en %	(3) Points (max. 10)	(4) Évaluation (2)x(3)	(3) Points (max. 10)	(4) Évaluation (2)x(3)	(3) Points (max. 10)	(4) Évaluation (2)x(3)	(3) Points (max. 10)	(4) Évaluation (2)x(3)	(3) Points (max. 10)	(4) Évaluation (2)x(3)
1	Évaluation de la conception technique et méthodologique											
1.1	Stratégie											
1.1.1	Interprétation des objectifs fixés par les TdR, analyse critique de la mission	7%		0.0		0.0		0.0		0.0		0.0
1.1.2	Description et justification de la stratégie que le contractant entend appliquer pour réaliser les prestations objet de l'appel d'offres	6%		0.0		0.0		0.0		0.0		0.0
Sous-total 1.1		13%		0.0		0.0		0.0		0.0		0.0
1.2	Coopération											
1.2.1	Présentation des acteurs importants pour le domaine de responsabilité du contractant et description de leurs interactions	6%		0.0		0.0		0.0		0.0		0.0
1.2.2	Concept visant le développement et la mise en œuvre de la coopération avec les acteurs importants	4%		0.0		0.0		0.0		0.0		0.0
Sous-total 1.2		10%		0.0		0.0		0.0		0.0		0.0
1.3	Structure de pilotage											
1.3.1	Approche et démarche pour le pilotage des mesures avec les partenaires du projet	4%		0.0		0.0		0.0		0.0		0.0
1.3.2	Description de la contribution du contractant au suivi des résultats et des difficultés à surmonter	3%		0.0		0.0		0.0		0.0		0.0
Sous-total 1.3		7%		0.0		0.0		0.0		0.0		0.0
1.4	Processus											
1.4.1	Présentation et explication du plan d'opérations pour la mise en œuvre de la stratégie : étapes, jalons, planning d'exécution	6%		0.0		0.0		0.0		0.0		0.0
1.4.2	Présentation et explication de l'intégration des contributions des partenaires	6%		0.0		0.0		0.0		0.0		0.0
Sous-total 1.4		12%		0.0		0.0		0.0		0.0		0.0
1.5	Apprentissage et innovation											
1.5.1	Contribution du contractant à la gestion des connaissances du partenaire et de la GIZ	2%		0.0		0.0		0.0		0.0		0.0
1.5.2	Présentation et explication des mesures proposées par le contractant pour favoriser les effets de mise à l'échelle	3%		0.0		0.0		0.0		0.0		0.0
Sous-total 1.5		5%		0.0		0.0		0.0		0.0		0.0
1.6	Système de gestion de projet du contractant											
1.6.1	Approche et démarche pour la coordination des activités avec / au sein du projet de la GIZ	2%		0.0		0.0		0.0		0.0		0.0
1.6.2	Planning d'affectation du personnel (qui, quand, quelles étapes de travail), explications et indication des mois de spécialiste	2%		0.0		0.0		0.0		0.0		0.0
1.6.3	Concept de backstopping (avec CV des consultant-e-s technique et administratif)	2%		0.0		0.0		0.0		0.0		0.0
Sous-total 1.6		6%		0.0		0.0		0.0		0.0		0.0

Schéma d'évaluation de la partie technique des offres pour les marchés d'une valeur inférieure au seuil de l'UE

UO		Intitulé du projet	Inclusion Économique des Femmes dans les secteurs de futur (INEFF)	Date	
Responsable du marché				N° d'AO	10039458
Évaluateur-riche					Soumissionnaires 1 à
Version					5 / 10

Lot 1		Saisir le soumissionnaire 1		Saisir le soumissionnaire 2		Saisir le soumissionnaire 3		Saisir le soumissionnaire 4		Saisir le soumissionnaire 5	
(1) Critère	(2) Pondération en %	(3) Points (max. 10)	(4) Évaluation (2)x(3)	(3) Points (max. 10)	(4) Évaluation (2)x(3)	(3) Points (max. 10)	(4) Évaluation (2)x(3)	(3) Points (max. 10)	(4) Évaluation (2)x(3)	(3) Points (max. 10)	(4) Évaluation (2)x(3)
1.7 Exigences diverses	2%		0.0		0.0		0.0		0.0		0.0
Somme 1	55%		0.0		0.0		0.0		0.0		0.0
2 Évaluation du personnel proposé											
2.1 Expert-e 1 : Direction de l'équipe (selon les consignes et critères des TdR)											
2.1.1 - Formation	1%		0.0		0.0		0.0		0.0		0.0
2.1.2 - Langue(s)	0%		0.0		0.0		0.0		0.0		0.0
2.1.3 - Expérience professionnelle générale	2%		0.0		0.0		0.0		0.0		0.0
2.1.4 - Expérience professionnelle spécifique	2%		0.0		0.0		0.0		0.0		0.0
2.1.5 - Expérience de direction / du management	1%		0.0		0.0		0.0		0.0		0.0
2.1.6 - Expérience régionale	1%		0.0		0.0		0.0		0.0		0.0
2.1.7 - Expérience de la coopération au développement	1%		0.0		0.0		0.0		0.0		0.0
2.1.8 - Divers	1%		0.0		0.0		0.0		0.0		0.0
Sous-total 2.1	9%		0.0		0.0		0.0		0.0		0.0
2.2 Expert-e 2 (selon les consignes et critères des TdR)											
2.2.1 - Formation	1%		0.0		0.0		0.0		0.0		0.0
2.2.2 - Langue(s)	0%		0.0		0.0		0.0		0.0		0.0
2.2.3 - Expérience professionnelle générale	1%		0.0		0.0		0.0		0.0		0.0
2.2.4 - Expérience professionnelle spécifique	2%		0.0		0.0		0.0		0.0		0.0
2.2.5 - Expérience de direction / du management	0%		0.0		0.0		0.0		0.0		0.0
2.2.6 - Expérience régionale	0%		0.0		0.0		0.0		0.0		0.0
2.2.7 - Expérience de la coopération au développement	0%		0.0		0.0		0.0		0.0		0.0
2.2.8 - Divers	0%		0.0		0.0		0.0		0.0		0.0
Sous-total 2.2	4%		0.0		0.0		0.0		0.0		0.0
2.3 Expert-e 3 (selon les consignes et critères des TdR)											
2.3.1 - Formation	1%		0.0		0.0		0.0		0.0		0.0
2.3.2 - Langue(s)	0%		0.0		0.0		0.0		0.0		0.0
2.3.3 - Expérience professionnelle générale	1%		0.0		0.0		0.0		0.0		0.0
2.3.4 - Expérience professionnelle spécifique	2%		0.0		0.0		0.0		0.0		0.0
2.3.5 - Expérience de direction / du management	0%		0.0		0.0		0.0		0.0		0.0
2.3.6 - Expérience régionale	0%		0.0		0.0		0.0		0.0		0.0
2.3.7 - Expérience de la coopération au développement	0%		0.0		0.0		0.0		0.0		0.0
2.3.8 - Divers	0%		0.0		0.0		0.0		0.0		0.0
Sous-total 2.3	4%		0.0		0.0		0.0		0.0		0.0
2.4 Expert-e 4 (selon les consignes et critères des TdR)											
2.4.1 - Formation	1%		0.0		0.0		0.0		0.0		0.0
2.4.2 - Langue(s)	0%		0.0		0.0		0.0		0.0		0.0
2.4.3 - Expérience professionnelle générale	1%		0.0		0.0		0.0		0.0		0.0
2.4.4 - Expérience professionnelle spécifique	2%		0.0		0.0		0.0		0.0		0.0
2.4.5 - Expérience de direction / du management	0%		0.0		0.0		0.0		0.0		0.0

Schéma d'évaluation de la partie technique des offres pour les marchés d'une valeur inférieure au seuil de l'UE

UO		Intitulé du projet	Inclusion Economique des Femmes dans les secteurs de futur (INEFF)	Date	
Responsable du marché				N° d'AO	10039458
Évaluateur-riche					Soumissionnaires 1 à
Version					5 / 10

Lot 1		Saisir le soumissionnaire 1		Saisir le soumissionnaire 2		Saisir le soumissionnaire 3		Saisir le soumissionnaire 4		Saisir le soumissionnaire 5	
(1) Critère	(2) Pondération en %	(3) Points (max. 10)	(4) Évaluation (2)x(3)	(3) Points (max. 10)	(4) Évaluation (2)x(3)	(3) Points (max. 10)	(4) Évaluation (2)x(3)	(3) Points (max. 10)	(4) Évaluation (2)x(3)	(3) Points (max. 10)	(4) Évaluation (2)x(3)
2.4.6 - Expérience régionale	0%		0.0		0.0		0.0		0.0		0.0
2.4.7 - Expérience de la coopération au développement	0%		0.0		0.0		0.0		0.0		0.0
2.4.8 - Divers	0%		0.0		0.0		0.0		0.0		0.0
Sous-total 2.4	4%		0.0		0.0		0.0		0.0		0.0
2.5 Expert-e 5 (selon les consignes et critères des TdR)											
2.5.1 - Formation	1%		0.0		0.0		0.0		0.0		0.0
2.5.2 - Langue(s)	0%		0.0		0.0		0.0		0.0		0.0
2.5.3 - Expérience professionnelle générale	1%		0.0		0.0		0.0		0.0		0.0
2.5.4 - Expérience professionnelle spécifique	2%		0.0		0.0		0.0		0.0		0.0
2.5.5 - Expérience de direction / du management	0%		0.0		0.0		0.0		0.0		0.0
2.5.6 - Expérience régionale	0%		0.0		0.0		0.0		0.0		0.0
2.5.7 - Expérience de la coopération au développement	0%		0.0		0.0		0.0		0.0		0.0
2.5.8 - Divers	0%		0.0		0.0		0.0		0.0		0.0
Sous-total 2.5	4%		0.0		0.0		0.0		0.0		0.0
2.6 Expert-e 6 (selon les consignes et critères des TdR)											
2.6.1 - Formation	1%		0.0		0.0		0.0		0.0		0.0
2.6.2 - Langue(s)	0%		0.0		0.0		0.0		0.0		0.0
2.6.3 - Expérience professionnelle générale	1%		0.0		0.0		0.0		0.0		0.0
2.6.4 - Expérience professionnelle spécifique	2%		0.0		0.0		0.0		0.0		0.0
2.6.5 - Expérience de direction / du management	0%		0.0		0.0		0.0		0.0		0.0
2.6.6 - Expérience régionale	0%		0.0		0.0		0.0		0.0		0.0
2.6.7 - Expérience de la coopération au développement	0%		0.0		0.0		0.0		0.0		0.0
2.6.8 - Divers	0%		0.0		0.0		0.0		0.0		0.0
Sous-total 2.6	4%		0.0		0.0		0.0		0.0		0.0
2.7 Expert-e 7 (selon les consignes et critères des TdR)											
2.7.1 - Formation	1%		0.0		0.0		0.0		0.0		0.0
2.7.2 - Langue(s)	0%		0.0		0.0		0.0		0.0		0.0
2.7.3 - Expérience professionnelle générale	1%		0.0		0.0		0.0		0.0		0.0
2.7.4 - Expérience professionnelle spécifique	2%		0.0		0.0		0.0		0.0		0.0
2.7.5 - Expérience de direction / du management	0%		0.0		0.0		0.0		0.0		0.0
2.7.6 - Expérience régionale	0%		0.0		0.0		0.0		0.0		0.0
2.7.7 - Expérience de la coopération au développement	0%		0.0		0.0		0.0		0.0		0.0
2.7.8 - Divers	0%		0.0		0.0		0.0		0.0		0.0
Sous-total 2.7	4%		0.0		0.0		0.0		0.0		0.0
2.8 Expert-e 8 (selon les consignes et critères des TdR)											
2.8.1 - Formation	1%		0.0		0.0		0.0		0.0		0.0
2.8.2 - Langue(s)	0%		0.0		0.0		0.0		0.0		0.0
2.8.3 - Expérience professionnelle générale	1%		0.0		0.0		0.0		0.0		0.0
2.8.4 - Expérience professionnelle spécifique	2%		0.0		0.0		0.0		0.0		0.0
2.8.5 - Expérience de direction / du management	0%		0.0		0.0		0.0		0.0		0.0

Schéma d'évaluation de la partie technique des offres pour les marchés d'une valeur inférieure au seuil de l'UE

UO		Intitulé du projet	Inclusion Economique des Femmes dans les secteurs de futur (INEFF)	Date	
Responsable du marché				N° d'AO	10039458
Évaluateur-riche					Soumissionnaires 1 à
Version					5 / 10

Lot 1		Saisir le soumissionnaire 1		Saisir le soumissionnaire 2		Saisir le soumissionnaire 3		Saisir le soumissionnaire 4		Saisir le soumissionnaire 5	
(1) Critère	(2) Pondération en %	(3) Points (max. 10)	(4) Évaluation (2)x(3)	(3) Points (max. 10)	(4) Évaluation (2)x(3)	(3) Points (max. 10)	(4) Évaluation (2)x(3)	(3) Points (max. 10)	(4) Évaluation (2)x(3)	(3) Points (max. 10)	(4) Évaluation (2)x(3)
2.8.6 - Expérience régionale	0%		0.0		0.0		0.0		0.0		0.0
2.8.7 - Expérience de la coopération au développement	0%		0.0		0.0		0.0		0.0		0.0
2.8.8 - Divers	0%		0.0		0.0		0.0		0.0		0.0
Sous-total 2.8	4%		0.0		0.0		0.0		0.0		0.0
2.9 Expert-e 9 (selon les consignes et critères des TdR)											
2.9.1 - Formation	1%		0.0		0.0		0.0		0.0		0.0
2.9.2 - Langue(s)	0%		0.0		0.0		0.0		0.0		0.0
2.9.3 - Expérience professionnelle générale	1%		0.0		0.0		0.0		0.0		0.0
2.9.4 - Expérience professionnelle spécifique	2%		0.0		0.0		0.0		0.0		0.0
2.9.5 - Expérience de direction / du management	0%		0.0		0.0		0.0		0.0		0.0
2.9.6 - Expérience régionale	0%		0.0		0.0		0.0		0.0		0.0
2.9.7 - Expérience de la coopération au développement	0%		0.0		0.0		0.0		0.0		0.0
2.9.8 - Divers	0%		0.0		0.0		0.0		0.0		0.0
Sous-total 2.9	4%		0.0		0.0		0.0		0.0		0.0
2.10 Expert-e 10 (selon les consignes et critères des TdR)											
2.10.1 - Formation	1%		0.0		0.0		0.0		0.0		0.0
2.10.2 - Langue(s)	0%		0.0		0.0		0.0		0.0		0.0
2.10.3 - Expérience professionnelle générale	1%		0.0		0.0		0.0		0.0		0.0
2.10.4 - Expérience professionnelle spécifique	2%		0.0		0.0		0.0		0.0		0.0
2.10.5 - Expérience de direction / du management	0%		0.0		0.0		0.0		0.0		0.0
2.10.6 - Expérience régionale	0%		0.0		0.0		0.0		0.0		0.0
2.10.7 - Expérience de la coopération au développement	0%		0.0		0.0		0.0		0.0		0.0
2.10.8 - Divers	0%		0.0		0.0		0.0		0.0		0.0
Sous-total 2.10	4%		0.0		0.0		0.0		0.0		0.0
2.8 Évaluation du personnel proposé au titre de postes non imposés (si les TdR le permettent)											
2.8.1 Composition de l'équipe et durées d'intervention suffisantes pour la réalisation des tâches indiquées dans le planning d'exécution et dans le planning d'affectation du personnel	0%		0.0		0.0		0.0		0.0		0.0
2.8.2 Qualifications des membres de l'équipe et durées d'intervention suffisantes (expériences professionnelles générales et expériences spécifiques à titre individuel) pour le traitement du thème 1	0%		0.0		0.0		0.0		0.0		0.0
2.8.3 Qualifications des membres de l'équipe et durées d'intervention suffisantes (expériences professionnelles générales et expériences spécifiques à titre individuel) pour le traitement du thème 2	0%		0.0		0.0		0.0		0.0		0.0
Sous-total 2.8	0%		0.0		0.0		0.0		0.0		0.0
Somme 2	45%		0.0		0.0		0.0		0.0		0.0
Total des sommes 1 et 2	100%		0.0		0.0		0.0		0.0		0.0

Schéma d'évaluation de la partie technique des offres pour les marchés d'une valeur inférieure au seuil de l'UE

UO		Intitulé du projet	Inclusion Economique des Femmes dans les secteurs de futur (INEFF)	Date	
Responsable du marché				N° d'AO	10039458
Évaluateur-ric					Soumissionnaires 1 à
Version					5 / 10

Lot 1		Saisir le soumissionnaire 1		Saisir le soumissionnaire 2		Saisir le soumissionnaire 3		Saisir le soumissionnaire 4		Saisir le soumissionnaire 5	
(1) Critère	(2) Pondération en %	(3) Points (max. 10)	(4) Évaluation (2)x(3)	(3) Points (max. 10)	(4) Évaluation (2)x(3)	(3) Points (max. 10)	(4) Évaluation (2)x(3)	(3) Points (max. 10)	(4) Évaluation (2)x(3)	(3) Points (max. 10)	(4) Évaluation (2)x(3)
Evaluation en %			0.0		0.0		0.0		0.0		0.0
Rang au classement			1.0		1.0		1.0		1.0		1.0

Je soussigné-e déclare avoir procédé à la présente évaluation de manière indépendante et en mon âme et conscience. Je m'engage à garder les informations confidentielles et à ne donner aucun renseignement sur la procédure d'évaluation en cours.

Remarque importante: les collaborateurs entretenant avec des partenaires commerciaux de la GIZ, des soumissionnaires à des appels d'offres de la GIZ ou leurs employés, des relations personnelles, familiales ou financières, susceptibles de créer un conflit d'intérêts, ne peuvent pas participer à la décision d'attribution du marché dans les procédures de passation correspondantes - voir également à ce sujet la règle 142 des P+R. En retournant le tableau d'évaluation technique rempli, vous confirmez formellement, pour toutes les personnes impliquées dans l'évaluation, qu'aucune relation de ce type n'existe.

Prénom et nom complets, fonction, UO

Schéma d'évaluation de la partie technique des offres pour les marchés d'une valeur inférieure au seuil de l'UE

UO		Intitulé du projet	Inclusion Economique des Femmes dans les secteurs de futur (INEFF)	Date	
Responsable du marché				N° d'AO	10039458
Évaluateur-rice				Soumis	
Version					

Lot 2				Saisir le soumissionnaire 1		Saisir le soumissionnaire 2		Saisir le soumissionnaire 3		Saisir le soumissionnaire 4		Sa
	(1) Critère	(2) Pondération en %	(3) Points (max. 10)	(4) Évaluation (2)x(3)	(3) Points (max. 10)	(4) Évaluation (2)x(3)	(3) Points (max. 10)	(4) Évaluation (2)x(3)	(3) Points (max. 10)	(4) Évaluation (2)x(3)	(3) Points (max. 10)	Sa
1	Évaluation de la conception technique et méthodologique											
1.1	Stratégie											
1.1.1	Interprétation des objectifs fixés par les TdR, analyse critique de la mission	8%		0.0		0.0		0.0		0.0		
1.1.2	Description et justification de la stratégie que le contractant entend appliquer pour réaliser les prestations objet de l'appel d'offres	7%		0.0		0.0		0.0		0.0		
Sous-total 1.1		15%		0.0		0.0		0.0		0.0		
1.2	Coopération											
1.2.1	Présentation des acteurs importants pour le domaine de responsabilité du contractant et description de leurs interactions	5%		0.0		0.0		0.0		0.0		
1.2.2	Concept visant le développement et la mise en œuvre de la coopération avec les acteurs importants	4%		0.0		0.0		0.0		0.0		
Sous-total 1.2		9%		0.0		0.0		0.0		0.0		
1.3	Structure de pilotage											
1.3.1	Approche et démarche pour le pilotage des mesures avec les partenaires du projet	4%		0.0		0.0		0.0		0.0		
1.3.2	Description de la contribution du contractant au suivi des résultats et des difficultés à surmonter	4%		0.0		0.0		0.0		0.0		
Sous-total 1.3		8%		0.0		0.0		0.0		0.0		
1.4	Processus											
1.4.1	Présentation et explication du plan d'opérations pour la mise en œuvre de la stratégie : étapes, jalons, planning d'exécution	7%		0.0		0.0		0.0		0.0		
1.4.2	Présentation et explication de l'intégration des contributions des partenaires	6%		0.0		0.0		0.0		0.0		
Sous-total 1.4		13%		0.0		0.0		0.0		0.0		
1.5	Apprentissage et innovation											
1.5.1	Contribution du contractant à la gestion des connaissances du partenaire et de la GIZ	2%		0.0		0.0		0.0		0.0		
1.5.2	Présentation et explication des mesures proposées par le contractant pour favoriser les effets de mise à l'échelle	3%		0.0		0.0		0.0		0.0		
Sous-total 1.5		5%		0.0		0.0		0.0		0.0		
1.6	Système de gestion de projet du contractant											
1.6.1	Approche et démarche pour la coordination des activités avec / au sein du projet de la GIZ	3%		0.0		0.0		0.0		0.0		
1.6.2	Planning d'affectation du personnel (qui, quand, quelles étapes de travail), explications et indication des mois de spécialiste	2%		0.0		0.0		0.0		0.0		

Schéma d'évaluation de la partie technique des offres pour les marchés d'une valeur inférieure au seuil de l'UE

UO		Intitulé du projet	Inclusion Economique des Femmes dans les secteurs de futur (INEFF)	Date	
Responsable du marché				N° d'AO	10039458
Évaluateur-rice					Soumis
Version					

Lot 2				Saisir le soumissionnaire 1		Saisir le soumissionnaire 2		Saisir le soumissionnaire 3		Saisir le soumissionnaire 4		Sa
(1)	Critère	(2)	(3)	(4)	(3)	(4)	(3)	(4)	(3)	(4)	(3)	(3)
		Pondération en %	Points (max. 10)	Évaluation (2)x(3)	Points (max. 10)	Évaluation (2)x(3)	Points (max. 10)	Évaluation (2)x(3)	Points (max. 10)	Évaluation (2)x(3)	Points (max. 10)	Points (max. 10)
1.6.3	Concept de backstopping (avec CV des consultant-e-s technique et administratif)	2%		0.0		0.0		0.0		0.0		
Sous-total 1.6		7%		0.0		0.0		0.0		0.0		
1.7	Exigences diverses	3%		0.0		0.0		0.0		0.0		
Somme 1		60%		0.0		0.0		0.0		0.0		
2 Évaluation du personnel proposé												
2.1	Direction de l'équipe (selon les consignes et critères des TdR)											
2.1.1	- Formation	1%		0.0		0.0		0.0		0.0		0.0
2.1.2	- Langue(s)	1%		0.0		0.0		0.0		0.0		0.0
2.1.3	- Expérience professionnelle générale	2%		0.0		0.0		0.0		0.0		0.0
2.1.4	- Expérience professionnelle spécifique	2%		0.0		0.0		0.0		0.0		0.0
2.1.5	- Expérience de direction / du management	1%		0.0		0.0		0.0		0.0		0.0
2.1.6	- Expérience régionale	1%		0.0		0.0		0.0		0.0		0.0
2.1.7	- Expérience de la coopération au développement	1%		0.0		0.0		0.0		0.0		0.0
2.1.8	- Divers	1%		0.0		0.0		0.0		0.0		0.0
Sous-total 2.1		10%		0.0		0.0		0.0		0.0		0.0
2.2	Pool d'expert.es 1 : en mission de courte durée pour la formation en e-commerce et commercialisation digitale composé de 2 à 6 expert.es											
2.2.1	- Formation	1%		0.0		0.0		0.0		0.0		0.0
2.2.2	- Langue(s)	1%		0.0		0.0		0.0		0.0		0.0
2.2.3	- Expérience professionnelle générale	2%		0.0		0.0		0.0		0.0		0.0
2.2.4	- Expérience professionnelle spécifique	2%		0.0		0.0		0.0		0.0		0.0
2.2.6	- Expérience régionale	0%		0.0		0.0		0.0		0.0		0.0
2.2.7	- Expérience de la coopération au développement	0%		0.0		0.0		0.0		0.0		0.0
2.2.8	- Divers	0%		0.0		0.0		0.0		0.0		0.0
Sous-total 2.2		6%		0.0		0.0		0.0		0.0		0.0
2.3	Pool d'expert.es 2 : en mission de courte durée pour la formation en en intelligence artificielle appliquée aux entreprises composé de 2 à 6 expert.es											
2.3.1	- Formation	1%		0.0		0.0		0.0		0.0		0.0
2.3.2	- Langue(s)	1%		0.0		0.0		0.0		0.0		0.0
2.3.3	- Expérience professionnelle générale	2%		0.0		0.0		0.0		0.0		0.0
2.3.4	- Expérience professionnelle spécifique	2%		0.0		0.0		0.0		0.0		0.0
2.3.6	- Expérience régionale	0%		0.0		0.0		0.0		0.0		0.0
2.3.7	- Expérience de la coopération au développement	0%		0.0		0.0		0.0		0.0		0.0

Schéma d'évaluation de la partie technique des offres pour les marchés d'une valeur inférieure au seuil de l'UE

UO

Responsable du marché

Évaluateur-rice

Version

Intitulé du projet

Inclusion Economique des Femmes dans les secteurs de futur (INEFF)

Date

N° d'AO

10039458

Soumis

Lot 2		Saisir le soumissionnaire 1		Saisir le soumissionnaire 2		Saisir le soumissionnaire 3		Saisir le soumissionnaire 4		Sa soumis
(1) Critère	(2) Pondération en %	(3) Points (max. 10)	(4) Évaluation (2)x(3)	(3) Points (max. 10)	(4) Évaluation (2)x(3)	(3) Points (max. 10)	(4) Évaluation (2)x(3)	(3) Points (max. 10)	(4) Évaluation (2)x(3)	(3) Points (max. 10)
2.3.8 - Divers	0%		0.0		0.0		0.0		0.0	
Sous-total 2.3	6%		0.0		0.0		0.0		0.0	
2.4 Pool d'expert.es 3 : en mission de courte durée pour la formation en entrepreneuriat et développement commercial composé de 2 à 6 expert.es										
2.4.1 - Formation	1%		0.0		0.0		0.0		0.0	
2.4.2 - Langue(s)	1%		0.0		0.0		0.0		0.0	
2.4.3 - Expérience professionnelle générale	2%		0.0		0.0		0.0		0.0	
2.4.4 - Expérience professionnelle spécifique	2%		0.0		0.0		0.0		0.0	
2.4.6 - Expérience régionale	0%		0.0		0.0		0.0		0.0	
2.4.7 - Expérience de la coopération au développement	0%		0.0		0.0		0.0		0.0	
2.4.8 - Divers	0%		0.0		0.0		0.0		0.0	
Sous-total 2.4	6%		0.0		0.0		0.0		0.0	
2.5 Pool d'expert.es 4 : en mission de courte durée pour la formation en leadership et compétences comportementales (Soft Skills) composé de 2 à 6 expert.es										
2.5.1 - Formation	1%		0.0		0.0		0.0		0.0	
2.5.2 - Langue(s)	1%		0.0		0.0		0.0		0.0	
2.5.3 - Expérience professionnelle générale	2%		0.0		0.0		0.0		0.0	
2.5.4 - Expérience professionnelle spécifique	2%		0.0		0.0		0.0		0.0	
2.5.6 - Expérience régionale	0%		0.0		0.0		0.0		0.0	
2.5.7 - Expérience de la coopération au développement	0%		0.0		0.0		0.0		0.0	
2.5.8 - Divers	0%		0.0		0.0		0.0		0.0	
Sous-total 2.5	6%		0.0		0.0		0.0		0.0	
2.6 Pool d'expert.es 5 : en mission de courte durée pour la formation en égalité de genre et approche transformatrice composé de 2 à 6 expert.es										
2.6.1 - Formation	1%		0.0		0.0		0.0		0.0	
2.6.2 - Langue(s)	1%		0.0		0.0		0.0		0.0	
2.6.3 - Expérience professionnelle générale	2%		0.0		0.0		0.0		0.0	
2.6.4 - Expérience professionnelle spécifique	2%		0.0		0.0		0.0		0.0	
2.6.6 - Expérience régionale	0%		0.0		0.0		0.0		0.0	
2.6.7 - Expérience de la coopération au développement	0%		0.0		0.0		0.0		0.0	
2.6.8 - Divers	0%		0.0		0.0		0.0		0.0	
Sous-total 2.6	6%		0.0		0.0		0.0		0.0	
2.8 Évaluation du personnel proposé au titre de postes non imposés (si les TdR le permettent)										

Schéma d'évaluation de la partie technique des offres pour les marchés d'une valeur inférieure au seuil de l'UE

UO	Intitulé du projet	Date
Responsable du marché	Inclusion Economique des Femmes dans les secteurs de futur (INEFF)	N° d'AO
Évaluateur-riche		10039458
Version		Soumis

Lot 2		Saisir le soumissionnaire 1		Saisir le soumissionnaire 2		Saisir le soumissionnaire 3		Saisir le soumissionnaire 4		Sa
(1)	(2)	(3)	(4)	(3)	(4)	(3)	(4)	(3)	(4)	(3)
Critère	Pondération en %	Points (max. 10)	Évaluation (2)x(3)	Points (max. 10)	Évaluation (2)x(3)	Points (max. 10)	Évaluation (2)x(3)	Points (max. 10)	Évaluation (2)x(3)	Points (max. 10)
2.8.1 Composition de l'équipe et durées d'intervention suffisantes pour la réalisation des tâches indiquées dans le planning d'exécution et dans le planning d'affectation du personnel	0%		0.0		0.0		0.0		0.0	
2.8.2 Qualifications des membres de l'équipe et durées d'intervention suffisantes (expériences professionnelles générales et expériences spécifiques à titre individuel) pour le traitement du thème 1	0%		0.0		0.0		0.0		0.0	
2.8.3 Qualifications des membres de l'équipe et durées d'intervention suffisantes (expériences professionnelles générales et expériences spécifiques à titre individuel) pour le traitement du thème 2	0%		0.0		0.0		0.0		0.0	
Sous-total 2.8	0%		0.0		0.0		0.0		0.0	
Somme 2	40%		0.0		0.0		0.0		0.0	
Total des sommes 1 et 2	100%		0.0		0.0		0.0		0.0	
Évaluation en %			0.0		0.0		0.0		0.0	
Rang au classement			#REF!		#REF!		#REF!		#REF!	

Je soussigné-e déclare avoir procédé à la présente évaluation de manière indépendante et en mon âme et conscience. Je m'engage à garder les informations confidentielles et à ne donner aucun rer sur la procédure d'évaluation en cours.

Remarque importante: les collaborateur-riche-s entretenant avec des partenaires commerciaux de la GIZ, des soumissionnaires à des appels d'offres de la GIZ ou leurs employé-e-s, des relations pe familiales ou financières, susceptibles de créer un conflit d'intérêts, ne peuvent pas participer à la décision d'attribution du marché dans les procédures de passation correspondantes - voir également règle 142 des P+R. En retournant le tableau d'évaluation technique rempli, vous confirmez formellement, pour toutes les personnes impliquées dans l'évaluation, qu'aucune relation de ce type n'existe.

Prénom et nom complets, fonction, UO